

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2023

mai 2024

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES FIGURES.....	8
SIGLES ET ABREVIATIONS	9
REMERCIEMENTS	13
1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	14
1.1. Programme Éducation supérieure	14
1.2. Programme Œuvres sociales universitaires	16
1.3. Programme Pilotage, Gestion et Coordination Administrative	17
1.4. Perspectives.....	17
1.5. Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI.....	17
2. PRÉSENTATION DU MINISTÈRE.....	20
2.1. Missions du ministère.....	20
2.2. Structure organisationnelle.....	20
2.3. Les usagers ou les groupes cibles	22
2.4. Les cadres et axes stratégiques du ministère	22
2.4.1. Vision, valeurs et principes d'action	22
2.4.2. Formulation des orientations stratégiques	22
2.5. Les objectifs stratégiques.....	23
2.5.1. Objectif général	24
2.5.2. Objectifs spécifiques.....	24
2.6. Les partenaires techniques et financiers 2023.....	24
2.7. Présentation des programmes en 2023	25
2.7.1. Programme éducation supérieure	25
2.7.2. Programme œuvres sociales.....	27
2.7.3. Programme pilotage administration	27
2.8. Les produits et les services offerts	27
2.9. Résultats attendus par programme	28
3. RÉSULTATS DU PROGRAMME ÉDUCATION SUPÉRIEURE	31
3.1. QUALITÉ AMELIORÉE	35
3.1.1. OS1 : Améliorer la qualité des enseignements	35
3.1.1.1. L'Assurance qualité	35
3.1.1.2. Évaluation institutionnelle en vue de l'obtention de l'habilitation	36
3.1.1.3. Évaluation de programmes en vue de l'accréditation.....	36

3.1.1.4.	Résultats pédagogiques 2023.....	38
3.1.1.5.	Les TIC dans l'enseignement supérieur.....	40
3.1.1.6.	Institut Sénégalo-Britannique pour l'Enseignement de l'Anglais.....	40
3.1.2.	OS2 : Promouvoir l'employabilité et l'insertion professionnelle dans les EES .	41
3.1.2.1.	Les incubateurs.....	41
3.1.2.2.	Les structures en charge de l'insertion	41
3.1.2.3.	L'accès aux écoles d'ingénieurs, ISEP et autres cycles courts.....	42
3.1.2.4.	Les Centres d'excellence africains (CEA)	44
3.1.2.5.	Campus Franco sénégalais	47
3.1.2.6.	École nationale de développement sanitaire et social (ENDSS).....	47
3.1.2.7.	PESEREE	49
3.1.3.	OS3 : Renforcer le cadre juridique et opérationnel de la recherche	49
3.1.3.1.	Gouvernance (textes et documents)	51
3.1.3.2.	Assurance qualité dans la recherche.....	52
3.1.3.3.	Projets de recherche	52
3.1.3.4.	Les CRE.....	54
3.1.3.5.	Financement de la Recherche	54
3.1.3.6.	La recherche scientifique appliquée	56
3.1.3.7.	Bibliothèques universitaires.....	57
3.2.	ACCES EQUITABLE	60
3.2.1.	OS4 : Accroître les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur.....	60
3.2.1.1.	L'accès des bacheliers dans les EES en 2023	60
3.2.1.2.	Effectifs dans les EES en 2023	62
3.2.1.3.	Élargissement de la carte universitaire	65
3.3.	GOUVERNANCE DU PROGRAMME	70
3.3.1.	OS5 : Renforcer la gouvernance et le pilotage	70
3.3.1.1.	Authentification des diplômes.....	70
3.3.1.2.	Habilitation des Établissements	71
3.3.1.3.	Coopération	72
3.3.1.4.	Analyse financière des dépenses du programme.....	73
4.	RÉSULTATS DU PROGRAMME « ŒUVRES SOCIALES »	76
4.1.	OS1 : Améliorer la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux	80
4.1.1.	Restauration	80
4.1.2.	Service médico-social.....	80
4.1.3.	Animation culturelle et sportive	80

4.2.	OS2 : Renforcer l'efficience dans l'allocation des bourses.....	81
4.3.	ACCES EQUITABLE	82
4.3.1.	OS3 : Accroître les capacités d'accueil des campus sociaux.....	82
4.3.1.1.	Hébergement.....	82
4.4.	GOUVERNANCE FINANCIÈRE.....	83
5.	RÉSULTATS DU PROGRAMME PILOTAGE	85
5.1.	QUALITE AMELIOREE	85
5.1.1.	OS1 : Renforcer le système de suivi-évaluation du MESRI	85
5.1.1.1.	Les résultats liés au suivi de la performance.....	85
5.1.1.2.	Centre des Réseaux et des Systèmes d'Information (CRSI)	86
5.1.2.	OS3 : Renforcer la gouvernance des services centraux.....	86
6.	ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES.....	88
6.1.	FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION EN 2023	88
6.2.	CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE L'EDUCATION	88
6.3.	ALLOCATON DU BUDGET EN 2023.....	89
6.3.1.	Allocation du Budget par Programme.....	89
6.3.2.	Allocation du Budget global par Nature de dépenses	90
7.	SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2023	91
7.1.	CRÉDITS EXÉCUTÉS PAR BAILLEUR.....	91
7.2.	SITUATION D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	92
7.2.1.	Exécution du Budgétaire par Programme	92
7.2.2.	Exécution du Budgétaire par Nature de dépenses	93
7.2.3.	Situation d'exécution budgétaire des PTF	94
8.	RECOMMANDATIONS PAR PROGRAMME	98
8.1.	RECOMMANDATIONS PAR PROGRAMME	98
8.1.1.	Programme Éducation supérieure	98
8.1.2.	Programme Œuvres sociales	99
8.1.3.	Pilotage, Gestion et Coordination Administrative	99
8.2.	SYNTHÈSE GLOBALE.....	99
8.2.1.	Forces	99
8.2.2.	Contraintes Majeures notées	100
ANNEXES		102
A.	Liste des projets SGCI.....	102
B.	Liste des Métiers par ISEP	103
C.	Accompagnement (pour l'année 2023) / EES publics	104

D.	suivi Indicateurs incubateurs des universités en 2023.....	105
E.	Répartition des CRE	105
F.	projets financés par le FIRST en 2023.....	106
G.	Répartition des effectifs par pays d'origine dans le public en 2023.....	108
H.	Constructions dans les EES en 2023.....	111
I.	Avancement des travaux	114
J.	Cartographie des allocations d'études nationales de l'année 2022-2023	115
K.	Effectifs et pourcentage des boursiers dans le public par sexe	115
L.	Effectifs des boursiers par EES public.....	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI	17
Tableau 2 : Indicateurs du MESRI pour la revue annuelle conjointe (RAC)	19
Tableau 3 : Partenaires techniques et financiers 2023.....	24
Tableau 4 : Résultats du programme éducation supérieure	31
Tableau 5 : Résultats du programme éducation supérieure	32
Tableau 6 : Résultats du programme éducation supérieure	34
Tableau 7 : Accréditation des EES publics en 2023	37
Tableau 8 : Résultats désagrégés du programme éducation supérieure.....	38
Tableau 9 : Encadrement des étudiants dans les EES publics en 2023.....	39
Tableau 10 : les TIC dans l'enseignement supérieur en 2023	40
Tableau 11 : Insertion dans les ISEP	42
Tableau 12 : Effectifs des écoles d'ingénieurs et Instituts	42
Tableau 13 : Offre de formation des ISEP en 2023	43
Tableau 14 : Effectifs des formations courtes (DUT et ISEP) en 2023	43
Tableau 15 : Effectif des ISEP par genre en 2023.....	43
Tableau 16 : Répartition de la subvention	44
Tableau 17 : Performances des centres d'excellences africains	46
Tableau 18 : Activités réalisées en 2023	47
Tableau 19 : Répartition des effectifs du CFS en 2023	47
Tableau 20 : Répartition des effectifs de l'ENDSS en 2023	48
Tableau 21 : Effectifs des Chercheurs par établissement 2023.....	50
Tableau 22 : Projets à Financement international	56
Tableau 23 : Locaux, capacités d'accueil et heures d'ouverture des BU	57
Tableau 24 : Personnel des Bibliothèques universitaires.....	58
Tableau 25 : Budget et dépenses des Bibliothèques universitaires	59
Tableau 26 : Publics et services des Bibliothèques universitaires.....	60
Tableau 27 : Les orientations via Campusen	62
Tableau 28 : Répartition des effectifs EES dans le public en 2023	62
Tableau 29 : Répartition des effectifs par cycle LMD et par EES dans le public en 2023.....	64
Tableau 30 : Répartition des effectifs par niveau et par genre dans le public en 2023	64
Tableau 31 : Situation de la DGES sur les habilitations des Diplômes des EES.....	72
Tableau 32 : Droit d'inscription par EES public en 2023.....	74
Tableau 33 : Budget 2023 des EES par nature de dépenses	75

Tableau 34 : Résultats du programme œuvres sociales.....	76
Tableau 35 : Effectif des boursiers par cycle (Universités, ISEPs et EPT)	82
Tableau 36 : Budget prévu et réalisé dans les œuvres sociales en 2023	84
Tableau 37 : Mouvements des agents MESRI en 2023	87
Tableau 38 : Répartition des récipiendaires en 2023.....	87
Tableau 39 : Crédit alloués en CP par source de financement.....	88
Tableau 40 : Crédits alloués en AE par source de financement	88
Tableau 41 : Allocation du budget en CP par Programme.....	89
Tableau 42 : Allocation du budget en AE par Programme.....	89
Tableau 43 : Allocation du budget global des en CP par Nature de dépenses.....	90
Tableau 44 : Allocation du budget global en AE par Nature de dépenses.....	90
Tableau 45 : Distribution de la nature des dépenses en 2023.....	91
Tableau 46 : Crédits dépensés en CP par source de financement hors ressources externes	91
Tableau 47 : Crédits dépensés en AE par source de financement.....	92
Tableau 48 : Situation d'exécution du budgétaire en CP par Programme	92
Tableau 49 : Situation d'exécution du budgétaire en AE par Programme	92
Tableau 50 : Taux d'engagement des programmes.....	93
Tableau 51 : Situation d'exécution budgétaire en CP par Titre	93
Tableau 52 : Situation d'exécution budgétaire en AE par Titre	93
Tableau 53 : Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire	94
Tableau 54 : Exécution budgétaire des projets en 2023 (CP).....	94
Tableau 55 : Exécution budgétaire par PTF en 2023 (AE).....	95
Tableau 56 : Estimation des arriérés dues aux EPES	96
Tableau 57 : Répartition des marchés exécutés par type de marché	97
Tableau 58 : Répartition des marchés exécutés par mode de passation	98

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition du budget des CEA par nature de dépenses.....	46
Figure 2 : Répartition des étudiants par domaine en 2020 dans le privé	65
Figure 3 : Répartition de l'effectif du MESRI par genre en 2023.....	87
Figure 4 : Répartition des marchés exécutés par type de marché	97
Figure 5 : Répartition des marchés exécutés par mode de passation.....	98

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
ACTS	Centre Africain d'Études Technologiques
AIMS	Institut Africain des Sciences Mathématiques
AJ-CORE	Afrique Japon - Collaboration in Research
ANAQ-Sup	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur
ANRSA	Agence nationale de la Recherche scientifique Appliquée
APC	Approche par compétence
APEX	Appui à la création d'un Pôle d'Excellence national pour mutualiser et accélérer le transfert des résultats de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal
ASECNA	Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar
ATER	Attaché temporaire de recherche et d'enseignement
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BAC	Baccalauréat
BEPA	Brevet d'Études Pratiques d'Anglais
BRIIA	Biennale de la Recherche, de l'Innovation et de l'Industrialisation en Afrique
BTS	Brevet de technicien supérieur
BU	Bibliothèques Universitaires
BU	Bibliothèques Universitaires
CA	Conseil d'administration
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur
CASME	Centre d'application pour la santé de la mère et de l'enfant
CCRDS	Centre de Contrôle et de Réception des Données du Satellite
CDP	Contrat de performance
CEA	Centres d'Excellence Africains
CEA-AGIR	Centre D'excellence Africain Environnement, Santé, Sociétés
CEA-AGRISAN	Centre d'Excellence Africain en Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
CEA-MITIC	Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et Technologies de l'information et de la communication
CEA-SAMEF	Centre d'Excellence Africain pour la santé de la mère et de l'enfant
CFS	Campus Franco-Sénégalais
CFS	Campus Franco-Sénégalais
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CINERI	Cyber-infrastructure nationale pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNAES	Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Sénégal
CNDST	Centre national de Documentation scientifique et technique
CNME	Centre National de Microscopies Électroniques
CNRI	Conseil national de la Recherche et de l'Innovation
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
CODIND	Code Indicateur
COR	Centre et Organisme de Recherche

COUD	Centre des Œuvres Universitaires de Dakar
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
CRE	Centre de Recherche et d'Essais
CRE	Centres de Recherche et d'essai
CRODT	Centre de recherche océanographique de Dakar-Thiaroye
CROUS	Centres régionaux des œuvres universitaires et sociales
CS	Conseil scientifique
CSE	Centre de suivi écologique
DB	Direction des bourses
DCPGE	Direction des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
DEPA	Diplôme d'Études Pratiques d'Anglais
DES	Diplôme d'études spéciales
DFRSDT	Direction du financement, de la recherche scientifique et du Développement technologique
DGES	Direction générale de l'Enseignement supérieur
DGRI	Direction générale de la Recherche et de l'Innovation
DIC	Diplôme d'ingénieur de conception
DISEP	Diplôme des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel
DIT	Diplôme d'ingénieur des travaux
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DST	Diplôme supérieur de technologie
DU	Diplôme d'Université
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EAD	Enseignement A Distance
ED	École Doctorale
ED-ST	École Doctorale Sciences et Technologie
EE	Efficacité énergétique
EES	Établissements d'Enseignement supérieur
ENDSS	École Nationale de Développement Sanitaire et Social
ENO	Espace numérique ouvert
EPES	Établissements Privés d'Enseignement supérieur
EPT	École Polytechnique de Thiès
ER	Energie renouvelable
FIRST	Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique
FNRI	Fonds national de la recherche et de l'innovation
FOSC	Food systems and climate
GERMN	Groupe d'Études et de Recherches en Médecine nucléaire
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit / Agence de coopération internationale allemande pour le développement
GMD	Les Grands Moulins de Dakar
ICBC	Industrial and Commercial Bank of China / Banque industrielle et commerciale de Chine
IES	Institutions d'Enseignement Supérieur

IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire
IPD	Institut Pasteur de Dakar
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRESSEF	Institut de recherche en santé de surveillance épidémiologique et de formation
ISBEA	Institut Sénégalo-Britannique pour l'Enseignement de l'Anglais
ISEP	Institut supérieur d'Enseignement Professionnel
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
JST	Agence japonaise pour la Science et la Technologie
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau / Banque Allemande
KOICA	Agence coréenne de coopération internationale
KOICA	Agence coréenne de coopération internationale
LMD	Licence Master Doctorat
LMD	Licence, Master et Doctorat
LMR	Laboratoire Mixte de Recherche
LSPD	Lettre de politique sectorielle de développement
M-AIT	Centre de Montage Assemblage Intégration et Test
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MICD-AO	Forum des matériaux innovants et de la construction durable en Afrique de l'ouest
MIER	Master Interuniversitaire en Énergies renouvelables
NRF	Fondation nationale pour la Recherche
OS	Objectif spécifique
PAPDEV	Projet d'Appui à la Planification au Développement et Budget
PATS	Personnel administratif, technique et de service
PEF	Personnel enseignant-formateur
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PESEREE	Programme d'Enseignement supérieur pour les Énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
PFVRIEES	Projet de formation sur la valorisation des résultats de la Recherche Innovation et de leur exploitation économique au Sénégal
PGF-SUP	Projet de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement supérieur
PhD	Philosophiæ doctor / Doctorat
PNSTI	Politique Nationale de science, Technologie et Innovation
PSD	Plan stratégique de développement
PSE	Plan Sénégal Émergent
PSEJ	Programme sénégalais pour l'Entreprenariat des Jeunes
PSNRI	Plan stratégique national de la Recherche et de l'Innovation
PTA	Plan de Travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
R&D	Recherche et Développement
RI	Recherche et Innovation
RISEP	Réseau des Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel
SESRI	Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation
SGCI	Science Granting Council Initiative
STEG	Sciences et Technologies de l'Économie et de la Gestion

STEM	Sciences, Technologie, Sciences de l'Ingénierie, Mathématiques
STI	Science, Technologie Innovation
STIDD	Sciences et Techniques de l'Industrie pour le Développement Durable
TAN	Taux d'accroissement annuel
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UAD	Université Alioune Diop
UAM	Université Amadou Mahtar Mbow
UASZ	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAB	Université Cheikh Ahmadou Bamba
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGB	Université Gaston Berger
UIDT	Université Iba Der Thiam
UN-CHK	Université Numérique Cheikh Hamidou Kane
URDFS	Université Rose Dieng France-Sénégal
USAID	U.S. Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le développement international
USNM	Université Souleymane Niang de Matam
USO	Université du Sénégal Oriental
USSEIN	Université du Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niass
VALMEDTRA	Valorisation des Médicaments Traditionnels Améliorés pour le traitement de l'hypertension artérielle au Sénégal
VARRIWA	Valorising Research Results and Innovation in West Africa
CAE-CEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Collèges de l'Enseignement Moyen
CAES	Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire
CAEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen
DU	Diplôme Universitaire
VRD	Voirie et Réseaux Divers
OPR	Opérations de pré-réception
DMCEES	Direction de la maintenance, des constructions et des équipements de l'Enseignement supérieur
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FST	Faculté des Sciences et Technique
FSJP	Faculté des Sciences juridiques et politiques
MAESE	Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
TICAD	Conférence internationale sur le thème du développement de l'Afrique

REMERCIEMENTS

- ⇒ AUX AUTORITES DU MESRI
- ⇒ A L'AGFP/USAID
- ⇒ AUX RECTEURS ET DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
- ⇒ A TOUS LES RESPONSABLES DES SERVICES DE SCOLARITE, DE RECHERCHE ET DE FINANCES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
- ⇒ A TOUS LES DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICES ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS EN CHARGE DES ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES
- ⇒ A L'EQUIPE TECHNIQUE CHARGEE DE LA FINALISATION DU RAPPORT
- ⇒ A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE DE PRES OU DE LOIN A L'ELABORATION DU RAPPORT

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a publié son Rapport Annuel de Performance pour l'année 2023, mettant en lumière les réalisations, les défis et les perspectives du secteur de l'enseignement supérieur au Sénégal. Ce rapport détaille les efforts déployés pour moderniser et renforcer le système éducatif, tout en identifiant les obstacles qui persistent. Les programmes clés, l'éducation supérieure, les œuvres sociales universitaires, et le pilotage administratif, ont été analysés pour évaluer leur impact et leur efficacité. Le MESRI a exécuté un budget de 278 431 896 857 FCFA, constitué essentiellement de transferts 81,20 % vers les Universités, les centres des œuvres et agences rattachées.

1.1. Programme Éducation supérieure

Le Sénégal compte huit universités publiques, cinq ISEP, une école polytechnique (EPT) fonctionnels, plus de cent cinquante établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) placés sous la tutelle du MESRI et deux nouvelles universités créées dont les projets de construction et pédagogique sont en cours d'élaboration. L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans le domaine de l'éducation supérieure. L'ouverture du campus pédagogique et social de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) et la création de l'Université Souleymane Niang de Matam (USNM) et l'Université du Sénégal Oriental (USO) ont contribué à diversifier l'offre académique et à rendre l'enseignement supérieur plus accessible aux étudiants de toutes les régions du pays. Deux nouvelles conventions de financement ont été signées avec respectivement le KFW pour la construction de l'ISEP de Mbacké et la banque mondiale pour la construction de Huit (8) ISEP.

Le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur a atteint un record de 269 556 en 2023 dont 144 998 femmes, soit 50,67% de l'effectif, reflétant une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Cette hausse des effectifs s'est accompagnée d'une amélioration de l'indice de parité homme-femme, qui est passé à 1,027. Cela indique que les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation supérieure portent leurs fruits, même si des disparités régionales persistent.

L'élargissement de la carte universitaire et les efforts fournis pour l'augmentation des capacités d'accueil dans les universités, ISEP et établissements privés d'Enseignement supérieur (EPES) ont permis de maintenir la tendance à l'amélioration du taux d'accès qui est passé de 1520 en 2022 à 1587 en 2023. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (19-23 ans) confirme cette tendance, il passe de 16,09 % en 2022 à 17,04 en 2023.

Les étudiants sont majoritairement dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) publics, où ils constituent une population de 198 009 soit 69,2 % de l'effectif total.

L'accès à l'enseignement supérieur est autorisé par l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Les coûts d'organisation de l'examen ont atteint 4 744 298 710 FCFA en 2023 contre 4 707 039 996 FCFA en 2022.

L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur a également été une priorité avec le renforcement du rôle de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup). De nouveaux référentiels d'évaluation ont été adoptés pour garantir des standards académiques élevés et favoriser l'accréditation des formations. En 2023, plusieurs établissements ont été évalués et accrédités, contribuant ainsi à une amélioration globale du niveau de l'enseignement supérieur au Sénégal.

Le taux de réussite au baccalauréat a atteint 51,99 %, ce qui est une amélioration notable par rapport aux années précédentes. Ce succès est attribué aux réformes éducatives mises en place, notamment l'amélioration des programmes d'études et la formation continue des enseignants. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la gestion des infrastructures universitaires. Les universités sont souvent confrontées à des problèmes de surpopulation, ce qui affecte la qualité de l'enseignement et des conditions d'étude.

Le ratio d'encadrement reste un problème majeur, avec un enseignant pour 55 étudiants. Ce ratio est bien en deçà des normes internationales recommandées, ce qui affecte la qualité de l'enseignement et la capacité des enseignants à fournir un soutien aux étudiants. Pour relever ce défi, le MESRI prévoit de recruter davantage d'enseignants et d'améliorer les conditions de travail du personnel académique.

Le développement de la recherche scientifique et de l'innovation a été au cœur des priorités du ministère. Des fonds ont été alloués aux projets de recherche appliquée afin de répondre aux besoins socio-économiques du pays. La collaboration avec les centres d'excellence et les institutions internationales a été renforcée pour améliorer la qualité et l'impact des recherches menées. De même, le MESRI a organisé la première Biennale de la Recherche, de l'Innovation et de l'Industrialisation en Afrique (BRIIA). La Recherche est menée principalement dans les universités, les instituts de recherche, et plus faiblement, dans des entreprises (R&D). Le nombre de chercheurs (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et étudiants en master 2) dans les universités du Sénégal est de 21 044 en 2023 contre 23 166 en 2022.

Le Sénégal dispose de huit Bibliothèques Universitaires (BU) compte non tenu des bibliothèques des facultés/UFR et Écoles. Elles comptabilisent 5 351 places assises et fonctionnent grâce à un effectif de 135 personnes dont 41 femmes soit 30,37%. Les BU disposent de 38 bases de données en lignes et de 644 664 monographies imprimées thèses et mémoires dont 77,56% à la BU de l'UCAD, de 21294 thèses et mémoires dans le dépôt numérique et de 3 502 articles.

Au total le programme a enregistré des résultats importants malgré les contre-performances qui sont apparues, surtout dans l'élargissement de la carte universitaire

et l'organisation du calendrier universitaire. Les constructions continuent d'accuser du retard.

1.2. Programme œuvres sociales universitaires

Le programme des œuvres sociales universitaires a enregistré des progrès notables en 2023. Le taux d'hébergement des étudiants est passé de 17 % à 18 %, grâce à l'augmentation des capacités d'accueil et à l'ouverture de nouveaux campus sociaux. Ces nouveaux logements étudiants ont permis de réduire la pression sur les résidences universitaires existantes et d'améliorer les conditions de vie des étudiants.

Les œuvres sociales mobilisent encore des ressources financières humaines et matérielles très importantes, bien que leur part dans les dépenses du MESRI ait connu une baisse en valeur relative. La rationalisation des dépenses sociales reste encore d'actualité. Les ressources budgétaires reçues de l'État s'élèvent à 58 648 803 900 FCFA, s'y ajoutent les ressources propres générées par les centres des œuvres pour un montant de 2 427 905 536 F CFA. Ce qui fait un total de 61 076 709 436 F CFA.

Les dépenses sociales (œuvres sociales et allocations d'études) ont atteint 146 041 807 339 F CFA dont 82 707 484 666 F CFA pour les allocations d'études.

Le taux d'hébergement est en amélioration, il est passé de 17% en 2022 à 20% en 2023. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de lits disponibles avec l'ouverture du campus social de l'UAM. Il est ainsi passé de 22 125 lits en 2022 à 26 567 lits en 2023.

L'effectif des bénéficiaires a augmenté, passant de 133 707 en 2022 à 153 482 étudiants en 2023, soit un taux de progression de 14,77%. Le pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude passe de 71,7% à 74,77%, atteignant 153 482 étudiants en 2023. Cette augmentation reflète l'engagement du gouvernement à soutenir les étudiants issus de milieux défavorisés. L'enveloppe budgétaire allouée à ces allocations a atteint 82,7 milliards de FCFA, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes. La question de la rationalisation des allocations d'études demeure entière. En ce sens, le volume de dépenses consacrées aux œuvres sociales ne cesse d'augmenter pour avoir franchi la barre des 140 milliards en 2023.

Concernant la restauration, les centres des œuvres universitaires du Sénégal comptent 31 restaurants, avec une capacité d'accueil qui passe de 13 910 places en 2022 à 19 477 en 2023, soit une hausse de 5567, contre un surplus de 1 415 places enregistrées en 2022.

Malgré les capacités d'accueil en progression, des difficultés d'absorption persistent. La gestion des œuvres sociales universitaires représente un défi financier majeur. Les dépenses ont dépassé les 140 milliards de FCFA en 2023, ce qui a mis à rude épreuve les ressources financières du MESRI. Pour faire face à cette situation, le ministère

prévoit de rationaliser et d'optimiser l'utilisation des ressources, tout en explorant de nouvelles sources de financement.

1.3. Programme Pilotage, Gestion et Coordination Administrative

Le programme de pilotage, gestion et coordination administrative a été axé sur l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'enseignement supérieur. Le MESRI a poursuivi ses efforts de digitalisation avec la mise en place de la plateforme MESRISTATS.COM. Cette plateforme permet de suivre et d'évaluer les performances du système éducatif, ce qui facilite la prise de décision et la mise en œuvre de politiques éducatives plus efficaces.

En outre, le MESRI a renforcé son soutien à l'entrepreneuriat en ouvrant un nouvel incubateur à Mboro et en accompagnant 77 jeunes entreprises grâce aux incubateurs universitaires. Ces initiatives visent à promouvoir l'innovation et à encourager les étudiants à créer leurs propres entreprises, contribuant ainsi à la création d'emplois et au développement économique du pays.

1.4. Perspectives

Les perspectives pour les prochaines années sont ambitieuses. Le MESRI vise à renforcer encore davantage l'offre académique, à améliorer l'employabilité des diplômés et à moderniser l'ensemble du système d'enseignement supérieur. L'objectif d'ici 2029 est d'atteindre un taux de 50 % d'étudiants dans les filières scientifiques, d'augmenter le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants à 1 700 et d'améliorer le ratio d'encadrement à un enseignant pour 40 étudiants.

Pour atteindre ces objectifs, des efforts soutenus seront nécessaires en matière de financement, d'infrastructures et d'amélioration des conditions d'étude et de recherche. Le MESRI devra également continuer à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation supérieure et à soutenir les étudiants issus de milieux défavorisés.

Le Rapport Annuel de Performance 2023 du MESRI met en évidence les progrès réalisés dans le secteur de l'enseignement supérieur au Sénégal, tout en identifiant les défis qui restent à relever.

1.5. Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI

Tableau 1 : Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI

N° Libellé indicateurs	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Cible 2029
1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1520	1587	1700
2 Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en LMD (19-23 ans)	16,09%	17,04%	20%

N°	Libellé indicateurs	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Cible 2029
3	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (LMD) 19-26 ans	10,72%	11,08%	-
4	Population étudiantine	269 556	286 169	400 000
5	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,96	1,027	-
6	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques dans les EES publics	35,43%	41,40%	50%
7	Taux de réussite au BAC	51,99%	51,54%	60%
8	Taux de promotion en licence 1 dans les Universités publiques	54,26%	-	70%
9	Taux de réussite en licence 3 dans les Universités publiques	66,21%	-	75%
10	Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-sup	47	77	-
11	Nombre de PER permanents dans le public	2403	2496	-
12	Ratio d'encadrement calculé avec les PER dans les universités publiques	1/58	1/54	1/40
13	Ratio d'encadrement calculé avec les PER permanents + vacataires (public)	1/35	1/33	-
14	Nombre de chercheurs (niveau doctorat)	6 329	6 378	-
15	Nombre de chercheurs (niveau master 2 recherche)	14 399	12184	-
16	Densité de chercheurs (Nombre de chercheurs R&D équivalent par million d'habitants)	1 306	1167	-
17	Nombre total de chercheurs R&D	23 166	21044	-
18	Pourcentage des femmes chercheuses	36%	36%	-
19	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude	71,70%	74,77%	-
20	Nombre d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude	133 707	148 051	-
21	Pourcentage d'étudiants logés	17%	18%	25%

Source : MESRI

Tableau 2 : Indicateurs du MESRI pour la revue annuelle conjointe (RAC)

CODIND	INDICATEURS	RÉALISATIONS								
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
20109	Taux de réussite au BAC	31,80%	36,50%	31,60%	35%	37,22%	48,40%	45,33%	51,99%	51,54%
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (LMD) 19-26 ans	6,76%	6,88%	7,27%	8,15%	8,22%	8,97	9,98%	10,72%	11,08%
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en licence et master (19-23 ans)	10,42%	10,58%	11,22%	12,40%	12,90%	13,78%	14,75%	16,09%	17,04%
IHS138	Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	1037	1071	1145	1209	1204	1281	1420	1520	1587
20114	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques	22,57%	22,57%	28%	-	-	-	-	35,43%	41,40%
ODD451	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,62	0,64	0,64	0,67	0,75	0,78	0,91	0,96	1,027
	Taux de promotion en licence 1 dans les universités publiques	70%	74%	72%	-	45%	-	-	56,48%	-
IHS139	Taux de réussite en licence 3 dans les universités publiques	47%	46%	55%	46,99%	53%	72,65%	62,55%	66,21%	-
	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	81,25%	89,45%	75,05%	65,21%	79,71%	73,86%	72%	71,70%	74,77%
	Nombre total de chercheurs R&D	14 335	14 335	14 335	22 185	23 504	24 936	-	23 166	21 044 ¹
	Pourcentage des femmes chercheures	29,31%	29,31%	29%	-	-	-	-	36%	36%
ODD952	Densité de chercheurs (Nombre de chercheurs R&D équivalent par million d'habitants)	956	956	956	1411	1440	1493	1037	1306	1167

Source : MESRI

¹ Ce chiffre intègre les effectifs de Master 2 recherche conformément au Manuel de Frascati

2. PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Cette partie porte sur un rappel des missions du ministère, du cadre stratégique décliné dans la Lettre de Politique Sectorielle de Développement 2018-2022 (LPSD) et des cibles visées par ses différents programmes. De même les partenaires techniques et financiers (PTF) qui ont contribué à l'atteinte des résultats 2023 et les programmes budgétaires sont présentés.

2.1. Missions du ministère

Le MESRI prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'État dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. A ce titre, il est chargé de :

- gérer l'enseignement supérieur ;
- élaborer et mettre en place la carte universitaire nationale ;
- assurer le contrôle des universités et des établissements d'enseignement supérieur placés sous son autorité et veiller à leur bon fonctionnement ;
- veiller au développement de la recherche fondamentale et appliquée dans les universités, Instituts et écoles nationales supérieures de formation.

Les établissements d'enseignement supérieur (EES), les universités notamment, ont quatre missions principales :

- l'enseignement ;
- la recherche ;
- le service à la communauté ;
- l'aide à l'insertion professionnelle.

2.2. Structure organisationnelle

Le décret n°2023-1918 du 12 septembre 2023 portant organisation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) répartit les structures comme suit :

Le Cabinet et services rattachés :

- l'Inspection interne ;
- le Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- le Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche ;
- l'Office national du Baccalauréat ;
- la Cellule de communication ;
- le Centre des réseaux et des systèmes d'information ;
- la Direction des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (DCPGE).

Le Secrétariat général et services rattachés :

- la Cellule de passation des marchés publics ;

- la Cellule des Études et de la Planification ;
- la Cellule juridique ;
- la Cellule Genre et Équité ;
- le Bureau du Courier commun.

Les Directions générales :

- **La Direction générale de l'Enseignement supérieur :**
 - la Direction de l'Enseignement supérieur public ;
 - la Direction de l'Enseignement supérieur privé ;
 - la Direction du Financement des Établissements d'Enseignement supérieur ;
 - la Direction des Études et de la Coopération ;
 - la Direction des Affaires académiques et juridiques.
- **La Direction générale de la Recherche et de l'Innovation :**
 - la Direction des stratégies et de la planification de la Recherche ;
 - la Direction de l'Innovation, de la Valorisation de la Propriété intellectuelle et du Transfert technologique
 - la Direction du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique;
 - la Direction de la Promotion et de la Culture scientifique ;

Les Directions :

- la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- la Direction des Bourses ;
- la Direction de la Maintenance, des Constructions et des Équipements de l'Enseignement supérieur.

Le MESRI a également sous sa tutelle des structures rattachées telles que l'Agence nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur ANAQ-Sup, Agence nationale de la Recherche scientifique Appliquée (ANRSA), l'Institut Sénégalo-Britannique pour l'Enseignement de l'Anglais (ISBEA), et plus récemment l'Université Rose Dieng France-Sénégal (Ex CFS) et le Cyber-infrastructure nationale pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (CINERI) crée par décret n°2021-1114 du 07 septembre 2021.

2.3. Les usagers ou les groupes cibles

Les groupes cibles de l'enseignement supérieur sont essentiellement :

Programmes	Groupe cible/clientèle
Éducation supérieure	Étudiants/ apprenants titulaire d'un Bac ou diplômes admis en équivalence, professionnels désirant acquérir un diplôme de l'enseignement supérieur ou conforter des connaissances en vue de les faire certifier Élèves candidats au Bac ou au Concours général Chercheurs, entreprises, particuliers, communautés
Œuvres sociales universitaires	Étudiants bénéficiaires des œuvres sociales
Pilotage, gestion et coordination administrative	Établissements d'Enseignement supérieur, Agences et structures rattachées au MESRI

2.4. Les cadres et axes stratégiques du ministère

2.4.1. Vision, valeurs et principes d'action

La vision du MESRI est de « **faire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un levier du développement économique, social et culturel du Sénégal** ».

L'accomplissement de cette vision s'appuie sur les valeurs suivantes :

- excellence ;
- équité ;
- civisme ;
- éthique.

Ces valeurs sont déclinées en principes d'actions :

- **excellence** : Performance et Qualité ;
- **équité** : solidarité, transparence et partage ;
- **civisme** : enseignement tourné vers le développement et la citoyenneté, le leadership l'entrepreneuriat, l'ouverture et le service à la communauté ;
- **éthique** : responsabilité.

2.4.2. Formulation des orientations stratégiques

Ce point présente les ambitions du MESRI à travers les objectifs qu'il poursuit et les programmes qu'il entend mettre en œuvre. Ses objectifs s'alignent aux attentes du PSE en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit de :

- développer une offre d'enseignement supérieur de qualité, diversifiée avec des formations professionnelles courtes et orientées vers les STEM ;

- valoriser les résultats de la recherche ;
- développer une gouvernance efficace, efficiente et inclusive.

Au terme de la LPSD 2018-2022 les axes suivants ont été définis :

- **Axe 1** : Développement de l'offre de formation de qualité des institutions d'enseignement supérieur en réponse aux besoins socio-économiques et culturels ;
- **Axe 2** : Développement de la recherche, de l'innovation et de la promotion de la création d'entreprise ;
- **Axe 3** : Amélioration des conditions d'étude et du cadre de vie des étudiants ;
- **Axe 4** : Amélioration de la gouvernance et des performances du SESRI.

2.5. Les objectifs stratégiques

Le conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur tenu en Août 2014, suite à la Concertation nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES), avait retenu onze décisions. Celles-ci constituent la feuille de route du MESRI. Elles ont été reprises et intégrées dans les documents stratégiques, notamment dans la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) 2018-2022. Pour rappel, il s'agit des décisions suivantes :

- réorienter le système d'enseignement supérieur vers les sciences, la technologie, les formations professionnelles courtes ;
- mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cœur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et l'efficacité du système ;
- améliorer le pilotage du système d'enseignement supérieur et de recherche et réformer la gouvernance des établissements publics d'enseignement supérieur;
- instaurer une culture de la paix au sein des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- favoriser la carrière des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif, technique et de service ;
- faire de l'étudiant un acteur de sa formation, favoriser sa réussite et améliorer ses conditions de vie ;
- renforcer la carte universitaire pour favoriser l'accès, diversifier l'offre de formation et assurer la qualité de l'enseignement supérieur ;
- donner un nouvel élan à la recherche et à l'innovation;
- ouvrir l'espace sénégalais de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Afrique et au monde ;
- améliorer la gestion des budgets et ressources propres des Universités par la mise en place de procédures et mécanismes modernes et transparents ;
- investir dans l'enseignement supérieur et la recherche à la hauteur de notre nouvelle ambition.

Les objectifs stratégiques sont ainsi déclinés :

2.5.1. Objectif général

L'objectif général est de « *développer les capacités du SESRI à produire, la masse de compétences nécessaires, et de solutions scientifiques et technologiques pertinentes en réponse aux besoins de développement socio-économique et culturel* ».

2.5.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques (OS) sont au nombre de quatre et sont ainsi libellés :

- **OS1.** Assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité orienté vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ;
- **OS2.** Créer un environnement de la RI organisé en un système intégré inclusif et coordonné par une gouvernance fédératrice
- **OS3.** Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants ;
- **OS4.** Améliorer la gouvernance et le pilotage du Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation (SESRI)

2.6. Les partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du PTA 2023

Au cours de l'année 2023 les partenaires suivants ont contribué au financement des projets du MESRI (voir tableau ci-après).

Tableau 3 : Partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du PTA 2023

Partenaires	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités
Agence française de développement (AFD)	Bignona et Richard-Toll	Construction de 2 ISEP
GIZ (Coopération allemande)	Mbacké	Construction ISEP de Mbacké
GIZ (Coopération allemande)	Thiès (EPT), Ziguinchor (UASZ), Saint-Louis (UGB), Dakar (UNCHK), Bambey (UAD)	Formation en énergie renouvelable (PESEREE MIER) Élaboration d'un curricula pour un ISEP Promotion de l'entrepreneuriat
ICBC (Chine)	Fatick, Kaffrine	Lot 2 USSEIN
Banque mondiale	MITIC/UGB CEA AGRISAN IMPACT UCAD	Les Centres d'excellence Africains, construction de 8 ISEP
Plateforme des thèses et mémoires (financée par le PAPDEV/GIZ)	Tous les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal	Réalisation d'une plateforme

Partenaires	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités
KOICA	Diamniadio et UCAD	Construction d'un incubateur et d'un Makerspace
CRDI	Toutes institutions de recherche du Sénégal	Financement de projets de recherches dans les domaines prioritaires du pays
USAID-Projet Appui à la Gestion des Finances Publiques	Ministères Sectoriels dont le MESRI	Renforcement de l'efficacité de l'exécution budgétaire et du pilotage de la réforme comptable

2.7. Présentation des programmes en 2023

Le MESRI s'est fixé pour objectif général de : « *développer les capacités du SESRI à produire, la masse de compétences nécessaires, et de solutions scientifiques et technologiques pertinentes en réponse aux besoins de développement socio-économique et culturel* ».

En 2023, le MESRI a mis en œuvre trois programmes :

- Éducation supérieure
- Œuvres sociales universitaires
- Pilotage, Gestion et Coordination administrative.

2.7.1. Programme éducation supérieure

Ce programme a pour objectif de « *assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité, orienté vers la qualification, l'insertion socioprofessionnelle et le développement de la recherche et l'innovation orientées vers les solutions aux problèmes du pays* ». Il répond à deux (02) objectifs spécifiques, à savoir :

- **OS1.** Assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité orientée vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ;
- **OS2.** Renforcer le cadre juridique et opérationnel de la recherche et l'innovation

Les actions du programme retenues dans le DPPD 2023-2025 sont les suivantes :

- accroissement des capacités d'accueil du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2022 ;
- amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les EES ;
- développement de la Recherche ;
- coordination et pilotage du programme éducation supérieure.

Le programme est mis en œuvre par la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES), Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), l'Autorité

nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup), l'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée (ANRSA), le CNDST, les établissements d'enseignement supérieur (universités publiques, ISEP et EPES), le Campus Franco-Sénégalais (CFS), le Cyber-infrastructure nationale pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (CINERI), les instituts de recherche (publics et privés) et les entreprises disposant de structures de recherche. Ces structures reçoivent une subvention de l'État sous forme de transferts pour le fonctionnement et la prise en charge du personnel (titre 2). Dans ce programme, les transferts courants (titre 4) et le fonctionnement (titre 3) ont concerné les structures suivantes en 2023 :

- Centre National de Documentation Scientifique Technique
- Fonds de Publication Scientifique et technique
- Fonds d'impulsion de la Recherche Scientifique et Technique
- Contribution aux organismes internationaux
- Centre de Recherche et d'Essais
- Université Cheikh Anta Diop Dakar
- Direction générale de la Recherche et de l'Innovation
- Institut Britannique
- Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
- Enseignement supérieur
- Campus Franco - Sénégalais
- Université Assane Seck Ziguinchor
- Université de Thiès
- Université Alioune Diop Bambey
- Université Gaston Berger de Saint-Louis
- Autorité nationale d'assurance qualité (ANAQ)
- Université Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niass
- Université Amadou Mahtar Mbow
- Université numérique, Cheikh Hamidou Kane (UNCHK)
- Cyber-infrastructure nationale pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (CINERI)
- Institut Africain des Sciences et Mathématiques (AIMS)
- Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA)
- École Polytechnique de Thiès
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Thiès
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Matam
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Bignona
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Diamniadio
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Richard-Toll

2.7.2. Programme œuvres sociales

Ce programme vise à « *améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants* ». Il assure la gestion des bourses et aides, facilite la vie des étudiants dans de nombreux domaines tels que le logement, la restauration, la prise en charge médico-sociale, la vie sportive et culturelle, etc.

Ce programme est composé des trois actions suivantes :

- accroissement des capacités d'accueil des campus sociaux ;
- amélioration de la qualité de la vie des étudiants dans les campus sociaux ;
- coordination et pilotage du programme œuvres sociales universitaires.

Il est mis en œuvre par le Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD), les Centres Régionaux des œuvres universitaires et sociales (CROUS²) et la Direction des bourses (DB). Ces structures reçoivent des transferts courants (titre 4 et 3).

2.7.3. Programme pilotage administration

L'objectif du programme est de « *améliorer la gouvernance et le pilotage du Système d'Enseignement Supérieur de Recherche et d'Innovation* » à travers une gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières, une plus grande efficacité de la dépense au niveau du MESRI et un suivi approprié de la performance et des réalisations.

Le programme est composé de 2 actions :

- coordination et pilotage du programme support ;
- renforcement du dispositif de suivi-évaluation et du système d'information.

Les dépenses de ce programme sont entièrement inscrites aux titres 2 et 3 (les dépenses de fonctionnement).

2.8. Les produits et les services offerts

Le système d'enseignement supérieur offre des services à différentes cibles. On peut noter les services liés à l'enseignement qui sont généralement sanctionnés par des diplômes, ceux liés à la recherche (solutions), les services à la communauté et à l'insertion professionnelle des étudiants/apprenants, les services liés aux œuvres sociales universitaires :

² Il s'agit du Centre régional des œuvres universitaires de Thiès, Centre régional des œuvres universitaires de Bambey, Centre régional des œuvres universitaires de Ziguinchor, Centre régional des œuvres universitaires de Saint Louis, Centre régional des œuvres universitaires Sine Saloum, Centre régional des œuvres universitaires Diamniadio,

- **les services liés à l'enseignement**

L'enseignement supérieur offre des services de formation qui sont sanctionnés par les diplômes suivants :

- LMD : Licence, Master et Doctorat ;
- DISEP : Diplôme des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel ;
- DUT : Diplôme universitaire de technologie ;
- BTS : Brevet de technicien supérieur ;
- DIC : Diplôme d'ingénieur de conception ;
- DIT : Diplôme d'ingénieur des travaux ;
- DES : Diplôme d'études spéciales ;
- DU : Diplôme d'Université ;
- DST : Diplôme supérieur de technologie.

- **les services liés à la recherche**

La recherche offre des services sous forme de solutions scientifiques et techniques, de protection intellectuelle, de vulgarisation et transfert des connaissances, d'accompagnement des Start-up et des entreprises innovantes.

- **les services à la communauté et à l'insertion professionnelle**

Les établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités, offrent également à côté de l'enseignement et de la recherche d'autres services tels que :

- les services à la communauté : contribution à la prise en charge des besoins du milieu en conseils, études, appuis techniques... ;
- l'insertion professionnelle : incubation, accompagnement, entrepreneuriat, stage en entreprise, alternance école-entreprise, suivi des alumni.

- **les services liés aux œuvres sociales universitaires**

Les œuvres sociales universitaires offrent les services suivants : hébergement, restauration, service médical, service socio-culturel et sportif et allocations d'étude.

2.9. Résultats attendus par programme

Les résultats attendus du programme « **Éducation supérieure** » portent sur :

- Accroissement des capacités d'accueil du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2022 :

- Fonctionnement Campus Franco - Sénégalaïs
 - Contrepartie PGF SUP
 - Suivre les projets en construction
 - Construire et équiper l'USSEIN
 - Construire et équiper des locaux pédagogiques de l'UASZ
 - Construire et équiper l'UNCHK et les ENO
 - Construire et équiper les ISEP
 - Projet de construction et d'équipement de la cité du savoir
 - Finalisation des bâtiments de l'UIDT
 - Construire et équiper l'UAM
 - Programme de construction d'ISEP
 - Réhabiliter l'UGB, le Rectorat et le CROUS
 - Achever les infrastructures en construction
 - Projet de construction de l'école préparatoire d'excellence
 - Projet de construction d'amphithéâtres préfabriques (UADB - UIDT et USSEIN)
- Amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les EES
 - Améliorer la qualité des enseignements
 - Subvention des Instituts d'Enseignement Supérieurs (IES)
 - Orienter les étudiants non admis dans le public et dans le privé
 - Subvention les ISEP et structures de formation professionnelle
 - Promotion du numérique au service de la formation et de la recherche
 - Construire et équiper de nouveaux laboratoires de travaux pratiques
 - Projet d'équipement des laboratoires scientifiques et techniques
 - Développement de la politique de la recherche et de l'innovation
 - Valoriser des résultats de la Recherche et de l'Innovation
 - Subventionner l'ANRSA
 - Projet de Recherche et de Développement du Palmier à Huile
 - Projet d'établissement des Centres d'Excellence Africain
 - Coordination et pilotage du programme éducation supérieure
 - Renforcer le fonctionnement des structures de recherche
 - Subvention des IES
 - Programme de Construction des Infrastructures Universitaires

Les résultats attendus du programme « **œuvres sociales universitaires** »

- Accroissement des capacités d'accueil des campus sociaux
 - Projet de construction de résidences universitaires
 - Projet de construction de résidences universitaires / UAM
 - Projet d'aménagement et de réhabilitation des CROUS
 - Projet de construction de résidences universitaires / UIDT, USSEIN, UADB et UASZ
- Amélioration de la qualité de la vie des étudiants dans les campus sociaux
 - Allouer les bourses nationales et étrangères aux étudiants
 - Consolidation du montant dédié au portage de la restauration des universités UAM et USSEIN
 - Subvention pour la dette des repreneurs
 - Subvention des œuvres sociales
- Coordination et pilotage du programme œuvres sociales universitaire
 - Renforcement du fonctionnement des structures de pilotage, gestion et coordination administrative

Les résultats attendus du programme **« Pilotage, Gestion et Coordination administrative »**

- Coordination et pilotage du programme support
 - Coordination genre du département ;
 - Renforcement du fonctionnement des structures de pilotage, gestion et coordination administrative ;
- Renforcement du dispositif de suivi-évaluation et du système d'information
 - Renforcement du fonctionnement des structures de pilotage, gestion et coordination administrative ;
- Amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les IES
 - Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation ;

3. RÉSULTATS DU PROGRAMME ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Dans cette partie les résultats atteints sont présentés par action selon l'objectif. L'analyse portera sur les résultats liés à l'accès et à la qualité des enseignements du système notamment, aux évaluations, à l'assurance qualité, au développement des TIC, mais également au renforcement des STEM, à l'employabilité, à l'insertion et au service à la communauté et à la recherche. Le programme éducation supérieure est divisé en quatre actions :

- accroissement des capacités d'accueil ;
- amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les IES ;
- développement de la politique de la Recherche et de l'Innovation ;
- coordination et développement du programme pilotage.

Les principaux indicateurs de suivi sont :

- nombre d'étudiants pour 100 000 habitants ;
- pourcentage des étudiants inscrits dans le public à tous les niveaux ;
- nombre d'étudiants inscrits dans les filières de formations professionnelles courtes ;
- nombre de bacheliers orientés dans les EES publics;
- nombres de projets de construction à vocation pédagogique réceptionnés ;
- taux de réussite en Licence dans les universités publiques et les EPES ;
- taux de réussite en Master ;
- ratio d'encadrement des étudiants ;
- nombre de programmes évalués ;
- nombre de cours en ligne ;
- nombre de projet incubés ;
- nombre d'étudiants accompagnés dans les incubateurs.

Tableau 4 : Résultats du programme éducation supérieure - Accroissement des effectifs des étudiants

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart
Accroissement des capacités d'accueil du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2022	Accroître les capacités d'accueil	Les capacités d'accueil du système d'ES sont accrues	Nombre d'étudiants pour 100000 habitants	1520	1587	67
			Effectifs Total des étudiants du Public et du Privé	269 556	286 169	16 613
			Effectifs Total des étudiants du Public (Universités et ISEP)	186 514	198 009	11 495

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart
			Licence 1	37,09%	36,12%	-0,98%
			Licence 2	24,30%	22,56%	-1,75%
			Licence 3	16,20%	18,12%	1,92%
			Master 1	7,41%	7,30%	-0,12%
			Master 2	8,19%	6,67%	-1,52%
			Doctorat	3,66%	3,27%	-0,39%
			Pourcentage d'étudiants inscrits dans les filières de formations professionnelles courtes (ISEP + DUT)	2,75%	3,29%	0,54%
			Pourcentage d'étudiants inscrits dans les Écoles d'Ingénieurs	0,92%	1,07%	0,16%
			Autres Formations	-0,52%	1,60%	2,12%

Les effectifs des étudiants inscrits dans les Universités Publiques, les Classes Préparatoire et les ISEP sont passés de 186 514 en 2022 à 198 009 en 2023 soit un taux d'accroissement annuel (TAN) de +6,16%. Nous avons aussi noté :

- une tendance haussière des effectifs des étudiants inscrits dans les cycles cours DUT et DISEP qui passent de 5107 en 2022 à 6468 en 2023 soit un TAN +26,65% ;
- une tendance baissière des effectifs des étudiants inscrits dans les écoles d'ingénieurs qui passent de 2610 en 2022 à 2501 en 2023 soit un TAN -4,18%.

Tableau 5 : Résultats du programme éducation supérieure : Performances académiques

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart
Amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de	Améliorer la qualité des enseignements	Les dispositifs d'amélioration des enseignements sont mis en	Taux de promotion en licence 1	54%	-	-
			Taux de réussite en licence	66,21%	-	-

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart
l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les EES		place et sont fonctionnels	Taux de promotion en master 1	75,11%	-	-
			Effectifs des PER permanents	2403	2496	93
			Ratio d'encadrement des étudiants des universités physiques par les PER permanents	1/58	1/54	1/4
			Nombre de programmes évalués par l'ANAQ-Sup	9	34	25
			Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-Sup	9	27	18
			Nombre d'EPES habilités	3	3	0
			Nombre d'étudiants bénéficiant du programme "Un étudiant, un ordinateur"	-	-	-

Au plan du rendement interne, en raison des retards accusés sur le calendrier universitaire, certains des établissements publics n'ont pas encore publié les résultats de leurs évaluations de 2023 au moment de la rédaction de ce rapport. En effet, l'année 2023 est marquée par les fermetures des universités à cause du contexte sociopolitique national. L'UCAD, ayant connu la plus longue période de fermeture (environ 6 mois), a poursuivi ses enseignements en ligne du mois de juin au mois de décembre 2023. Les autres universités ont dû réaménager leur calendrier universitaire.

Le taux de réussite en licence était de 66,21% en 2022. Toutefois, parmi les établissements qui ont publié leurs résultats de 2023, on peut noter les ISEPs dont le taux de réussite aux DiSEPs est de 97,11% et l'UAM dont le taux de réussite en licence est 90,66%.

En ce qui concerne le ratio d'encadrement, les étudiants de l'enseignement supérieur public ont été encadrés par 2496 enseignants permanents, soit un ratio de 1/54 (ce ratio d'encadrement intègre l'ensemble des EES publics à l'exception de l'UNCHK en raison de son mode d'enseignement distanciel qui rend cet indicateur peu pertinent). On note un écart de 4 points traduisant une amélioration du ratio d'encadrement. Notons aussi que les établissements publics ont employé 5330 vacataires.

Tableau 6 : Résultats du programme éducation supérieure : Action "Développement de la Recherche"

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart	Observations
Renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles de la recherche et de l'innovation	Renforcer le cadre juridique et opérationnel de la Recherche	La gouvernance et les infrastructures de recherche sont renforcées	Nombre d'enseignants-recherches	2403	2496	93	Tous les EES publics
			Nombre de chercheurs de niveau doctorat	6329	6378	49	Huit Université et EPT
			Nombre de chercheurs de niveau Master 2	14 061	12 184	-1877	Huit universités et EPT
			Nombre de chercheurs	35	32	-3	IFAN UCAD
			Nombre d'enseignants promus au CAMES	-	317	-	-
			Nombre de partenariats de recherche entre Universités/instituts de recherche	33	-	-	UIDT UNCHK UAM EPT
			Nombre de thèses soutenues	493	499	6	-
			Nombre de Document de politique élaborés	3	4	1	-
			Nombre de textes révisés/élaborés	1	0	-1	-
			Nombre d'entreprises créées à partir des incubateurs	77	67	-10	-
			Nombre de projets incubés	243	282	39	-
			Nombre d'étudiants accompagnés dans les incubateurs	957	2627	1670	-
			Nombre de centres de recherche et d'essais (CRE) fonctionnels	23	23	0	-
			Nombre de projets de recherche financés par le FIRST	12	10	-2	-

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart	Observations
			Nombre de projets financés dans le cadre de partenariat	9	17	8	Universités AUF Autres
			Nombre de brevets	3	3	0	EPT
			Nombre de publications scientifiques	278	249	-29	EPT UNCHK

La recherche est menée principalement dans les universités, les instituts de recherche, et plus faiblement, dans des entreprises (R&D). Le nombre de chercheurs (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et étudiants en master 2) dans les universités du Sénégal est de 21 044 en 2023 contre 23 166 en 2022. Cette baisse constatée est liée à la baisse des effectifs des étudiants en deuxième année de master qui est passé de 14399 en 2022 à 12184 en 2023. La population de chercheurs du Sénégal par catégorie d'acteurs est répartie comme suit : 57,90% de chercheurs en master ; 30,31% de doctorants, 11,64% d'enseignants chercheurs et 0,15% de chercheurs à temps plein. En 2023, les écoles doctorales, au nombre de 14, ont encadré 6 378 doctorants (D1 à D3), dont 4 224 hommes et 2 154 femmes. Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) thèses ont été soutenues, essentiellement à l'UCAD (221), à l'UIDT (180), à l'UGB (41), à l'UNCHK (24), à l'UAD (17) et à l'UASZ (16) en 2023.

3.1. QUALITÉ AMELIORÉE

3.1.1. OS1 : Améliorer la qualité des enseignements

3.1.1.1. L'Assurance qualité

L'ANAQ-Sup, pour mettre en œuvre ses missions, s'est dotée de Plan stratégique de Développement (PSD) 2021-2025 et de Contrat de Performance (CDP) 2021-2023, qui sont validés par les instances dédiées, notamment le Conseil d'administration (CA) et le Conseil scientifique (CS).

Les activités de l'année 2023 s'inscrivent ainsi dans la programmation issue des PSD et CDP susmentionnés et attribuent une place importante, conformément à ses missions, aux procédures d'évaluations et d'assurance qualité (interne et externe) en rapport avec les établissements d'enseignement supérieur et leurs programmes de formation.

L’élargissement récent des missions de l’ANAQ-Sup à la recherche et à l’innovation, avec la création d’une division dédiée, s’est traduit par la réalisation d’activités liées à l’évaluation des domaines précités.

En soutien aux activités d’assurance qualité, il a été aussi développé des activités-supports en lien avec l’environnement numérique et digital. Le E-ANAQ comme outil de travail, facilite la communication, le partenariat, la coopération nationale et internationale et la gestion des ressources.

3.1.1.2. Évaluation institutionnelle en vue de l’obtention de l’habilitation

Dans le courant de l’année de 2023, 21 établissements ont été évalués, dont 2 EES publics (l’UAM et l’ISEP de Matam) et 19 EES privés. On note une légère progression de 5 points par rapport à l’année 2022, où 16 EES ont été évalués contre 21 pour l’année 2023. Par rapport à la cible mentionnée dans le CDP (32), la performance est à hauteur de 65%.

Au terme de la procédure, sur les 21 EES évalués et soumis au Conseil scientifique de l’ANAQ-Sup, 18 ont obtenu un avis favorable à l’habilitation dont 2 EES publics, contre 16 EES privés.

Concernant les centres et organismes de recherche (COR), l’ANAQ-Sup n’a pas démarré ses évaluations dans le courant de l’année 2023. Toutefois, le référentiel d’évaluation des COR est élaboré et validé.

3.1.1.3. Évaluation de programmes d’établissements d’enseignement supérieur en vue de l’acrédition

Pour l’année 2023, 84 programmes de formation ont été évalués dans les EES. A cet effet, les EES publics ont enregistré l’évaluation de 29 programmes, et les EES privés 55 Programmes.

Il a été noté une légère régression de 6 points par rapport à l’année 2022. Par rapport à la cible (CDP/PSD de l’ANAQ-Sup), qui est de 100 programmes à évaluer ; la performance est de 84 %.

Dans le courant de l’année 2023, 91 programmes de formation évalués ont été soumis à la validation du Conseil scientifique. Sur cet effectif 77 programmes ont été accrédités, soit une performance de 84 %. Pour les EES publics, 35 programmes sur 36 ont été accrédités et 42 programmes sur 55 pour les EES privés.

Concernant les centres et organismes de recherche (COR), l’ANAQ-Sup n’a pas démarré les évaluations, en vue de l’habilitation, dans le courant de l’année 2023. Toutefois, le référentiel d’évaluation institutionnelle des COR est élaboré et validé.

Tableau 7 : Accréditation des EES publics en 2023

Université	Nombre programmes recevables	Nombre programmes évalués	Nombre programmes soumis au CS	Nombre programmes accrédités
UIDT	0	2	7	7
UASZ	7	8	9	9
UN-CHK	6	7	7	6
UADB	8	2	4	4
UGB	10	10	9	9
UCAD	3	0	0	0
Total	34	29	36	35

Source ANAQ-SUP 2023

- **Accompagnement des EES publics, privés et COR**

Durant l'année 2023, les activités d'appui techniques ont été organisé pour 61 EES, dont 8 publics et 53 privés.

Les activités d'accompagnement, pour l'essentiel, concernent les activités relatives à la politique, au dispositif qualité, au fonctionnement des cellules internes d'assurance qualité (CIAQ), aux procédures d'habilitation et à l'accréditation.

- **Élaboration d'outils d'évaluation et d'assurance qualité**

L'ANAQ-Sup, après avoir mis en application des outils d'évaluation (référentiels, guides) sur une durée excédant cinq (5) années, a procédé à la révision des outils que sont :

- Référentiel d'évaluation d'institutions (type classique)
- Référentiel d'évaluation de Programmes de Formation (type classique)
- Référentiel d'évaluation de Programmes de Formation à Distance
- Référentiel d'évaluation d'institutions de Formation à Distance
- Projet de Guide d'auto-Évaluation
- Guide d'évaluation externe

Dans la perspective de l'évaluation des Centres Organismes de Recherche, le référentiel d'évaluation a été élaboré, suite à la mise en place d'une commission technique formée de plusieurs acteurs concernés par le domaine de la recherche-innovation. Le référentiel a été par la suite validé par le Conseil scientifique de l'ANAQ-Sup.

3.1.1.4. Résultats pédagogiques 2023

Au plan du rendement interne, en raison des retards accusés sur le calendrier universitaire, très peu d'établissements publics ont terminé entièrement leurs évaluations de l'année 2022-2023. Toutefois, les résultats de 2021-2022 en licence sont satisfaisants avec un taux de diplomation en Licence de 66,21% ; ce qui dénote une bonne efficacité même si des efforts sont à fournir sur le plan de l'efficience car les années universitaires durent toujours plus longtemps que prévu.

Par rapport aux ISEP, tous les résultats sont disponibles avec un taux de promotion qui varie entre 88,81% (ISEP de Matam) et 95,05% (ISEP de Bignona).

Tableau 8 : Résultats désagrégés du programme éducation supérieure : Performances académiques

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Écart
Amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les EES	Améliorer la qualité des enseignements	Les dispositifs d'amélioration des enseignements sont mis en place et sont fonctionnels	Taux de promotion en licence 1	UCAD	52,50%	-
				UGB	62,06%	-
				UIDT	75,46%	-
				UAD	63,86%	-
				UASZ	57,53%	-
				UNCHK	67,65%	-
				USSEIN	76,36%	-
				UAM	83,47%	-
				ISEP THIES	76%	90,81% 14,43%
				ISEP DIAMNIADIO	88%	87,48% -0,08%
				ISEP RICHARD TOLL	98%	89,86% -7,88%
				ISEP MATAM	87,90%	88,81% 0,91%
				ISEP BIGNONA	96%	95,05% -1,03%
Amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les EES	Améliorer la qualité des enseignements	Les dispositifs d'amélioration des enseignements sont mis en place et sont fonctionnels	Taux de réussite en licence	UCAD	55,73%	-
				UGB	65%	-
				UIDT	73,88%	-
				UAD	68%	-
				UASZ	75%	-
				UNCHK	74%	-
				USSEIN	87,62%	-
				UAM	92,98%	90,66% -2,32%

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs		Référence 2022	Réalisé 2023	Écart
Amélioration de la qualité des enseignements, de la promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les EES	Améliorer la qualité des enseignements	Les dispositifs d'amélioration des enseignements sont mis en place et sont fonctionnels	Taux de promotion en master 1	UCAD	70,99%	-	-
				UGB	84%	-	-
				UIDT	93%	-	-
				UAD	81,95%	-	-
				UASZ	82%	-	-
				UNCHK	76,50%	-	-
				EPT	100%	-	-
				UAM	-	96,55%	-

En ce qui concerne le ratio d'encadrement, les étudiants de l'enseignement supérieur public ont été encadrés par **2496** enseignants permanents dont **411** femmes représentant **16,47%**. Il est calculé sans l'Université Numérique est de :

- **1/54** pour les **PER** et **PEF** permanents
- **1/18** pour les **PER** et **PEF** permanents et vacataires

Les taux d'encadrements calculés ne prennent pas en compte les étudiants inscrits dans les formations payantes qui sont au nombre de **12872** représentants **6,50%** de l'effectif total des étudiants inscrits dans les universités publiques.

Tableau 9 : Encadrement des étudiants dans les EES publics en 2023

Année 2022-2023			Ratio d'encadrement		
EES publics	PER + PEF	Vacataires	Effectif étudiants (FI)	PER + PEF	PER+PEF +VAC
UCAD	1432	2337	82422	1/52	1/22
UNCHK	39	428	53214	1/1364	1/114
UGB	316	16	14922	1/47	1/45
UAD	126	0	9135	1/72	1/72
UASZ	192	497	7696	1/40	1/11
UIDT	173	569	7234	1/47	1/13
USSEIN	43	554	2989	1/69	1/5
UAM	35	171	1218	1/35	1/6
EPT	42	37	431	1/10	1/5
ENDSS	39	200	341	1/9	1/2
CPGE	13	6	50	1/3	1/3
ISEP THIES	12	262	2917	1/243	1/11
ISEP DIAMNIADIO	10	60	1085	1/108	1/15
ISEP R TOLL	5	93	625	1/125	1/6
ISEP BIGNONA	8	23	470	1/59	1/15
ISEP MATAM	11	77	385	1/35	1/4
TOTAL	2496	5330	185137	1/74	1/24

3.1.1.5. Les TIC dans l'enseignement supérieur

Tableau 10 : les TIC dans l'enseignement supérieur en 2023

Établissements	Nombres de cours mis en ligne	Plateformes utilisées
UCAD	5543	https://fad.ucad.sn/
UGB	723	http://foad.ugb.sn/
UIDT	165	fad.univ-thies.sn
UAD	1770	https://www.foad.uadb.edu.sn/
USSEIN	7	ussein.uvs.sn
UNCHK	6735	portail.unchk.sn/formation
UASZ	764	http://foad.uasz.gouv.sn/
UAM	612	Plateforme EAD mutualisée
TOTAL	16319	-

Conformément aux orientations contenues dans ses documents stratégiques, le MESRI s'est engagé à développer l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur, d'une part pour être capable de faire face aux flux sans cesse croissants des effectifs des étudiants et, d'autre part, pour améliorer la qualité des enseignements-apprentissages et renforcer la transparence dans la gestion, l'équité et l'accès. Ces plateformes ont permis de dispenser **16 319** cours en ligne dont **41,27%** à l'**UNCHK** et **33,97%** à l'**UCAD**.

3.1.1.6. Institut Sénégalo-Britannique pour l'Enseignement de l'Anglais

L'ISBEA est un établissement public à caractère administratif rattaché au MESRI qui contribue au développement de la connaissance et à la pratique de la langue anglaise au Sénégal.

Au cours de l'année académique 2023, les cours ont débuté en novembre 2022, avec en prévision huit modules mensuels de 20 heures planifiés de novembre à juin et des cours intensifs de juillet à septembre. L'Institut a ouvert 198 (182 en 2022) classes pédagogiques avec 1543 (1742 en 2022) étudiants inscrits dont 767 femmes soit 49.71%.

- **Traduction** : 6608 documents au 31 décembre 2023 soit 110.13 % (cible : 6000 documents par an).

Résultats enregistrés aux examens sont les suivants :

On relève une bonne performance en termes d'accès autant au BEPA qu'au DEPA. Les effectifs cumulés atteignent 145 en 2023 contre 84 en 2022. Concernant la qualité, de 2022 à 2023, on note une baisse des taux de réussite qui passent, pour le BEPA, de 77.55% à 73.83% soit 4 points de moins et pour le DEPA, de 67.85% à 57.69% soit 10 points de moins. Pour les cours intensifs, 479 attestations ont été délivrées en 3

mois (juillet, aout et septembre 2023). Des tests ont été organisés selon deux formats, 406 en papiers et 21 en ligne.

- **Les cours en ligne**

Le dispositif des cours en ligne est mis en place et les enseignements ont démarré. En 2023, les cours en entreprises sont organisés pour les structures suivantes : ISEP Diamniadio, GIZ, GMD, Rosa Luxemburg, Interpol, UK Embassy, ASECNA et EPC Mineex Sika Sénégal. De même des cours en individuel ou One to one ont été organisé pour SATARA, GIZ et des particuliers.

3.1.2. OS2 : Promouvoir l'employabilité et l'insertion professionnelle dans les EES

L'employabilité est apparue comme une nouvelle mission des universités, en particulier, et des établissements d'enseignement supérieur, en général. Au Sénégal, d'une part, l'État organise et finance le Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSEJ) qui a pour mission de faciliter la création d'entreprises en apportant une formation, un soutien technique et financier, des conseils et des services aux jeunes entrepreneurs. D'autre part, les EES font l'apprentissage de cette nouvelle mission et mettent en place progressivement des structures dédiées à l'accompagnement des étudiants, à travers les stages professionnels, le travail en alternance, l'insertion en entreprise et l'auto-emploi. Deux types de structures encadrent cette activité : les incubateurs, les directions/divisions/bureaux en charge de l'insertion.

3.1.2.1. Les incubateurs

Les résultats indiqués dans le tableau 13(annexes) ont été atteints par les différents incubateurs des universités suivantes : UCAD, UGB, UIDT, UASZ, USSEIN et UNCHK. Ils ont accompagné 2627 étudiants, sensibilisé à l'entrepreneuriat 2174, incubé 282 projets et permis la création de 53 entreprises.

Par ailleurs le projet d'établissement d'un centre d'incubation de start-up et d'un Makerspace au Sénégal avec la KOICA est en cours. Ce projet a accompagné 137 équipes dans la phase de préincubation et 20 équipes dans la phase d'incubation en 2023. Il a permis à 05 start-ups sénégalaises de participer au COME-UP qui est un Festival mondial des start-ups en Corée du Sud.

Relevons toutefois que la construction de l'incubateur qui incombe à la partie sénégalaise tarde à démarrer du fait de l'indisponibilité du site devant abrité le projet.

3.1.2.2. Les structures en charge de l'insertion

Les écoles d'ingénieurs et certains établissements privés d'enseignement supérieur ont une tradition de suivi de leurs apprenants. Ils disposent ainsi de structures plus ou

moins organisées chargées de l'insertion. Pour les Universités, ces structures sont encore naissantes et occupent des niveaux hiérarchiques très variés dans l'organigramme. On retrouve des directions de l'insertion comme c'est le cas à l'UGB, à l'UIDT (Division érigée en Direction de l'insertion en 2023) et à l'UASZ ou d'autres structures avec des niveaux plus bas dans l'organigramme comme des bureaux. C'est pourquoi, le suivi des activités et de la performance des structures d'insertion est très faible et les données font défaut.

• **Insertion dans les ISEP**

On constate dans la quasi-totalité des ISEP une augmentation progressive des apprenants dans les différents métiers avec un taux d'insertion satisfaisant.

Tableau 11 : Insertion dans les ISEP

Etablissements	Auto emploi (A)	Emploi salarié (B)	Inseré (A+B)	Diplômés	Taux d'insertion	Année d'obtention de diplôme
ISEP BIGNONA	8	40	48	79	61%	2022
ISEP MATAM	26	2	28	57	49%	2022
ISEP RICHARD TOLL	9	69	78	153	51%	2022
ISEP DIAMNIADIO	17	185	202	295	68%	2021
ISEP THIES	NR	NR	NR	NR	NR	NR

3.1.2.3. L'accès aux écoles d'ingénieurs, Instituts d'enseignement professionnel (ISEP) et autres cycles courts

Dans les écoles d'ingénieurs, l'accès se fait généralement par voie de concours. Le nombre de places très limité et les profils ciblés font que les effectifs accueillis restent encore très faibles. Il faut noter que certaines écoles organisent des formations payantes dont les effectifs ne sont pas retracés dans ce rapport.

En ce qui concerne les écoles d'ingénieurs publiques et les écoles professionnelles, les effectifs en **2023** s'élèvent à **2501** étudiants dont **34%** de femmes et **66%** d'hommes.

Tableau 12 : Effectifs des écoles d'ingénieurs et Instituts de formation à vocation professionnelle publics en 2023

Universités	Hommes	Femmes	Total
UCAD	530	320	850
UIDT	409	214	623
UGB	203	73	276
UAD	199	122	321
EPT	298	133	431
Total	1 639	862	2 501

Concernant les cinq ISEP fonctionnels, les effectifs des apprenants sont passés de **4142 à 5482** entre **2022** et **2023** soit un taux d'évolution de + **31,7%**. Les filles représentent 48% de l'effectif contre 47% en 2022. L'ISEP de Thiès représente l'effectif le plus important 53,21%, suivi de l'ISEP de Diamniadio 19,79%, de l'ISEP de Richard Toll 11,4%, puis de L'ISEP de Bignona 8,57% et l'ISEP de Matam 7,02% .

Tableau 13 : Offre de formation des ISEP en 2023

Établissements	Nombre de filières
ISEP THIÈS	27
ISEP DIAMNIADIO	10
ISEP RICHARD TOLL	5
ISEP BIGNONA	7
ISEP MATAM	8

Au total, l'effectif des étudiants/apprenants dans les cycles courts en **2023** : DUT+RISEP est de **6468**.

Tableau 14 : Effectifs des formations courtes (DUT et ISEP) en 2023

GENRE	DUT	RISEP	TOTAL
Hommes	482	2874	3356
Femmes	504	2608	3112
Total	986	5482	6468

Tableau 15 : Effectif des ISEP par genre en 2023

Établissement	Filles	Garçons	Total
ISEP Thiès	1431	1486	2917
ISEP Diamniadio	498	587	1085
ISEP Richard Toll	295	330	625
ISEP Matam	175	210	385
ISEP Bignona	209	261	470
TOTAL	2608	2874	5482

Au total, les écoles d'ingénieur, les cycles courts et les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) regroupent un effectif de **9019 apprenants** en **2023**, représentant **4,54%** des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignements supérieurs publics.

Nous avons noté une hausse de **1302** étudiants par rapport à l'effectif de **2022** soit un taux d'accroissement annuel **16,22%**.

L'effectif est encore faible par rapport à la volonté d'orienter les enseignements vers les cycles courts et d'ingénieurs.

• **Performance financière des ISEP**

Les ISEP ont exécuté un budget de 3 789 520 685 sur 4 260 290 407. Les ressources budgétaires permettent de prendre en charge les frais de fonctionnement (48 %), les dépenses de personnel (36%) et les investissements dont construction et équipements (16 %).

On note un effort consenti par les ISEP dans l'investissement afin de prendre en compte les besoins d'infrastructures et d'équipements pédagogiques (Construction de salles de classes, d'ateliers et d'équipements divers).

Le taux d'exécution budgétaire 2023 de la subvention est de 89 %, ce taux s'explique par :

- les lenteurs sur la passation et l'exécution des marchés de travaux et d'équipements (Investissement, Biens et Services) ;
- le non-paiement de certains marchés en cours d'exécution et qui seront livrés et payés au courant de l'année n + 1 ;
- la suspension des enseignements apprentissages suite aux manifestations socio politiques nationales ;
- le manque de personnel gestionnaire technique, de service et de personnel enseignant formateur ;
- le non recouvrement de certaines recettes inscrites dans le Budget (frais d'inscription, services vendus, etc.).

Tableau 16 : Répartition de la subvention

Éléments	Prévu	Réalisé	Taux sur le budget Global	Reste à exécuter	Taux d'exécution
PERSONNEL	1 554 014 054	1 499 165 725	36%	54 848 329	96%
BIENS ET SERVICES	2 030 979 107	1 872 310 564	48%	158 668 543	92%
INVESTISSEMENT	675 297 246	418 044 396	16%	257 252 850	62%
TOTAL	4 260 290 407	3 789 520 685		470 769 722	89%

3.1.2.4. Les Centres d'excellence africains (CEA)

Le projet des centres d'excellence africains (CEA), financé par la Banque mondiale dans quelques pays africains dont le Sénégal, vise à soutenir des filières d'enseignement spécialisées dans les domaines de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques (STIM), mais aussi de l'agriculture et de la santé. Les centres d'excellence africains sont initiés afin d'accroître les compétences dans des filières spécifiques ayant un impact sur le développement. Le modèle de financement

des CEA est basé sur les résultats ; ainsi la première phase des CEA a contribué à orienter les établissements d'enseignement et de recherche vers la performance. Au-delà des programmes spécifiques, la mise en œuvre des CEA permet de concilier les programmes d'enseignement et de recherche avec les défis de développement régionaux, de soutenir les universités en matière de gestion et d'administration et les institutions africaines en vue de l'atteinte des normes de qualité internationale.

Au Sénégal, quatre centres d'excellence ont déjà vu le jour ; il s'agit du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF) basé à l'UCAD, du Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (CEAMITIC) basé à l'UGB, du Centre d'Excellence Africain Agir-Environnement-Santé (AGIR) et du Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Agrisan).

Depuis 2014, le Sénégal bénéficie d'un financement de 16 millions de dollars. Après la phase 1 (2014-2018), la Banque mondiale, s'appuyant sur les résultats obtenus, a lancé la phase 2 dénommée projet de centres d'excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique pour l'impact sur le développement « CEA Impact » (2019-2023).

Elle porte sur des choix plus ciblés des centres sélectionnés et vise à :

- répondre de manière plus efficace aux demandes régionales en compétence et en recherche
- renforcer les liens avec les industries ;
- soutenir le développement des capacités institutionnelles des universités hébergeant les CEA
- assurer une meilleure coordination avec les partenaires régionaux et internationaux.

L'objectif du premier « CEA Impact » est d'améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement supérieur dans certaines universités grâce à la spécialisation et à la collaboration régionales.

Les résultats attendus en 2023 sont entre autres :

- 10 500 étudiants (nationaux et régionaux) sont inscrits à des cours / programmes spécialisés de maîtrise, de doctorat et de courte durée dans les CEA ;
- 1000 doctorants sont inscrits à des programmes spécialisés dans les CEA ;
- 3500 étudiants en maîtrise sont inscrits dans des programmes spécialisés dans les CEA ;
- 6000 étudiants sont inscrits à des cours professionnels de courte durée dans les CEA.

En 2023 les CEA (SAMEF, AGIR et AGRISAN) ont accompagné 210 étudiants titulaires d'un Doctorat (PHD), 660 étudiants titulaires d'un master, 227 apprenants titulaires d'un certificat en formation courte durée dans les spécialités dispensées. Ils ont mobilisé un budget de 2 303 180 944 F CFA.

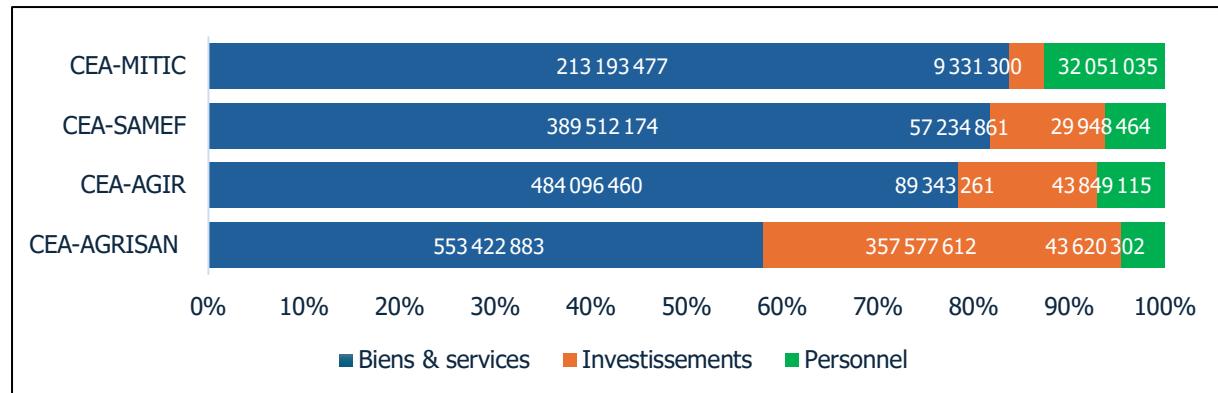


Figure 1 : Répartition du budget des CEA par nature de dépenses

Tableau 17 : Performances des centres d'excellences africains

Nom du centre d'excellence	CEA-AGIR	CEA-AGRISAN	CEA-MITIC	CEA-SAMEF
Durée de fonctionnement	4 ans	4 ans	2014-2023 (09) ans	7 ans
Les Centres d'intérêt du Centre d'excellence	Santé Environnement Sciences Sociétés	Les activités du centre sont axées sur la formation, la recherche et le service à la communauté dans le domaine de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.	Développement des Sciences, des Technologies, des sciences de l'Ingénieur et des Mathématiques (STEM)	Contribuer à l'amélioration de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au Sénégal et en Afrique de manière générale En appuyant les activités de formation, de recherche et de soins médicaux dans les communautés du Sénégal et de la sous-région
Budget mobilisé par les CEA en 2023	617 288 836 FCFA	959 620 797 FCFA	254 575 812 FCFA	476 695 499 FCFA
Nombre de diplômés par niveau en 2023	PhD (DES et autres PhD) : 24 MASTER : 124 FORMATION COURTE DUREE : 30	PhD (DES et autres PhD) : 00 MASTER : 84 FORMATION COURTE DUREE : 85	PhD (DES et autres PhD) : 101 MASTER : 430 FORMATION COURTE DUREE : 00	PhD (DES et autres PhD) : 85 MASTER : 22 FORMATION COURTE DUREE : 112

Tableau 18 : Activités réalisées en 2023

CEA-AGRISAN	CEA-SAMEF	CEA-MITIC
Pédagogie : Réhabilitation des salles, renforcement des capacités (enseignants, personnel), formations courtes, accréditations, et acquisition de serres.	Pédagogie : Distribution de kits pédagogiques, mobilité des enseignants entre universités partenaires, et activités à impact institutionnel.	Pédagogie : Renforcement des masters et formations doctorales et organisation de manifestations scientifiques.
Recherche : Subventions, soutien aux publications, acquisition d'équipements, organisation d'événements et travaux pour le bâtiment R+4.	Recherche : Subventions pour projets et publications scientifiques.	Recherche : Distribution des bourses de mobilité aux enseignants-chercheurs
Partenariats : Collaboration avec industriels et institutions académiques.	Partenariat : Animation de réseaux santé mère-enfant et campagnes de sensibilisation communautaires sur des techniques innovantes.	Partenariat : Collaborations avec des partenaires nationaux, sous-régionaux et internationaux à travers des rencontres et organisation d'un atelier de renforcement des capacités des chercheurs dans la réponse à des appels à projet.
Gouvernance : Renforcement administratif, équipements informatiques, gestion logistique, manuel de procédures et audit annuel	Gouvernance : Gestion du personnel, renforcement des capacités, fonctionnement logistique (maintenance, fournitures, véhicules, télécommunication), organisation d'événements scientifiques, communication (site web, journal), acquisition de logiciels de gestion, aménagements de bureau, suivi-évaluation et audit.	Gouvernance : Gestion de la communication, organisation de missions internationales, l'entretien des infrastructures et véhicules, rémunération du personnel, maintenance du logiciel de gestion financière, et un audit externe.

3.1.2.5. Campus Franco sénégalais

Le CFS a vocation, à répondre à des besoins faiblement satisfaits au Sénégal, en matière de formation, de recherche et d'innovation. Quinze (15) formations supérieures coconstruites (doubles diplômes, formations colocalisées, etc.) ont été sélectionnées et retenues.

En 2023 vingt-et-une formation ont été dispensées dont 10 en Licence, 5 en Master et 6 en certificats/DU. Le CFS a encadré 1122 étudiants et a enregistré des taux de réussite.

Tableau 19 : Répartition des effectifs du CFS en 2023 par genre et par niveau d'études

Genre	Certificat/DU	Licence	Master	Total
Femmes	20	452	65	537
Hommes	50	395	140	585
% femmes	28,57%	53,36%	31,71%	47,86%
Total	70	847	205	1122

3.1.2.6. École nationale de développement sanitaire et social (ENDSS)

Créée en 1992 et rattachée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) en 2023, l'ENDSS est une institution d'enseignement supérieur spécialisée dans la formation des professionnels de la santé et du social. Elle a pour missions principales :

- Former les futurs infirmiers, sage-femmes, prothésistes dentaires, préparateurs en pharmacie, et bien d'autres encore, à travers des licences et des masters.
- Assurer la formation continue du personnel de santé.
- Mener des recherches pour améliorer la santé et la protection sociale.
- Offrir des services de santé à la communauté.

L'ENDSS est structurée en deux départements :

- Département des Études de Base en Sciences de la Santé (DEBSS) : pour les licences.
- Département des Études Spécialisées en Sciences de la Santé (DESSS) : pour les masters.

- **Etudiants /Apprenants**

Pour l'année académique 2022-2023, les étudiants inscrits étaient au nombre de 520 ,18 ont abandonné en cours d'année, 502 ont poursuivi les enseignements dont 237 en Licence 1 et 265 en Master 1.

En 2023, l'ENDSS a accueilli 38 étudiants étrangers, dont 22 femmes et 16 hommes. La majorité de ces étudiants proviennent du Burkina Faso et des Comores.

Tableau 20 : Répartition des effectifs de l'ENDSS en 2023 par genre et par niveau d'études

Genre	Licence 1	Master 1	Total
Femmes	195	191	386
Hommes	42	74	116
<i>% femmes</i>	82%	72%	77%
Total	237	265	502

- **Taux de réussite aux concours 2022 et insertion des diplômés**

Les taux de réussite aux concours nationales en 2022 sont de 100% pour les filières sage-femme d'état et infirmiers. Le taux d'insertion de ces diplômés est de à **95 %**.

- **PER et PATS**

Elle s'appuie sur un corps professoral composé de 39 enseignants permanents dont 12 femmes et de 200 vacataires appartenant à la Faculté de Médecine de pharmacie et d'odontologie de l'UCAD, d'autres structures et de professionnels de santé en lien avec les filières en place.

Le personnel administratif technique et de service permanent est en sous-effectif, l'ENDSS ne dispose que de 2 agents permanents appuyé par 27 vacataires ou prestataires.

- **Partenariats**

Dans le cadre de son partenariat international, le Centre d'Application pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CASME) financé par le Japon pour l'encadrement pratique des étudiants a offert des consultations gratuites en gynécologie, suivi prénatal gynécologique, prénatale et de planification familiale, dépistage par IVA/IVL du cancer du col de l'utérus, dépistage du cancer du sein et échographie.

3.1.2.7. PESEREE

Le Programme d'Enseignement Supérieur pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (PESEREE) est un projet sénégalo-allemand sous la tutelle du MESRI. Mis en œuvre par le bras technique de la coopération Allemande, la GIZ, le PESEREE a pour objectif d'améliorer l'orientation pratique des curricula et des formations dans le domaine des Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (ER/EE) et surtout de contribuer à une meilleure employabilité des diplômés issus de ces filières y compris la promotion de l'esprit entrepreneurial dans ce secteur. Constitué de 3 phases sur une durée de 10 ans (2015 - 2025), le PESEREE a un budget global de 10 693 800 000 FCFA. Le financement de la phase 2, en cours depuis janvier 2019, représente 47,33% du budget global. Soit 5 061 500 000 FCFA.

Durant l'année 2023, le PESEREE a contribué à hauteur de 986 376 972 Fcfa pour la formation, le développement de curricula et l'acquisition de matériels et équipements pour les ISEP. Cet appui a permis, entre autres, à l'ISEP Mbacké de démarrer ses activités d'apprentissage. La filière des énergies renouvelables a été restructurée à travers la révision et la formulation de sept (07) curricula selon l'approche APC. Parallèlement, une campagne d'information digitale sur les métiers a été organisée. Le PESEREE a aussi soutenu la promotion des idées entrepreneuriales dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les universités partenaires et les ISEP en synergie avec les acteurs de l'écosystème. Cette activité a permis la formation de 19 formateurs dont 11 femmes et de 5 coachs femmes et de toucher 310 étudiants dont 130 filles. Le nombre d'étudiant formé en entreprenariat est de 376.

3.1.3. OS3 : Renforcer le cadre juridique et opérationnel de la recherche

Le système national de recherche s'appuie essentiellement sur les écoles doctorales, les laboratoires et les instituts de recherche qui sont intégrés aux établissements publics d'enseignement supérieur, tels que l'Institut fondamental d'Afrique noire - Cheikh Anta Diop (IFAN-CAD), ainsi que sur des organismes de recherche tels que l'Agence nationale de la recherche scientifique appliquée (ANRSA), l'Institut sénégalais

de recherches agricoles (ISRA), l’Institut de technologie alimentaire (ITA), le Centre de suivi écologique (CSE), l’Institut Pasteur de Dakar (IPD), le Centre de recherche océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT) ou encore l’Institut de recherche en santé de surveillance épidémiologique et de formation (IRESSEF). Le Sénégal abrite également des structures de recherche internationales comme l’Institut de recherche pour le développement (IRD), AfricaRice, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) ou le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Toutefois, l’absence d’une Organisation faîtière qui coordonne à l’échelle nationale les activités de recherche conjuguée à la faiblesse du cadre normatif et réglementaire de la recherche constitue un frein au développement de la recherche-innovation au Sénégal.

A l’échelle du MESRI, le programme « Recherche & Innovation » a été transformé en action en 2020 au sein du programme « éducation supérieure » et intitulée ainsi « Développement de la politique de Recherche et d’Innovation ».

Le nombre de chercheurs (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et étudiants en master 2) dans les universités du Sénégal est de 21 044 en 2023 contre 23 166 en 2022. Cette baisse constatée s’explique par la réduction des effectifs en deuxième année de master qui est passé de 14399 en 2022 à 12184 en 2023.

La population de chercheurs du Sénégal par catégorie d’acteurs est répartie comme suit : 57,90% de chercheurs en master ; 30,31% de doctorants, 11,64% d’enseignants chercheurs et 0,15% de chercheurs à temps plein. En 2023, les écoles doctorales, au nombre de 14, ont encadré 6 378 doctorants (D1 à D3), dont 2 154 femmes.

Tableau 21 : Effectifs des Chercheurs par établissement 2023

Université/Ecole	Nombre de PER permanents		Nombre de chercheurs		Nombre de doctorants		Nombre d’étudiants en Master 2	
	H	F	H	F	H	F	H	F
UCAD	1155	277	28	4	2835	1507	3644	2540
UGB	276	40	0	0	575	198	994	650
UIDT	153	20	0	0	336	235	321	223
UADB	114	12	0	0	146	50	484	297
UASZ	179	13	0	0	313	159	492	258
USSEIN	33	10	0	0	0	0	0	0
UNCHK (ex UVS)	32	7	0	0	19	5	1102	1077
UAM	29	6	0	0	0	0	0	0
EPT	38	4	0	0	0	0	66	36
ENDSS	27	12	0	0	0	0	0	0
Total	2049	401	28	4	4224	2154	7103	5081

3.1.3.1. Gouvernance (textes et documents)

Les textes portant sur la gouvernance et l'encadrement des activités de recherche dans les EES et Instituts de recherche sont toujours dans le circuit administratif pour adoption. Il s'agit des projets suivants :

Le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un Laboratoire Mixte de Recherche (LMR) ;

- Le projet de décret relatif au diplôme de doctorat et règlement intérieur des écoles doctorales intégrant le collège national des écoles doctorales ;
- Élaboration du cadre juridique et mise en place d'un observatoire STI qui est une recommandation phare du document de politique STI ;
- Arrêté portant sur le statut de l'ATER (attaché temporaire de recherche et d'enseignement) ;
- Le projet de décret portant statut, organisation et fonctionnement du Conseil national de la Recherche et de l'Innovation (CNRI) qui est appelé à être une instance de concertation, d'orientation et de réflexion stratégique sur la politique nationale de recherche. Il donne les grandes orientations de la recherche en lien avec les domaines prioritaires identifiés dans le PSE ;
- Le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un Fonds national de la recherche et de l'innovation (FNRI) qui est une recommandation phare du Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur tenu en août 2013.

A cela s'ajoute l'élaboration d'une loi d'orientation de la recherche et de l'innovation ainsi qu'un décret portant création, organisation et fonctionnement du comité chargé de l'évaluation des programmes et projets nationaux de recherche.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 de l'Initiative des Conseils Subventionnaires de la Science (SGCI-2), le MESRI a bénéficié d'un accompagnement du Centre Africain d'Études Technologiques (ACTS), dans le cadre du projet Evi-Pol pour finaliser son document de Politique Nationale de science, Technologie et Innovation (PNSTI) et du plan d'action qui en a découlé.

La DGRI a élaboré un Plan stratégique national de la Recherche et de l'Innovation (PSNRI) 2023-2032, en cohérence avec les priorités du PSE, notamment en matière d'industrialisation et d'entreprenariat. Ce plan servira d'instrument de connexion de tous les acteurs intervenant dans la recherche et l'innovation à travers un nouveau système intégré de gouvernance par la création d'un conseil national de la recherche et de l'innovation (CNRI).

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a organisé la 1^{ère} édition de la BIENNALE de la Recherche, de l'Innovation et de l'Industrialisation en Afrique (BRII-Afrique), du 28 au 30 Novembre 2023, en partenariat avec l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, l'Institut

de Recherches en Santé, de Surveillance épidémiologique et de Formations (IRESSEF), le Dakar American University of Sciences and Technology et le Groupe d'Études et de Recherches en Médecine nucléaire (GERMN). Cette Biennale est la première étape de la mise en œuvre du Plan stratégique national de la Recherche et de l'Innovation (PSNRI) 2023-2032. Elle a été, entre autres, l'occasion d'exposer et de partager les résultats de la Recherche scientifique et de l'Innovation, de promouvoir leur industrialisation et de faciliter leurs visibilités et accessibilités.

3.1.3.2. Assurance qualité dans la recherche

En ce qui concerne l'évaluation des structures de recherche, en 2023, l'ANAQ-Sup a procédé au lancement officiel des procédures d'accréditation des Écoles doctorales (ED) et d'évaluation pilote des Centres / Organismes de Recherche (COR). L'École Doctorale Sciences et Technologies (ED-ST) de l'Université Gaston Berger et les 7 écoles doctorales³ de l'UCAD ont démarré leur auto évaluation.

Pour ce qui est des COR, 7 candidatures ont été enregistrée dont deux (2) recevables⁴.

Ainsi donc, dans le domaine de l'évaluation des COR et des ED, dix (10) dossiers ont entamé leur procédure d'auto-évaluation en 2023, mais aucune évaluation externe n'a démarré pour des raisons de non recevabilité.

3.1.3.3. Projets de recherche

Il s'agit du projet SENSAT anciennement appelé Centre M-AIT, du supercalculateur, du Centre National de Microscopies Électroniques (CNME) et de la plateforme de Génétique Moléculaire et Biotechnologie.

- Projet de mise en place du Supercalculateur**

Livré depuis 2020, pour une enveloppe globale de 10 millions d'euros, le Supercalculateur entre dans une phase active de fonctionnement. Comme souhaité par le gouvernement, le dispositif va s'orienter vers la recherche, la formation et l'aide à la décision. Le CINERI, est chargé du fonctionnement du supercalculateur.

- Projet du Centre National de Microscopies Électroniques (CNME)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision présidentielle n°8 « donner un nouvel élan à la recherche et à l'innovation ». Le premier maillon de la plateforme mutualisée avec des équipements scientifiques lourds à la Cité du savoir de Diamniadio est la mise en place d'un Centre national de Microscopies électroniques (CNME).

³ École Doctorale Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (ED-SEV) ; École Doctorale Eau, Qualité et Usages de l'Eau (EDEQUE) ; École Doctorale Études de l'Homme et de la Société (ED-ETHOS) ; École Doctorale Arts, Cultures et Civilisations (ED-ARCIV) ; École Doctorale Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (ED-JPEG) ; École Doctorale Physique, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Ingénieur (ED-PCSTUI) ; École Doctorale Mathématiques et Informatique (ED-MI).

⁴ Laboratoire Eau, Energie, Environnement et Procédés industriels (LE3PI) et de l'Institut de Santé et Développement (ISED).

Ce centre de microscopie à vocation nationale et sous régionale, permettra la caractérisation des matériaux à travers des études morphologiques et ultra-structurales détaillées des matériaux à l'échelle micrométrique et nanométrique. Il a pour vocation d'assurer des prestations de service dans le domaine des sciences des matériaux grâce à ces équipements de pointe.

- **Projet SENSAT (Centre M-AIT)**

Le Sénégal, dans sa volonté d'exploiter pleinement le potentiel offert par l'espace pour soutenir son développement économique et social, ambitionne de bâtir un écosystème du spatial. Dans ce cadre, en collaboration avec ARIANE Group dans un premier temps, le projet a été créé.

Ce projet exige entre autres préalables, l'existence de ressources humaines spécialisées, c'est pourquoi, depuis 2020 trois ingénieurs sénégalais sont en formation au Centre Spatial Universitaire de l'Université de Montpellier.

Le projet SENSAT comprend trois phases principales :

- (i) La première phase du projet consiste à la formation de ressources humaines. Aujourd'hui dix (10) ingénieurs et cinq (05) techniciens sont formés à la fabrication et l'exploitation d'outil spatiaux.
- (ii) La fabrication, la mise en orbite et l'exploitation du premier satellite du Sénégal. Les ingénieurs et techniciens formés ont conçu et fabriqué le premier satellite de notre pays. Ce satellite dénommé GAINDESAT est mis en orbite au mois d'août 2024 et va aider à améliorer la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et des territoires.
- (iii) La mise en place d'un Centre de Contrôle et de Réception des Données du Satellite (CCRDS), réceptionné au mois d'octobre 2023, permet de communiquer avec le satellite GAINDESAT. Le Centre est composé d'une Station terrestre (antenne), d'un Centre de contrôle et d'un Poste contrôleurs.

Aujourd'hui, le projet est dans une phase de mutation en Centre Spatial Universitaire. Cependant, il y'a des actions en instance :

- la signature de la loi spatiale pour une exploitation sans encombre du satellite GAINDESAT ;
- la création par décret du Centre Spatial Universitaire ;
- la construction du siège du Centre Spatial Universitaire avec toutes les infrastructures nécessaires ;
- la sécurisation du budget du projet qui a déjà été évalué et validé par le Ministère de l'économie.

3.1.3.4. Les CRE

Les CRE, interfaces entre les populations et la recherche-développement, permettent entre autres, la diffusion et la vulgarisation des résultats de la recherche, du savoir et du savoir-faire, la promotion et le développement de la culture scientifique, et le transfert de technologies innovantes. Ils offrent un encadrement dans des domaines divers comme l'informatique, la technologie du laser appliquée à l'artisanat, l'aviculture, la sérigraphie, l'agriculture urbaine, les techniques de transformation et de conservation de produits agricoles, les outils et procédés de valorisation et d'utilisation des énergies renouvelables, la production de savon et d'eau de javel, la fabrication de machines de lavage des mains et de distributeurs automatiques de gels, les dessins animés mais surtout dans l'entrepreneuriat et le développement personnel. Ils sont installés à l'échelle de la région, du département, de la commune et du village selon les besoins spécifiques à la localité.

Au total, vingt-trois (23) CRE sont fonctionnels et dans le court terme, il est nécessaire de finaliser les installations des CRE de Ndangalma, Iliao, Nganda, Gossas, Guéoul, Sébikotane, Tanaff, Sibassor et Ndiabel.

Une convention de partenariat est signée entre les CRE et le 3FPT dans l'optique de créer dans les CRE des académies d'innovations technologiques et de certifier certains modules de formation.

3.1.3.5. Financement de la Recherche

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), dans sa mission de promotion de la recherche au Sénégal assure la mise en œuvre de programmes de Financement de la recherche au niveau national et international par le biais de la Direction du financement, de la recherche scientifique et du Développement technologique (DFRSDT).

La DFRSDT mène ses activités à travers les programmes de financement de la Recherche et les projets de développement technologique suivants :

- Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique (FIRST)**

Le FIRST est destiné à subventionner des projets de recherche élaborés par des équipes appartenant à une ou plusieurs institutions du Sénégal, ciblant des domaines prioritaires de développement définis par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour l'édition 2023, seize (16) projets ont été sélectionnés sur les cinquante-six 56 projets qui ont été évalués et finalement 10 financés par le FIRST.

Le budget global de ces 10 projets retenus s'élève à 183 046 473 FCFA.

Les six projets restants sont financés par le Centre africain des études stratégiques (ACTS) pour un montant global de 111 928 538 FCA.

Ces projets sont répartis par domaine de recherche : Agriculture, sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles, Santé ; Energie et Économie numérique.

- **Projets à Financement international**

Dans le cadre du partenariat Long term European African Partnership for food security in Africa, 06 projets sont en cours d'exécution avec des équipes sénégalaises pour un montant global de 1 110 867 910 francs CFA (un milliard cent dix millions huit cent soixante-sept mille neuf cent dix FCFA), avec une contrepartie sénégalaise estimée à 100.000.000 francs CFA.

Trois (3) projets proposés par des équipes de recherche du Sénégal ont été sélectionnés par ERA-Net, en 2021 (deux de l'UCAD et un de l'ISRA), pour bénéficier d'un budget total de 61 595 700 FCFA, dont 50% ont été versé en 2021 soit 30 798 100 FCFA. Le Programme FOSC devrait prendre fin en 2024 et il reste à mobiliser les 50% restant pour permettre aux chercheurs de finaliser leurs projets.

Dans le cadre de cette phase 2 du Science Granting Council Initiative (SGCI), un appel à projets de recherche destiné aux chercheurs résidents au Sénégal a été lancé. Sur les cinquante-sept (57) projets retenus pour l'évaluation, onze (11) projets ont été sélectionnés pour le financement en se basant sur l'enveloppe financière de 248 084 899 FCFA.

Ces projets (voir annexes) sont répartis par domaines de recherche comme suit :

- Sécurité alimentaire : quatre (4)
- Santé : trois (3)
- Gestion des ressources naturelles : trois (3)
- Sciences sociales : un (1).

AJ-CORE, Afrique-Japon Collaboration in Research est un partenariat entre la Fondation nationale pour la recherche (NRF) d'Afrique du Sud et l'Agence japonaise pour la science et la technologie (JST) qui vise à soutenir des projets conjoints de recherche et d'innovation dans des domaines scientifiques désignés entre des chercheurs du Japon, d'Afrique du Sud et des 15 pays africains membres de la SGCI

La contrepartie Sénégalaise destinée au financement de ces projets s'élève à 14.000 USD par projet et par an sur trois ans, soit **48 000 000 FCFA**, tandis que le budget total engagé par le Japon et l'Afrique du Sud s'élève à **1.363.600 USD**.

Tableau 22 : Projets à Financement international

Programmes (fonds)	Nombre de projets	Contrepartie SEN CFA	Fonds levés CFA
FIRST	12	178 465 713	-
AJ-CORE	2	61 595 700	462 967 050
SGCI	11	30 000 000	248 084 899
FOSC	3	48 000 000	54 295 800
ACTS/SGCI	6	24 000 000	111 928 538

3.1.3.6. La recherche scientifique appliquée

L'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA) est chargée de « *superviser et coordonner, sur toute l'étendue du territoire, la recherche scientifique appliquée en veillant à favoriser l'application des découvertes réalisées en recherche fondamentale dans le monde économique, et notamment dans le monde agricole et industriel* » (Décret n° 2008-513 du 20 mai 2008).

En 2023, l'ANSRA a réalisé les projets suivants :

- VARRIWA Appui à la création d'un Pôle d'Excellence national pour mutualiser et accélérer le transfert des résultats de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal (APEX)
- Valorisation des Médicaments Traditionnels Améliorés pour le traitement de l'hypertension artérielle au Sénégal (VALMEDTRA)
- Projet de Formation sur la Valorisation des Résultats de la recherche innovation et de leur exploitation économique au Sénégal (PFVRIEES)
- Forum des Matériaux Innovants et de la Construction Durable en Afrique de l'Ouest (Forum MICD – AO)

Le projet VaRRIWA (« Valorising Research Results and Innovation in West Africa ») est une initiative du consortium de partenaires constitué de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), des quatre structures nationales en charge de la valorisation des résultats de la recherche-innovation dans leurs pays dont l'ANRSA. C'est dans ce cadre que les activités suivantes ont été réalisées :

- suivi des projets tiers de l'appel à propositions de projets « valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'ouest »
- suivi de l'étude de cartographie
- Organisation d'ateliers de partage des résultats de la cartographie et d'ateliers de vulgarisation de la plateforme VaRRIWA et de la participation aux activités de coordination et de suivi du Consortium.

En 2023, la subvention VaRRIWA allouée à l'ANRSA s'élève à 68 775 euros, soit 45 113 443 CFA. Ce budget a été exécuté à hauteur de 54.63%. A cette subvention vient s'ajouter un report sur provenant de la subvention de 2022 pour un montant de 54 067 euros, soit 35 465 716 CFA. Les tableaux suivants illustrent le bilan d'exécution de la subvention.

3.1.3.7. Bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires jouent un rôle central dans le milieu académique en facilitant l'accès à l'information, en soutenant la recherche et en offrant des espaces adaptés à l'étude et au travail. Elles permettent aux étudiants, chercheurs et enseignants d'accéder à une vaste gamme de ressources (livres, revues, bases de données, archives numériques) et fournissent un accompagnement à la recherche par le biais de formations et de consultations spécialisées.

Elles assurent également la préservation du patrimoine intellectuel en archivant des documents académiques et proposent divers services aux usagers, tels que le prêt et la reproduction de documents, ainsi que l'accès aux ressources électroniques. De plus, elles jouent un rôle éducatif en formant les utilisateurs à la recherche documentaire et à l'éthique de l'information.

Toutes les universités publiques, à l'exception de l'Université du Sine Saloum Elhadj Ibrahima Niass de Kaolack dispose d'une bibliothèque universitaire, soit sept (7) bibliothèques universitaires.

- **Locaux - capacités d'accueil - heures d'ouverture**

Dans un environnement universitaire qui évolue vers des modes d'apprentissage hybrides, l'espace est conçue comme un service offert aux étudiants et aux enseignants, même lorsque les bibliothécaires peuvent eux-mêmes être moins présents dans l'espace.

Les bibliothèques offrent de nos jours des espaces de groupes restreints, des box individuels, des espaces de discussions, des jardins ou des promenades extérieurs, et bien sûr les espaces numériques de travail. Les bibliothèques offres des services en présentiel 05 jours sur 07.

Tableau 23 : Locaux, capacités d'accueil et heures d'ouverture des BU

Université	Superficie Nette	Mètre Carré Par Étudiant	Capacité d'Accueil	Nombre de Places Assises	Nombre de Jours d'Ouverture	Nombre d'heures d'ouverture par semaine	Nombre d'heures d'ouverture par an
UADB	2457 m ²	0,28 m ²	1000pl	800	5 j / 7	40 h.	1920 h.
UASZ	900 m2	0,11	175	150	6 j / 7	64 h.	3 328 h.
UCAD	11 470 m2	0,12 m ²	2000	1729	6 j / 7	73h 30mn	4576 h

Université	Superficie Nette	Mètre Carré Par Étudiant	Capacité d'Accueil	Nombre de Places Assises	Nombre de Jours d'Ouverture	Nombre d'heures d'ouverture par semaine	Nombre d'heures d'ouverture par an
UGB	1712 m2	0,141 m ²	1400	510	6 j / 7	64h.	2816 h.
UIDT	1832 m2	1,5 m ²	844 places/ 1267,36 m2	415	5 j / 7	35 h.	200 h.
UNCHK	Virtuelle	-	-	-	En ligne	En ligne	En ligne
UAM	1500 m ²	-	2000	1200	5j / 7	40h / Semaine	9600h / an

- **Le Personnel de la BU**

Le personnel scientifique (conservateurs) et techniques (bibliothécaires) des bibliothèques universitaires reste relativement insuffisante. On note dans l'ensemble 30 conservateurs et 32 bibliothécaires pour toutes les bibliothèques. Les hommes sont largement majoritaires.

Tableau 24 : Personnel des Bibliothèques universitaires

Université	Sexe	Conservateurs	Bibliothécaires	Commis	Informaticiens	Personnel de soutien (Comptables, secrétaires, Chauffeurs, etc.)	Total
UADB	Hommes	2	1	3	0	0	6
	Femmes	1	0	0	0	1	2
	Total	3	1	3	0	1	8
UASZ	Hommes	2	2	9	-	-	13
	Femmes	-	2	1	-	1	4
	Total	2	4	10	-	1	17
UCAD	Hommes	8	12	11	3	15	49
	Femmes	4	8	4	2	5	22
	Total	12	20	15	5	20	72
UGB	Hommes	4	2	7	2	13	28
	Femmes	1	2	6	0	3	12
	Total	5	4	13	2	16	40
UIDT	Hommes	2	1	-	-	2	5
	Femmes	1	0	-	-	1	2
	Total	3	1	-	-	3	7
UNCHK	Hommes	1	-	-	-	-	1
	Femmes	-	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-	1
UAM	Hommes	2	-	-	-	-	2
	Femmes	2	2	1	1	-	6
	Total	4	2	1	1	-	8

- **Le Budget**

En matière de budget, les déséquilibres sont assez visibles. La bibliothèque de l'UCAD vient en tête, suivie de très loin par celle de l'UGB et de celle de l'UASZ et de l'UADB. Les bibliothèques de l'UIDT et de l'UNCHK ne disposent pas de budgets autonomes.

Tableau 25 : Budget et dépenses des Bibliothèques universitaires

Université	Montant du budget	Pourcentage par rapport au budget de l'Université	Dépenses de personnel en FCFA	Dépenses consacrées à la documentation	Autres dépenses de fonctionnement
UADB	9 000 000	0,12%	Prise en charge par rectorat	8 000 000	1 000 000
UASZ	10 000 000	0,15%	-	10 000 000	10 000 000
UCAD	238 191 060	3,48%	79 788 625	60 000 000	169 191 060
UGB	47.000.000	0,44%	6 889 000	9 000 000	-
UIDT	-	-	-	2 000 000	-
UNCHK	-	-	-	Abonnement à la plateforme de cours en ligne ALTISSIA	Paiement des frais de maintenance de la bibliothèque numérique Schola vox International
UAM	31 000 000	-	-	-	-

- **Ressources documentaires**

Les collections des bibliothèques sont de plus en plus hybrides. A l'exception de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane, toutes les bibliothèques offrent à la fois des collections physiques et numériques. Beaucoup d'efforts sont faits dans la mise en ligne des thèses et mémoires et la création de dépôts institutionnels. Le Sénégal va bientôt lancer la plateforme nationale des mémoires et thèses du Sénégal (<http://memthese.info>) ainsi qu'un catalogue commun des bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche du Sénégal, grâce au CNDST (Centre National de Documentation Scientifique et Technique) et au COBESS (Consortium des Bibliothèques d'Enseignement Supérieur et de Recherche du Sénégal).

La bibliothèque assure l'accès à long terme aux documents scientifiques et culturels. En dehors de la bibliothèque centrale de l'UCAD, aucune bibliothèque universitaire n'approche de la norme minimale qui est de 85 000 documents. La rareté des collections spécialisées est aussi à déplorer. Les ouvrages en langue braille sont presque inexistantes comme le personnel spécialisé pour leur mise à disposition.

Tableau 26 : *Publics et services des Bibliothèques universitaires*

Collections	UADB	UASZ	UCAD	UGB	UIDT	UNCHK	UAM
Monographies imprimées, thèses et mémoires	25000	27636	456459	628 Thèses, 3151 Mémoires	8154 titres	Bases de données	-
Périodiques imprimés	30 fonds discontinu	25	6777	477	-	-	-
Bases de données en ligne	20	11	-	4	-	3	1601 Schola vox
Nombre d'articles dans le dépôt numérique	0	433	3 069 articles	0	-	-	-
Nombre de thèses et mémoires dans le dépôt numérique	36	783	19 012 thèses et mémoires	1 449	-	Projet en cours	-
Nombre d'autres types d'objets dans le dépôt numérique	-	225	412 autres types de documents	18181	-	-	-
Nombre d'exemplaires bulletinés (Périodiques)	-	-	1380	-	-	-	-
Consultations données d'enquêtes et statistiques	-	-	10	-	-	-	-
Articles dépouillés	-	-	23	-	-	-	-
Presse locale (titres)	-	-	14	-	-	-	-

3.2. ACCES EQUITABLE

3.2.1. OS4 : Accroître les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement supérieur se fait à partir de l'obtention du bac ou d'un diplôme équivalent. Les primo entrants de la licence 1 des établissements d'enseignement supérieur (EES) sont issus en grande partie des bacheliers de l'année écoulée. Cette partie traite des résultats du bac, des orientations, des capacités d'accueil dans les EES et les effectifs inscrits en 2023.

3.2.1.1. L'accès des bacheliers dans les EES en 2023

- **Les résultats du baccalauréat session 2023**

Le nombre de candidats inscrits à la session normale du baccalauréat 2023 toutes séries confondues s'élève à cent cinquante mille neuf-cent-vingt-cinq 155109, soit une hausse de 4184 candidats par rapport à 2022. Le pourcentage de candidats issus du public est de 54,16% et celui des candidats individuels est à 14,89%.

- **Répartition des candidats présents aux épreuves suivant la série :**

- 150035 présents sur les 155109 inscrits ;
- 122463 candidats des séries littéraires (L'1 – L1a – L1b – L2 – LA – L-AR) ;
- 24847 candidats des séries Sciences et techniques (S1 – S1A – S2 – S2A – S3 – S4 – S5 – F6 – T1 – T2 – STIDD)
- 2725 candidats du tertiaire (STEG) ;
- 928 candidats du Franco-Arabe (LA – S1A – S2A).

- **Les admis**

Soixante-dix-sept mille quatre-cent soixante-dix-sept (**77 477**) candidats ont été déclarés admis à l'issue de la session normale et la session de remplacement, soit un taux de réussite de **51,63%**.

Le total des bacheliers qui a réussi avec distinction est de huit mille deux-cent vingt-huit (8228) répartis comme suit :

- cent-quarante-six (146) mentions Très-Bien ;
- mille quatre-cent vingt (1420) mentions Bien ;
- et six mille six cent soixante-deux (6662) mentions Assez-Bien.

Les candidats au bac restent encore majoritairement issus des séries dites « littéraires » avec 126 893 inscrits sur les 155 109 soit 81,80%. Le reste est constitué des candidats issus des séries scientifiques et techniques (S&T) avec 16,39%, la filière tertiaire (STEG) avec 1,79% et le bac franco-arabe avec 0,06%.

Les bacheliers sont majoritairement issus des séries littéraires avec un effectif de 60075 sur un total de 77477 soit 77,53%. Ceux des séries dites scientifiques-techniques et tertiaires représentent respectivement des effectifs de 15 192 soit 19,60 % et 2055 soit 2,6 %. La filière arabe a enregistré 1820 bacheliers (2,3%) et celle franco-arabe 640 admis soit 0,82 %.

Ces chiffres illustrent toute la difficulté que rencontre le secteur de l'éducation à réorienter le système vers les sciences, technologies et sciences de l'ingénieur. Neuf ans après les Assises de l'Éducation et de la Formation (2014) le déséquilibre persiste encore.

Concernant l'orientation des bacheliers, la plateforme CampuSen a enregistré 72 739 demandes. Toutes ont reçu une proposition définitive, soit 100% de la demande satisfaite. Toutefois, seuls 62 004 ont payé les droits d'inscription. La première liste d'orientation est publiée le 13 octobre 2023 et la dernière liste, le 08 février 2024 soit respectivement 3 et 6 mois après la publication de résultats du baccalauréat général.

Tableau 27 : Les orientations via Campusen

Indicateurs	Valeur	Observations
Nombre de bacheliers	77477	Candidats admis (session normale et session de remplacement)
Nombre de bacheliers ayant effectivement fait une demande	72739	Candidats ayant créé un compte et disposant de dossier(s) valide(s) pour les universités et/ou ISEP
Nombre de places disponibles	71680	Total des quotas transmis par les établissements
Nombre de places disponibles dans les Universités	69013	UAM non comprise
Nombre de places disponibles à l'UCAB	1462	Université Cheikh Ahmadou Bamba
Nombre de places disponibles dans les ISEP	5156	Les cinq ISEP
Nombre de propositions définitives	72739	Soit 100% des demandeurs

Source : Cyber-infrastructure nationale pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (CINERI)

En 2023, à l'instar des années précédentes, l'orientation des bacheliers dans les établissements publics d'enseignement supérieur (universités et ISEP), s'est effectuée via la plateforme campusen.sn. En date du 8 février 2024, sur les 77 477 bacheliers de 2023, les 72 739 ont effectivement fait une demande d'orientation et 72 739 ont reçu au moins une proposition. Tous les bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen et ayant complété le processus de demande d'orientation, ont été orientés. Le nombre de bacheliers s'étant acquitté de leurs droits d'inscription est arrêté à 62 004 constituants ainsi l'essentiel du flux entrant dans le sous-système public d'enseignement supérieur qui comptait 198 009 étudiants en 2023.

3.2.1.2. Effectifs dans les EES en 2023

L'effectif global des étudiants dans les EES publics en 2023 est de 198 009 soit une hausse de 6,16% par rapport à 2022.

Tableau 28 : Répartition des effectifs EES dans le public en 2023

EES publics	Effectifs 2023	% Effectifs
UCAD	91 549	46,23%
UNCHK	53 767	27,15%
UGB	16 518	8,34%
UAD	9 376	4,74%
UASZ	7 950	4,01%
UIDT	8 177	4,13%
USSEIN	2 989	1,51%

EES publics	Effectifs 2023	% Effectifs
UAM	1 218	0,62%
EPT	431	0,22%
ENDSS	502	0,25%
CPGE	50	0,03%
ISEP THIES	2 917	1,47%
ISEP DIAMNIADIO	1 085	0,55%
ISEP RICHARD TOLL	625	0,32%
ISEP BIGNONA	470	0,24%
ISEP MATAM	385	0,19%
TOTAL	198 009	

L'UCAD, l'UNCHK et l'UGB possèdent les effectifs les plus élevés représentant respectivement 46,23%, 27,15 % et 8,34% de l'effectif des étudiants du public. L'ISEP Matam (0,19%) et l'EPT (0,22%) présentent les quotas les moins élevés.

Une tendance baissière est observée à l'UCAD dont la part dans l'effectif global est passée de 49,77% à 46,23%.

Inversement, une tendance haussière est observée à l'UNCHK qui est passée d'une part de 24,86% en 2022 à 27,15% en 2023.

- Le cycle licence mobilise 77,17% des effectifs, le Master 13,92% et le Doctorat 3,26% ;
- Les cycles courts, DiSEP et DUT réunis, ne font que 3,28% des effectifs du public ;
- Les écoles d'ingénieurs réunis ne représentent que 1,07% ;
- Le reste des étudiants représentant 1,31% sont inscrits dans les autres formations telles que : CAE-CEM, CAES, CAEM, D.U, D.E.S, etc.

Les femmes représentent 48% de l'effectif global des étudiants du public soit une hausse de +2% par rapport à 2022.

En 2023, l'indice de parité du cycle licence est supérieure à 1, ce qui traduit une supériorité numérique des femmes dans ce cycle, une première au Sénégal.

Les femmes représentent 50,10% des effectifs du cycle Licence,

Le taux de féminisation varie selon les cycles : 50,10% en licence, 41,69% au master, 33,58 % au doctorat, 47,57% dans les ISEP et 51,12% en DUT.

Tableau 29 : Répartition des effectifs par cycle LMD et par EES dans le public en 2023

EES	LICENCE	MASTER	DOCTORAT	TOTAL
UCAD	61 849	13 924	4 342	80 115
UGB	11 776	3 418	773	15 967
UAD	7 365	1 494	196	9 055
UIDT	5 581	1 288	571	7 440
UASZ	6 123	1 355	472	7 950
UNCHK	49 848	3 895	24	53 767
USSEIN	2 989	-	-	2 989
UAM	1 189	29	-	1 218
Total	146 720	25 403	6 378	178 501
% Cycle	82,20%	14,23%	3,60%	-

Tableau 30 : Répartition des effectifs par niveau et par genre dans le public en 2023

Niveau	Hommes	Femmes	Total	% par niveau	% femmes
Licence 1 + DUT 1 DiSEP 1 + Ing 1A	35 859	39 208	75 067	37,96%	52,00%
Licence 2 + DUT 2 + DiSEP 2 + Ing 2A	24 872	23 760	48 632	24,59%	49,00%
Licence 3 + Licence Pro + Ing 3A	19 072	17 159	36 231	18,32%	47,00%
Master 1 + Ing 4A	8 628	6 265	14 893	7,53%	42,00%
Master 2 + Ing 5A	7 959	5 594	13 553	6,85%	41,00%
Doctorat	4 270	2 159	6 429	3,25%	34,00%
DU et D.E.S	1 688	1 182	2 870	1,45%	41,00%
Autres	53	49	102	0,05%	48,00%
TOTAL	102 401	95 376	197 777	-	48,00%

• Les étudiants étrangers

Le Sénégal compte 6449 étudiants (soit 3,26%) étrangers de 52 pays différents. Ils sont inscrits dans les universités, les écoles et les ISEP. Les cinq nationalités les plus représentées sont par ordre croissant le Maroc (15,97%), la Mauritanie (15,68%), les Comores (8,56%), la Guinée (7,06%) et le Tchad (6,61%).

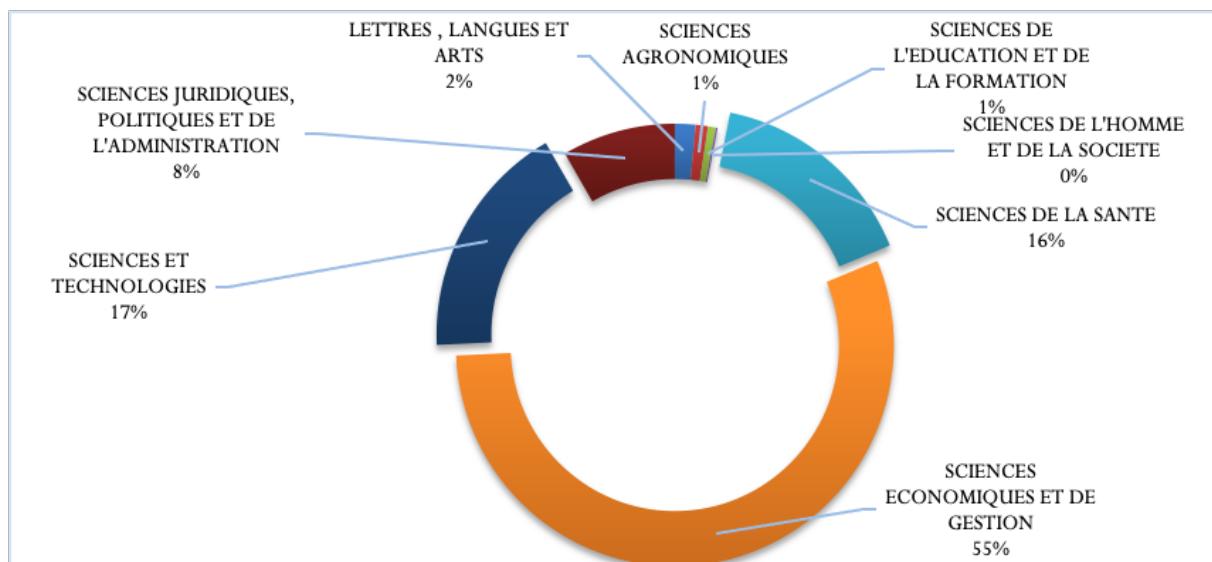
Les étudiants non sénégalais sont plus présents à l'UCAD avec 47 nationalités différentes, suivi de l'UGB (28 nationalités), de l'UIDT (23 nationalités), l'UASZ (22 nationalités) et l'UNCHK (18 nationalités)

Parmi les ISEP, seul celui de Thiès compte des étudiants non sénégalais dans son effectif provenant de 5 pays différents (Comores, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali).

- **Accès dans le privé en 2023**

L'effectif des étudiants dans les établissements privés d'enseignement supérieur est estimé à 88 160, soit 30,81% de la population étudiante en 2023. Le nombre de femmes est estimé à 49 369 soit 56% de l'effectif. Les EES privés accueillent aussi une partie importante des étudiants étrangers.

L'annuaire 2020 nous montre que les EES privés accueillent surtout des étudiants dans les domaines de sciences économiques et de gestion 55%, sciences et technologies 17% et sciences de la santé 16%.



Source : annuaire statistique 2020

Figure 2 : Répartition des étudiants par domaine en 2020 dans le privé

3.2.1.3. Élargissement de la carte universitaire

Il porte essentiellement sur les projets de construction du ministère (voir tableau en annexe).

- **Projet de construction et d'équipement de l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niasse (USSEIN)**

Le projet de construction et d'équipement de l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niasse (USSEIN) lot 2 concerne les sites de Fatick et Kaffrine. Il s'agit de construction de bâtiments pédagogiques (UFR, salle de cours, salle de TD-TP, amphithéâtre, bibliothèque), de bâtiments administratifs (Rectorat, Bureau de liaison,

Crous et Crous technique) et de services communs (gradin, terrain, restaurant, logements de professeurs, centre de santé) sur une étendue de 200 ha en bordure de route (chacun). L'USSEIN propose des enseignements agropastoral, pisciculture, touristiques et hôtellerie.

Le projet de construction de l'USSEIN est lancé le 27 juin 2019 et les travaux sont en cours de réalisation. En 2023, le pourcentage d'avancement des travaux est :

- site de Fatick : 80% ;
- site de Kaffrine : 75%.

Actuellement, il reste la finalisation des VRD et les équipements pour finaliser les travaux.

Les contraintes suivantes ont été levées :

- la prolongation de la convention de crédit a été effective. Le deuxième décompte déposé a été payé et le troisième est en phase analyse. Un marché complémentaire composé de travaux non pris en compte dans le marché initial est en cours d'examen à la DCMP ;
- la commande des équipements a été faite à temps. Une validation de la commande des équipements sur site est à programmer.

Par ailleurs, le processus de validation du marché complémentaire doit être diligenté pour permettre de finaliser le projet et alléger l'USSEIN dans ses dépenses locatives pour les enseignements.

- **Cités universitaires dans les campus régionaux**

Le projet de cités universitaires dans les campus régionaux est une construction de résidences de 1000 lits, de centres de santé, de châteaux d'eau et de 3 restaurants dans les sites de Thiès, Kaolack, Kaffrine, Bambey, Fatick et Ziguinchor. La date de démarrage effective du projet est le 20 Avril 2020.

Les hébergements sont construits sur un site de 7550m² et le centre de santé sur un site de 270m². L'ensemble du projet couvre un total de 46 920 m². Les avancements globaux des travaux sont répartis comme suit : Thiès 91%, Bambey 78%, Fatick 71%, Ziguinchor 77%, Kaolack 11% et Kaffrine 35%.

Le reste des travaux concerne principalement la finalisation des VRD (voirie et réseaux divers), du second œuvre du restaurant et des résidences et la programmation des opérations de pré-réception (OPR) pour les sites de Thiès, Bambey, Fatick et Ziguinchor. Les sites de Kaffrine et Kaolack, moins avancés, sont en attente de finition du gros œuvre pour commencer le second œuvre. Les établissements concernés par ce projet sont l'UIDT, l'UADB, l'UASZ et l'USSEIN.

La principale contrainte dans l'exécution du projet est l'arrêt des travaux depuis mars 2023 dû au non-paiement du décompte 8 entraînant un retard important dans la livraison, ainsi que la non visibilité pour la livraison du mobilier.

- **Projet de construction de résidences dans les grandes écoles**

Ce projet concerne la construction de résidences de 500 lits, de restaurant, de bâtiment pédagogique et de centre socio-médical dans les campus régionaux des grandes écoles (EPT, ISFAR, ENSA et UASZ Kolda et UAM). Ce projet a démarré le 30 novembre 2022 et tous les sites sont au stade de fondation. Les travaux restants portent sur la finalisation du gros œuvre et du second œuvre.

La principale contrainte au projet reste la lenteur dans l'exécution des travaux qui entraîne des retards dans le planning d'exécution. Il y a également la non visibilité sur les décaissements au niveau de la DMCEES.

- **Construction de laboratoires à Thiès et à Bambey**

Il s'agit de la construction de 20 salles de laboratoires secs et humides conformément aux besoins des bénéficiaires qui sont l'UIDT, l'ISFAR, l'ENSA et l'UADB. Le projet a été initialement lancé en 2015 mais a connu un arrêt des travaux de plusieurs années dû à une défaillance de l'entreprise. Il a été relancé le 27 août 2021. L'état d'exécution des travaux est réparti comme suit : Thiès 98% et Bambey 85%. Les travaux restants sont répartis ainsi : Thiès : raccordements mineurs à finaliser et réception provisoire à programmer ; Bambey : finir le second œuvre et la pose des paillasses.

La principale contrainte reste la non visibilité sur la date de livraison des paillasses.

- **Projet de construction d'amphithéâtres à Bambey et à Thiès**

Ce projet vise à construire deux amphithéâtres jumelés de 500 places annexés d'un bloc de toilettes sur chacun des sites de Bambey et Thiès. Les travaux sont lancés le 15 Avril 2022 et atteignent un niveau d'exécution global de 100%.

- **Résidences UAM**

Il s'agit d'un projet de construction de sept (07) bâtiments équipés en R+3 de 684 lits chacun, soit un total de 4788 lits, un réservoir semi enterré de capacité de 238 m³ pour l'alimentation en eau et un restaurant équipé de 1000 places pour l'université Amadou Makhtar Mbow (UAM). La date de démarrage est le 7 mai 2020. Le projet a été inauguré le 1er décembre 2022. Le réseau d'assainissement a été exécuté et les équipements ont été livrés. Le démarrage des cours est effectif depuis fin avril 2023.

- **Aménagement de la Cité du Savoir**

Le projet concerne l'assainissement, le réseau eaux usées, le réseau eaux pluviales, l'adduction d'eau potable, la fourniture et pose de lampadaires, la chaussée,

l'accotement et les allées piétonnes, l'espace vert, le mobilier urbain, l'éclairage public, le mur de clôture de 740 ml et le lac. Les travaux ont débuté le 03 mars 2021. Les établissements concernés sont l'ISEP de Diamniadio et le siège de l'UN-CHK. A l'état actuel, l'avancement global des travaux est à 85% (voir tableau 5 en annexe).

- **Construction des 45 ENO**

Il s'agit de la construction de 45 espaces numériques ouverts (ENO), à raison d'un ENO par département. Il est composé d'amphithéâtre, de restaurant, de salle informatique, de salle de télémédecine, de salle de réunion, de bureau de professeur et d'un espace public aménagé. L'objectif de ce projet est de permettre aux étudiants d'avoir accès à l'enseignement à distance à partir de leur localité. Ceci permettra d'équilibrer la distribution de la carte universitaire et contribuera à l'équité territoriale. Pour l'heure, les 33 sites sont disponibles sont au stade de la fondation.

Le reste des travaux à faire s'établit comme suit :

- pour les 33 sites : terminer la fondation ;
- pour les 12 restants : trouver un site adéquat.

Ce projet a connu des arrêts qui ont contribué à engendrer un retard dans l'exécution. De plus, pour certains sites disponibles, l'accès à l'eau et à l'électricité est difficile du fait de l'éloignement du site aux points de raccordement. On note par ailleurs un retard considérable causé par les lenteurs sur la procédure de signature de l'avenant.

- **Extension UASZ (PGF Sup)**

Il s'agit de travaux de construction de 32 salles de classes, 82 bureaux, 2 amphithéâtres de 150 places et 2 amphithéâtres de 500 places. Ce projet concerne l'UASZ et a démarré le 25 octobre 2021.

Le projet scindé en deux phases :

La première phase concerne la construction de 16 salles de classe déjà livrées. La deuxième phase concerne la construction de 16 salles de classes et 82 bureaux déjà réceptionnés. La troisième phase porte sur les travaux de finition des amphithéâtres. Ces derniers sont réceptionnés.

Il faut aussi noter que le bloc CRI, l'aménagement extérieur et le poste de transformation est en cours de lancement constituent la deuxième partie des travaux.

- **Construction des CPGE**

Le site, situé à Thiès non loin de l'EPT, est composé d'un bloc pédagogique, d'un bloc administratif, de logements pour étudiants, de logements pour le personnel administratif, de studios pour les enseignants, d'un centre de documentation, d'une infirmerie et d'un restaurant. Le projet a officiellement démarré le 27 Octobre 2022,

date de la cérémonie de la pose de la première pierre. Les établissements concernés sont les CPGE et l'EPT.

En termes d'avancement, les travaux sont à l'arrêt à cause d'une absence de crédit. Les bâtiments sont au stade de la fondation pour l'essentiel. Pour les prochaines étapes, il est nécessaire de rechercher un financement. Il est à signaler que les lenteurs d'exécution des travaux avant l'arrêt constituent un point d'attention qui risque de retarder davantage le projet. Le deadline initial était la rentrée 2023-2024.

- **Autres projets**

- Les laboratoires de la FLSH de l'UCAD sont un ouvrage composé de laboratoires secs et de toilettes. Les laboratoires de la FST (2) de l'UCAD sont un ouvrage composé de laboratoires secs et humides, de bureaux, de toilettes et d'aménagement extérieur. Pour les deux projets, le taux d'avancement est de 98% et il est préconisé de lever les réserves émises lors de la pré-réception pour pouvoir programmer la réception provisoire. Il en est de même pour les amphithéâtres de 1500 places de l'UGB en deux lots.
- Les universités Souleymane Niang de Matam (USNM) et du Sénégal Oriental sont créées respectivement par le décret n° 2022-2279 et n° 2022-2280 du 22 décembre 2022. Le programme architectural est axé sur la construction de bâtiments pédagogiques (UFR, salle de cours, salle de TD-TP, amphithéâtre, bibliothèque), de bâtiments administratifs (Rectorat, Crous, Auditorium) et de services communs (gradin, terrain, restaurant, logements de professeurs, logement étudiants, centre de santé, complexe culturel). Leur projet de construction est en cours d'études. Le plan de masse et les plans architecturaux sont réalisés. Les marchés ont été attribués et les travaux de construction vont démarrer courant 1er trimestre 2024. Les curricula sont en train d'être finalisés et des visites sur site sont programmées mensuellement.
- Le financement mise à disposition à travers la KfW pour la mise en œuvre, la construction et l'équipement de l'ISEP de Mbacké y compris d'autres mesures d'appui et de renforcement, s'élève à 7 millions d'euros. Le gouvernement sénégalais à travers le MESRI mettra à disposition une contrepartie financière d'environ 1,05 million d'euros. Le campus de l'ISEP Mbacké propose des bâtiments intégrés au quartier, adaptés à la formation professionnelle, flexibles, reproductibles et accessibles à tous. L'infrastructure elle-même a une vertu pédagogique dans les domaines transversaux de l'écoconstruction, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

En termes d'avancement du projet, le Consultant International servant d'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage a été recruté et les travaux démarreront courant 2025.

- Les événements de juin 2023 ont engendré d'énormes dégâts à l'échelle nationale. En ce qui concerne les universités, beaucoup de bâtiments ont été saccagés. Pour permettre un retour effectif aux conditions normales d'enseignement, des travaux ont été engagés. On peut notamment citer la construction de l'amphithéâtre préfabriqué de 1500 places à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'UCAD. Le marché a été attribué et les travaux pourront débuter au 1er trimestre de 2024.

3.3. GOUVERNANCE DU PROGRAMME

3.3.1. OSS : Renforcer la gouvernance et le pilotage du programme éducation supérieure

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) est l'organisme central chargé de mettre en œuvre la politique nationale d'enseignement supérieur. Sa force réside dans son approche méthodique et transparente ; une démarche qui s'inscrit dans une vision stratégique plus large : non seulement améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, mais aussi créer un écosystème éducatif dynamique, compétitif et capable de répondre aux défis contemporains du marché du travail et de la recherche.

La DGES s'appuie sur cinq directions :

- Direction du Financement des Établissements d'Enseignement supérieur (DFEES) ;
- Direction des Études et de la Coopération (DEC) ;
- Direction des Affaires académiques et juridiques (DAAJ) ;
- Direction de l'Enseignement supérieur public (DESPUB) ;
- Direction de l'Enseignement supérieur privé (DESP).

3.3.1.1. Authentification des diplômes

En 2022, la DGES a été confrontée à une demande exceptionnelle, avec 888 dossiers d'authentification traités et 193 attestations d'équivalence délivrées. Cependant, l'année 2023 a révélé un changement notable. Le nombre de demandes a sensiblement diminué, avec 557 authentifications traitées et seulement 129 attestations d'équivalence délivrées. Cette baisse n'était pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une stratégie délibérée de renforcement des contrôles, en réaction à des cas de fraude identifiés, notamment parmi les dossiers étrangers provenant de Djibouti. Cette

politique stricte visait à garantir l'intégrité des diplômes et à moraliser les procédures administratives.

Le renforcement des contrôles a exposé plusieurs défis :

- la complexité des systèmes éducatifs internationaux ;
- le non-respect des normes par certains établissements privés ;
- les lenteurs bureaucratiques et des délais prolongés ;
- un cadre réglementaire obsolète datant de 1977, inadéquat pour répondre aux réalités actuelles.

Cette transformation illustre la volonté de la DGES de moraliser et professionnaliser le système d'authentification et d'équivalence. Plutôt qu'un simple exercice administratif, il s'agissait de garantir l'intégrité académique et de protéger la valeur des diplômes sénégalais.

3.3.1.2. Habilitation des Établissements

Dans le secteur public, huit établissements, notamment l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), l'Université Gaston Berger (UGB), et l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS), ont été habilités à délivrer des diplômes conformes au système LMD (Licence, Master, Doctorat). Deux nouveaux établissements, l'USSEIN et l'UAM, sont en cours d'habilitation, illustrant une dynamique d'expansion continue.

Dans le secteur privé, 89 établissements sur 188 évalués par l'Autorité nationale d'Assurance Qualité (ANAQ-Sup) ont obtenu une habilitation valide pour 10 ans. Ces certifications garantissent la qualité des formations et la stabilité institutionnelle, renforçant ainsi la crédibilité du système privé.

Chaque habilitation résulte d'un processus d'évaluation rigoureux, où l'ANAQ-Sup joue un rôle crucial de gardien de la qualité académique. La DGES et l'ANAQ-Sup collaborent étroitement pour établir des standards académiques rigoureux. Chaque habilitation résulte d'un processus évaluatif méthodique et transparent. Cette stratégie vise à :

- améliorer la qualité globale de l'enseignement supérieur ;
- promouvoir un écosystème éducatif compétitif et adapté aux exigences du marché du travail et de la recherche.

Tableau 31 : Situation de la DGES sur les habilitations des Diplômes des EES, les authentifications et les équivalences

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Écart (R2023 - R2022)	Commentaires
Authentification	888	557	331	On observe une baisse des demandes d'authentification, attribuée aux exigences plus strictes de la DGES (DAAJ) en matière de traitement, suite à la détection de cas de fraude, notamment concernant les dossiers des étrangers (en particulier les Djiboutiens).
Équivalence	193	129	69	On constate une diminution des attestations d'équivalence en raison du délai de réponse prolongé du MAESE pour les dossiers étrangers, ainsi que du contrôle strict exercé par la DAAJ sur les réponses provenant des établissements d'enseignement supérieur afin de réduire les cas de fraude.
Habilitations des EES	Total	-	97	Même si des retards ont été observés dans la signature des arrêtés en 2022, la DGES a réussi en 2023 à étendre l'habilitation à un nombre significatif d'EES, couvrant à la fois le secteur public et privé. Cela témoigne de son engagement envers l'amélioration de la qualité de l'éducation supérieure dans tout le pays.
	EES Publics	-	8	
	EES Privés	-	89	

3.3.1.3. Coopération

Dans le domaine de la Coopération, le Sénégal s'affirme comme un acteur international clé grâce à des partenariats diversifiés selon les régions du monde.

En Afrique, notre pays consolide ses relations avec ses voisins d'Afrique de l'Ouest, en particulier à travers les cadres régionaux tels que l'UEMOA et la CEDEAO, qui favorisent la mobilité des étudiants et des enseignants. Le Maghreb joue également un rôle central dans cette coopération, notamment grâce à des relations historiques avec le Maroc, qui se traduisent par des échanges académiques et des bourses. Des initiatives similaires sont développées avec la Tunisie et l'Égypte, témoignant d'un dynamisme croissant. Plus au sud, l'Afrique du Sud figure parmi les partenaires privilégiés, notamment dans des domaines stratégiques comme la nanotechnologie, les énergies renouvelables et les hydrocarbures.

Dans les Amériques, le Canada s'impose comme un allié de premier plan, particulièrement à travers des collaborations avec des provinces comme le Québec. De nouveaux horizons s'ouvrent également avec l'Amérique latine, où des accords, tels

que celui signé avec Cuba, posent les bases d'une coopération prometteuse dans des secteurs stratégiques.

L'Asie, pour sa part, offre au Sénégal un éventail d'opportunités. Le Japon, à travers des programmes initiés par la JICA et TICAD, soutient des initiatives dans les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'ingénierie. Ces partenariats permettent aux étudiants sénégalais de bénéficier de formations avancées et de stages en entreprise. En outre, des collaborations dynamiques émergent avec des pays comme la Corée du Sud, la Malaisie et les Émirats arabes unis, qui accordent régulièrement des bourses d'excellence.

En Europe, les relations historiques et stratégiques avec la France restent fondamentales. Des accords comme celui relatif au campus franco-sénégalais renforcent les échanges académiques et scientifiques. L'Allemagne, quant à elle, se distingue par son soutien dans les énergies renouvelables et des projets de développement, illustrant une volonté commune de relever des défis globaux.

À travers cette coopération géographique variée, le Sénégal diversifie ses partenaires tout en consolidant sa position sur la scène internationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

3.3.1.4. Analyse financière des dépenses du programme

En 2023, les EES publics ont reçu de l'État un transfert qui s'élève à cent seize milliards quatre-vingt-dix-neuf millions deux cent sept mille six cent vingt (116 099 207 620) CFA. Les charges de personnel représentent 80,5%, les biens et services 16,78% tandis que les investissements ne représentent que 2,71%.

Dans le budget global des EES, les transferts (subvention de l'État) représentent 93,12% et les ressources propres (droits d'inscription pédagogique (DIP), fonctions services et autres) 6,88%.

Les EES publics connaissent une situation financière très tendue, ils accumulent des dettes de toutes natures : fiscales, sociales, fournisseurs, eau, électricité, téléphone, qui s'élèvent à 55 268 254 137 FCFA. Cette situation les rend vulnérable et constitue une sérieuse menace sur la continuité des services qu'ils offrent.

Tableau 32 : Droit d'inscription par EES public en 2023

ETABLISSEMENTS	DROITS D'INSCRIPTION		AUTRES		TOTAL	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
UCAD	3 065 355 000	2 940 355 000	-	-	3 065 355 000	2 940 355 000
UGB	228 733 255	253 882 089	-	137 294 270	228 733 255	391 176 359
UIDT	101 627 000	101 627 000	2 295 111 204	1 618 124 973	2 396 738 204	1 719 751 973
UAD	287 800 000	273 380 000	268 877 642	247 690 869	556 677 642	521 070 869
UASZ	85 000 000	83 180 500	-	-	85 000 000	83 180 500
UNCHK	2 139 461 107	2 179 326 715	-	-	2 139 461 107	2 179 326 715
USSEIN	87 171 000	28 050 000	-	-	87 171 000	28 050 000
UAM	25 650 000	33 075 000	-	-	25 650 000	33 075 000
ISEP THIES	270 000 000	262 800 000	-	-	270 000 000	262 800 000
ISEP DIAMNIADIO	89 820 000	90 635 000	-	-	89 820 000	90 635 000
ISEP RICHARD TOLL	76 520 000	64 715 340	-	-	76 520 000	64 715 340
ISEP MATAM	37 260 000	36 540 000	-	-	37 260 000	36 540 000
ISEP BIGNONA	56 880 000	42 660 000	-	-	56 880 000	42 660 000
EPT	11 295 000	11 990 000	-	-	11 295 000	11 990 000
ENDSS	19 275 000	19 275 000	47 400 000	158 000 000	66 675 000	177 275 000
TOTAL	6 581 847 362	6 421 491 644	2 611 388 846	2 161 110 112	9 193 236 208	8 582 601 756

Source : enquêtes RAP-MESRI 2023

Tableau 33 : Budget 2023 des EES par nature de dépenses

Nature	Personnels		Biens et Services		Investissements		TOTAL	
Établissements	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
UCAD	52 924 357 872	52 218 731 412	10 375 512 547	6 717 280 729	1 030 000 000	762 956 672	64 329 870 419	59 698 968 813
UGB	11 920 131 908	12 656 870 612	2 012 568 652	1 593 218 353	253 342 800	82 437 267	14 186 043 360	14 332 526 232
UIDT	6 460 965 176	6 234 520 540	1 469 194 010	1 209 728 017	949 601 550	561 905 014	8 879 760 736	8 006 153 571
UAD	5 436 067 584	4 790 787 549	1 886 602 896	1 446 798 762	243 186 592	141 582 644	7 565 857 072	6 379 168 955
UASZ	5 440 467 894	5 287 191 453	1 259 215 256	834 092 971	167 080 143	27 768 280	6 866 763 293	6 149 052 704
UNCHK	4 770 992 259	5 685 096 577	3 382 032 822	3 517 933 659	986 436 026	895 551 752	9 139 461 107	10 098 581 988
USSEIN	1 907 394 297	1 779 221 608	901 219 000	827 000 615	21 986 836	7 855 500	2 830 600 133	2 614 077 723
UAM	1 457 826 816	1 444 481 653	1 103 791 114	1 002 014 132	191 987 831	178 292 988	2 753 605 761	2 624 788 773
USO	-	-	50 000 000	50 000 000	-	-	50 000 000	50 000 000
USNM	-	-	50 000 000	50 000 000	-	-	50 000 000	50 000 000
ISEP THIES	597 761 608	597 680 160	910 822 260	853 058 645	260 352 132	120 595 498	1 768 936 000	1 571 334 303
ISEP DIAMNIADIO	464 472 142	437 780 032	436 194 736	371 214 862	280 895 284	179 478 939	1 181 562 162	988 473 833
ISEP RICHARD TOLL	141 106 000	135 441 152	245 414 000	234 035 485	42 232 631	32 506 632	428 752 631	401 983 269
ISEP MATAM	170 822 000	166 228 787	211 438 000	198 295 474	60 000 000	53 646 398	442 260 000	418 170 659
ISEP BIGNONA	179 852 304	162 035 594	227 110 111	215 706 098	31 817 199	31 816 929	438 779 614	409 558 621
EPT	1 867 979 063	1 867 367 416	330 800 650	323 523 363	75 158 007	74 837 397	2 273 937 720	2 265 728 176
ENDSS	-	-	102 000 000	40 640 000	-	-	102 000 000	40 640 000
TOTAL	93 740 196 923	93 463 434 545	24 953 916 054	19 484 541 165	4 594 077 031	3 151 231 910	123 288 190 008	116 099 207 620

Source : enquêtes RAP-MESRI 2023

4. RÉSULTATS DU PROGRAMME « ŒUVRES SOCIALES »

Le programmes « œuvres sociales universitaires » est découpé en trois actions :

- accroissement des capacités d'accueil des campus sociaux ;
- amélioration de la qualité de la vie des étudiants dans les campus sociaux ;
- renforcement de l'efficience de l'allocation des bourses.

Les principaux indicateurs de suivi sont :

- nombre de lits disponibles ;
- pourcentage d'étudiants logés ;
- nombre de couverts distribués par an dans les restaurants des campus sociaux ;
- nombre d'étudiants référés pour consultation ou examens complémentaires ;
- coûts des remboursements des frais médicaux (prise en charge médico-sociale des étudiants);
- pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'une allocation d'études ;
- taux de progression des allocations d'études.

L'analyse dans cette partie portera sur les capacités d'hébergement, la qualité des œuvres sociales et la gouvernance des œuvres sociales universitaires.

Tableau 34 : Résultats du programme œuvres sociales

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Cible 2023	Écart (R2023 - R2022)	
Accroissement des capacités d'accueil des campus sociaux	Accroître les capacités d'accueil des campus sociaux	Les capacités d'hébergement sont accrues	Pourcentage d'étudiants logés	COUD	14,47%	11,05%	-	-3,42%
				CROUS SL	52%	43%	-	-9,00%
				CROUS TH	16,59%	14,42%	-	-2,17%
				CROUS BBY	12%	10%	-	-2,00%
				CROUS ZIG	13%	13%	-	0,00%
				CROUS SS	-	46%	-	-
				CROUS DIAM	-	87%	-	-
			Nombre de lits disponibles	COUD	12 102	10 116	-	-1986

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Cible 2023	Écart (R2023 - R2022)
				CROUS SL	7021	7021	- 0
				CROUS TH	1272	1306	- 34
				CROUS BBY	936	936	- 0
				CROUS ZIG	990	1038	- 48
				CROUS SS	-	1362	- -
				CROUS DIAM	-	4788	- -
				Total	22 321	26 567	- 4246
Amélioration de la qualité de la vie des étudiants dans les campus sociaux	Améliorer la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Nombre de couverts distribués par année dans les restaurants des campus sociaux	COUD	17 337 600	12 953 811	- -4383789
				CROUS SL	4 943 793	4 702 160	- -241633
				CROUS TH	2 245 912	1 866 566	- -379346
				CROUS BBY	1 911 750	4 500 000	- 2588250
				CROUS ZIG	2 710 818	1 904 558	- -806260
				CROUS SS	-	2 280 914	- -
				CROUS DIAM	-	625 912	- -
	Améliorer la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Nombre d'étudiants référés pour consultation ou examens complémentaires	COUD	17 337 600	-	- -
				CROUS SL	958	1581	- 623
				CROUS TH	325	325	- 0
				CROUS BBY	393	339	- -54
				CROUS ZIG	1 352	1076	- -276
				CROUS SS	-	2089	- -

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Cible 2023	Écart (R2023 - R2022)
			CROUS DIAM	-	75	-	-
			COUD	2	1	-	-1
			CROUS SL	3	2	-	-1
			CROUS TH	2	1	-	-1
			CROUS BBY	3	3	-	0
			CROUS ZIG	2	2	-	0
			CROUS SS	-	3	-	-
			CROUS DIAM	-	1	-	-
			COUD	12	9	-	-3
			CROUS SL	3	5	-	2
			CROUS TH	4	6	-	2
			CROUS BBY	12	11	-	-1
			CROUS ZIG	3	5	-	2
			CROUS SS	-	0	-	-
			CROUS DIAM	-	0	-	-
			COUD	2	18	-	16
			CROUS SL	2	2	-	0
			CROUS TH	6	7	-	1
			CROUS BBY	5	6	-	1
			CROUS ZIG	1	8 salles 1 salle cafetar	-	-

Actions	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Référence 2022	Réalisé 2023	Cible 2023	Écart (R2023 - R2022)
Renforcement de l'efficience de l'allocation des bourses	Renforcer l'efficience dans l'allocation des bourses	Les allocations d'études sont rationalisées	Nombre d'étudiants porteurs de handicap	CROUS SS	-	0	-
				CROUS DIAM	-	0	-
				COUD	211	En cours	-
				CROUS SL	33	35	- 2
				CROUS TH	3	-	-
				CROUS BBY	14	-	-
				CROUS ZIG	21	45	- 24
				CROUS SS	-	1	-
			Taux de fréquentation des structures sanitaires dans les campus sociaux	CROUS DIAM	-	1	-
				COUD	163,65%	En cours	-
				CROUS SL	-	311%	357%
				CROUS TH	124,50%	111%	-13,50%
				CROUS BBY	10%	32%	33% 22,00%
				CROUS ZIG	225%	227%	- 2,00%
				CROUS SS	-	137%	137%
				CROUS DIAM	-	145%	167%
Renforcement de l'efficience de l'allocation des bourses	Renforcer l'efficience dans l'allocation des bourses	Les allocations d'études sont rationalisées	Pourcentage d'étudiants bénéficiaires de bourses		71.7%	77.73%	-
			Taux de progression des allocations d'étude		11.46%	14.77%	-

4.1. OS1 : Améliorer la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux

4.1.1. Restauration

Concernant la restauration, les centres des œuvres universitaires du Sénégal comptent 31 restaurants, la capacité d'accueil des restaurants universitaires passe de 13 910 places en 2022 à 19 477 en 2023, soit une hausse de 5567, contre une hausse de 1 415 places enregistrée en 2022. Cette hausse s'explique d'une part, par la réception des restaurants de l'UAM et USSEIN et d'autre part par l'installation au COUD d'une annexe provisoire au Restaurant Central d'une capacité de 5 000 places.

Le nombre de couverts servis dans les restaurants est passé de 29 149 873 couverts en 2022 à 28 833 921 en 2023, soit une baisse de 315 952 couverts servis. Cela s'explique par la fermeture des restaurants universitaires consécutive aux perturbations liées aux tensions politiques intervenues en 2023. Malgré les capacités d'accueil en progression, des difficultés d'absorption persistent.

Toutefois, la situation devrait connaître une nette amélioration notamment au COUD avec :

- la livraison prochaine du Restaurant de la Grande Cité d'une capacité de 2 500 places et celui de la Cité Aline Sitoé Diatta (ex Claudel) ;
- la digitalisation des accès aux restaurants qui devrait, avec le gain de temps escompté, raccourcir les délais d'attente et ainsi fluidifier les accès ;
- l'ouverture du restaurant de Kolda d'une capacité assise de 272 places ;
- la réception prochaine d'un chapiteau de 1000 places et d'une annexe de 600 places au CROUS de Saint-Louis ;
- l'instauration d'un chapiteau à Bambey.

4.1.2. Service médico-social

La prise en charge médicale des étudiants dans les universités est assurée par les centres des œuvres sociales. Les hôpitaux publics et cliniques privées viennent s'ajouter à ce dispositif à travers des conventions pour une meilleure prise en charge de l'étudiant. À cet effet, le nombre d'étudiants référés pour consultation ou examens complémentaires a connu une hausse et est passé de 8 740 en 2022 à 10 981 en 2023, soit une augmentation de 2241 d'étudiants référés. Toutefois, avec la réception de son nouvel hôpital en cours d'équipement et les spécialités prévues, le COUD enregistre à un allègement substantiel des coûts liés aux étudiants référés.

4.1.3. Animation culturelle et sportive

Les infrastructures sportives et culturelles dans les universités publiques sont au nombre de 77 réparties ainsi qu'il suit : 41 infrastructures culturelles en 2023 et 36 infrastructures sportives.

- Des salles de télévision ont été aménagées pour servir de foyer aux étudiants aux CROUS de Bambey et de l'UAM.
- Au niveau du CROUS de Saint-Louis, la case culturelle et la cafétéria sont en réhabilitation pour moderniser et améliorer la capacité d'accueil. Le CROUS de Saint-Louis a bénéficié d'un complexe multifonctionnel de foot-salle moderne avec un revêtement en gazon synthétique.
- Le manque de moyens financiers dédiés à l'entretien des infrastructures sportives fait que ces dernières ne répondent pas aux normes (espaces de jeu faiblement aménagés, salles non équipées).
- Les salles TV et certains réfectoires sont souvent transformés en foyer universitaire dans certains CROUS pour l'organisation d'événements culturels, avant que des espaces dédiés ne soient disponibles.
- Le CROUS de l'UAM va réceptionner prochainement un complexe sportif multifonctionnel (football, handball, basketball).
- Enfin, concernant le COUD, un stade multifonctionnel avec un revêtement en gazon synthétique, tribunes, piste d'athlétisme, piscine olympique et d'autres commodités sportives est en gestation.

4.2. OS2 : Renforcer l'efficience dans l'allocation des bourses

Les statistiques des allocations d'étude pour l'année 2022-2023 sont divisées en deux catégories : les allocations bancarisées et les allocations non bancarisées. Les premières comprennent les bourses pédagogiques, sociales, ainsi que les subventions et indemnités liées aux responsabilités et stages ruraux. elles sont gérées par Ecobank qui assure le paiement mensuel, elle collabore avec divers opérateurs de paiement mobile. Les allocations non bancarisées incluent des subventions spécifiques, comme celles pour l'impression de mémoires et certaines indemnités, et ne sont pas incluses dans le total des boursiers comptabilisés, car les bénéficiaires reçoivent aussi des bourses pédagogiques.

Dans le cadre du paiement des allocations d'études pour l'année 2022-2023, les paiements bancarisés représentent la majorité des fonds alloués, avec 148 051 boursiers bénéficiant de 76 343 415 000 F CFA. Ce segment totalise 77 966 596 000 FCFA. Les paiements non bancarisés, en comparaison, concernent 5 431 boursiers pour un montant de 2 013 195 000 FCFA, s'inscrivant dans un total de 4 249 145 000 FCFA pour ce type de paiement. Globalement, l'ensemble des paiements atteint un total de 82 215 741 000 FCFA pour l'année (voir tableau en annexe).

Il est noté que 69 297 femmes et 78 754 hommes sont boursiers, ce qui représente respectivement 72,64% et 76,89% des étudiants dans chaque catégorie de genre. Au total, 148 051 étudiants sur 197 812, soit 74,84%, bénéficient d'une allocation d'étude.

Tableau 35 : Effectif des boursiers par cycle (Universités, ISEPs et EPT)

CYCLE	EFFECTIF BOURSIERS	EFFECTIFS ETUDIANTS	POURCENTAGE BOURSIERS	MONTANT
LICENCE	113 314	159 930	70,85%	53 548 935 000
MASTER	30 409	28 446	106,90%	19 628 080 000
DOCTORAT	4 328	6 429	67,32%	3 166 400 000
TOTAL	148 051	194 805	76,00%	76 343 415 000

4.3. ACCES EQUITABLE

4.3.1. OS3 : Accroître les capacités d'accueil des campus sociaux

4.3.1.1. Hébergement

En 2023, 18 % des étudiants bénéficient d'un logement, contre 17 % en 2022. Malgré la légère hausse du nombre de lits notée dans les universités sénégalaises (19 502 lits en 2022 et 26 567 lits en 2023) et une demande croissante de logements universitaires par les étudiants, le problème du logement étudiant dans les centres des œuvres universitaires reste plus aigu que jamais. Toutefois les taux d'hébergement observés entre 2022 et 2023 cachent des disparités qui se présentent comme suit :

- CROUS de Saint-Louis : le pourcentage d'étudiants bénéficiant d'un logement était de 52% en 2022 contre 48,87 % en 2023. La population étudiante de l'UGB est passée à 13 447 en 2022 contre 14 366 en 2023 ;
- CROUS de Ziguinchor : les capacités d'hébergement de 990 lits disponibles en 2022 contre 1038 lits en 2023 sont très en deçà de la demande qui est égale à la population étudiante (7 591 étudiants en 2022 à l'USAZ contre 7 953 étudiants en 2023). Le pourcentage d'étudiants bénéficiant des logements qui était de 13% en 2022 est passé à 13,05% en 2023. Cette légère hausse est due à la politique d'accroissement des logements d'étudiants par la location de trois pavillons externes pour les étudiants. Le CROUS de Ziguinchor va réceptionner prochainement deux (2) pavillons d'une capacité totale de 272 lits à Kolda ;
- CROUS de Thiès : Le nombre de lits était de 1272 en 2022 contre 1306 lits en 2023. Le pourcentage d'étudiants bénéficiant d'un logement qui était de 16,59% en 2022 passe à 16,30% en 2022. Cette baisse est due par

l'augmentation de la population étudiante qui passe de 7 665 en 2022 à 8 010 en 2023 ;

- CROUS de Bambey : le pourcentage d'étudiants bénéficiant d'un logement était de 11% en 2022 contre 10 % en 2023. Cette légère baisse se justifie par l'augmentation du nombre d'inscrits avec la politique de l'État d'orienter tous les nouveaux bacheliers dans les universités publiques alors que la capacité d'accueil au niveau de Bambey reste toujours inchangée. Le nombre d'étudiants inscrits est passé de 8 511 en 2022 contre 9 146 en 2023 ;
- COUD : Les effectifs étaient de 12 102 lits en 2022, incluant les campus de l'USSEIN et de l'UAM. La population étudiante prise en charge par le COUD était alors de 83 579 étudiants en 2022 avec un taux d'hébergement de 14,47% en 2022. Mais avec la fin du portage des campus de l'UAM et de l'USSEIN, le nombre de lits a baissé, se chiffrant à 10 912 lits en 2023.

4.4. GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Les Centres des œuvres sociales mobilisent encore des ressources financières humaines et matérielles très importantes, bien que leur part dans les dépenses du MESRI ait connu une baisse en valeur relative. La rationalisation des dépenses sociales reste encore d'actualité. Les ressources budgétaires reçues de l'État s'élèvent à 58 648 803 900 F CFA, s'y ajoutent les ressources propres générées par les Centres des œuvres qui demeurent encore très faibles pour un montant de 2 427 905 536 F CFA. Ce qui fait un total de 61 076 709 436 F CFA.

Les centres des œuvres connaissent une situation financière très tendue, ils accumulent des dettes de toutes natures : fiscales, sociales, fournisseurs, eau, électricité, téléphone, qui s'élèvent à 46 636 768 522 FCFA. Cette situation les rend vulnérable et constitue une sérieuse menace sur la continuité des services qu'ils offrent.

Tableau 36 : Budget prévu et réalisé dans les œuvres sociales en 2023

Centres des œuvres	Personnels		Biens et Services		Investissements		TOTAL		Observations
	Prévu (2023)	Réalisé (2023)	Prévu (2023)	Réalisé (2023)	Prévu (2023)	Réalisé (2023)	Prévu (2023)	Réalisé (2023)	
COUD	11 770 379 384	14 339 680 621	19 115 607 965	19 109 856 452	1 009 000 000	653 906 111	31 894 987 349	34 103 443 184	107% Dépassement dû aux salaires
CROUS THIES	2 089 941 650	1 946 441 087	1 389 741 160	1 367 565 510	432 578 887	432 578 887	3 912 261 697	3 746 585 484	96% Différence liée au déficit de recouvrement des ressources propres
CROUS BAMBEY	1 822 697 907	1 808 731 658	1 982 716 329	1 780 360 130	604 000 000	349 818 499	4 409 414 236	3 938 910 287	Budget exécuté à 89%
CROUS ZIGUINCHOR	1 534 000 000	1 452 434 551	2 448 312 967	2 362 722 328	389 500 000	383 121 402	4 371 812 967	4 198 278 281	Budget exécuté à 96%
CROUS SAINT-LOUIS	3 882 221 650	3 837 506 770	6 389 828 350	5 908 742 442	937 950 000	928 270 000	11 210 000 000	10 674 519 212	Budget exécuté à 95%
CROUS SINE SALOUM	3 230 800 000	3 223 260 395	1 815 090 000	763 956 415	610 410 000	298 362 013	5 656 300 000	4 285 578 823	Budget exécuté à 76%
CROUS DIAMNIADIO	1 270 736 449	1 268 062 817	631 047 712	621 322 921	505 064 189	497 621 664	2 406 848 350	2 387 007 402	Budget exécuté à 99%
TOTAL	25 600 777 040	27 876 117 899	33 772 344 483	31 914 526 198	4 488 503 076	3 543 678 576	63 861 624 599	63 334 322 673	99%

5. RÉSULTATS DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

5.1. QUALITE AMELIOREE

L'analyse portera successivement sur les résultats liés au suivi de la performance, aux finances et à la gestion des ressources humaines au niveau central.

5.1.1. OS1 : Renforcer le système de suivi-évaluation du MESRI

5.1.1.1. Les résultats liés au suivi de la performance

Les différents programmes du MESRI ont fait l'objet d'un suivi annuel des performances. Grâce à l'appui du projet PAPDEV-GIZ, la Cellule d'Études et de Planification (CEP) a développé une plateforme de collecte et de traitement des données, dénommée « MESRISTATS.COM », qui a facilité le suivi. Ainsi, les rapports statistiques produits à partir de cette plateforme contribuent efficacement au renseignement des indicateurs clés, renforçant la prise de décisions éclairées.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Évaluation (PPBSE) du MESRI, plusieurs activités ont été organisées par la CEP avec le soutien du PAPDEV-GIZ. Ces initiatives visent à améliorer la programmation et le suivi budgétaire, et incluent notamment un atelier de/d' :

- élaboration du Plan de Travail Annuel (PTA) de la chaîne PPBSE, qui a réuni 20 participants issus du comité technique PPBSE ;
- finalisation des documents de programmation budgétaire DPPD et d'appropriation du guide de la Lettre de Politique Sectoriel de Développement (LPSD).

En collaboration avec la DAGE, la CEP a également conduit des actions ciblées visant à renforcer les outils de suivi et la qualité des données collectées. Parmi ces activités figurent un atelier de :

- test de la plateforme « MESRISTATS.COM » extension œuvres sociales universitaires, en collaboration avec les Chefs de Service Administratif (CSA) des centres des œuvres universitaires ;
- collecte des données pour la production des annuaires statistiques 2021 et 2022, mobilisant une équipe d'acteurs issus des universités, des centres des œuvres universitaires et de la direction des bourses.

Ces efforts ont permis d'étendre l'utilisation de la plateforme « MESRISTATS.COM » à de nouveaux domaines, notamment les œuvres sociales universitaires et la recherche, tout en garantissant son efficacité par des tests avec les CSA des centres concernés.

Par ailleurs, un autre projet soutenu par le PAPDEV-GIZ, à la demande de la CEP, a été développé en 2023 : la plateforme de consultation des thèses et mémoires. Ce nouvel outil vient compléter l'arsenal numérique mis en place pour soutenir la gestion axée sur les résultats (GAR).

En outre, plusieurs rapports nécessaires au suivi et à l'évaluation des performances ont été élaborés, notamment :

- les Rapports Annuels de Performance (RAP) des programmes budgétaires, qui permettent d'évaluer les résultats atteints grâce aux ressources budgétaires de l'État ;
- le rapport de la Revue Annuelle Conjointe (RAC), outil stratégique pour mesurer les progrès réalisés dans chaque secteur.

Cependant, malgré les avancées réalisées, il convient de souligner que les moyens alloués au suivi demeurent insuffisants. Cette contrainte limite l'ampleur des efforts dans un contexte où la gestion axée sur les résultats et la transition vers le budget programme exigent des ressources accrues pour garantir un suivi rigoureux et efficace.

5.1.1.2. Centre des Réseaux et des Systèmes d'Information (CRSI)

En 2023, plusieurs projets engagés en 2022 ont été finalisés. Notamment, le recrutement de consultants pour la mise en place d'un module d'aide à l'orientation et d'un chatbot sur CAMPUSEN, ainsi que l'achèvement des travaux de mise en place d'un réseau informatique pour le CMP.

Des avancées ont été enregistrées dans le développement d'applications et plateformes innovantes. Parmi elles, la plateforme de gestion des étudiants orientés dans le privé (<https://desp.sn/>), un gestionnaire électronique de documents (<https://ged.mesri.sn/>), et une plateforme de gestion des ressources humaines. Précisons, toutefois que ces plateformes ne sont pas encore mises en service. À la Cité du Savoir, les installations de contrôle d'accès biométrique et l'accès à l'intranet gouvernemental ont été entièrement réalisées.

Des idées de projets sont à l'étude pour un future développement, il s'agit entre autres:

- Application des appels à candidature de la Recherche et de l'Innovation ;
- Application de gestion des données (Cloudmesr) ;
- Application de gestion numériques des décrets et arrêtés du ministère ;
- Plateforme d'un système d'archivage numérique ;
- Plateforme de bibliothèque numérique.

5.1.2. OS3 : Renforcer la gouvernance des services centraux

En 2023 l'effectif total du MESRI était de 231, compte non tenu des ressources humaines dans les EES et CRE, les hommes au nombre 153 représentent 66% contre 34% pour les femmes.

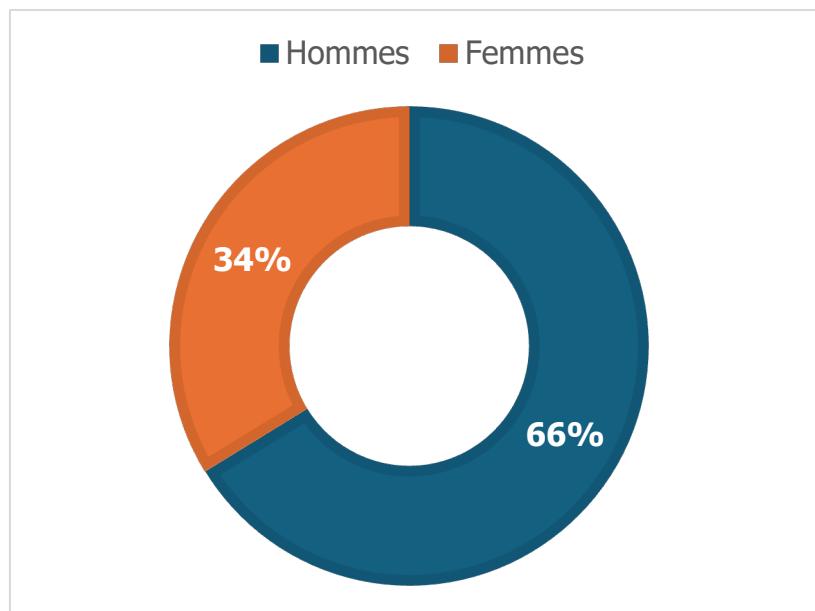


Figure 3 : Répartition de l'effectif du MESRI par genre en 2023

À noter que durant la même année, le MESRI a enregistré 13 arrivées mais 12 agents ont aussi quitté l'équipe MESRI pour des détachements affectation et autres.

Tableau 37 : Mouvements des agents MESRI en 2023

Genre	Arrivés 2023	Départs 2023	Variation
Homme	11	6	5
Femme	2	6	-4
Total	13	12	1

En 2023, nous avons eu 52 récipiendaires (dont 16 femmes soit 30,76%) pour les décosations en ordre national du lion (21 récipiendaires) et en ordre national du mérite (31 récipiendaires). La situation socio-politique n'a pas permis de tenir la cérémonie de remise des décosations comme à l'accoutumé.

Tableau 38 : Répartition des récipiendaires en 2023

	Ordre National du Lion	Ordre National du Mérite	Total
Commandeur	1	0	1
Officier	5	5	10
Chevalier	15	26	41
Total	21	31	52

6. ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

6.1. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION EN 2023

L'analyse du financement du ministère portera sur les ressources allouées par les différents acteurs, l'allocation budgétaire globale et intra sectorielle de l'État en termes de fonctionnement et d'investissement.

6.2. CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE L'EDUCATION

L'Éducation et la Formation sont financées par différents bailleurs que sont : l'État, les ménages, le secteur privé, les Collectivités territoriales et les Partenaires et Techniques et Financiers.

Tableau 39 : Crédit alloués en CP par source de financement

Source de financement	Crédits alloués (LFR)	Part
État (*)	291 082 484 905	92%
Ménages (**)	10 513 156 952	3%
Secteur Privé	-	0%
Collectivités territoriales	-	0%
Externe	15 913 000 000	5%
Autres (***)	-	0%
Total	317 508 641 857	100%

Tableau 40 : Crédits alloués en AE par source de financement

Source de financement	AE alloués (LFR)	Part
État (*)	290 698 616 095	75%
Ménages (**)	10 513 156 952	3%
Secteur Privé	-	0%
Collectivités territoriales	-	0%
Externe	87 945 000 000	23%
Autres (***)	-	0%
Total	389 156 773 047	100%

6.3. ALLOCATON DU BUDGET EN 2023

L'allocation du budget global sera analysée selon les programmes et les natures de dépenses.

6.3.1. Allocation du Budget par Programme

Le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'exercice est passé à la somme de deux cent trente-neuf milliards trois cent soixante-treize millions neuf cent soixante et un mille six cent soixante-quinze (278 878 085 004) FCFA en 2022 contre trois cent six milliards huit cent seize millions sept cent six mille neuf cent vingt-cinq (306 816 706 925) FCFA en 2023 avec un taux d'allocation de 117%. Les ressources allouées ont permis la mise en œuvre d'un ensemble d'actions prioritaires déclinées dans la lettre de politique sectorielle du département et réparties suivant les trois programmes :

- Éducation supérieure ;
- Œuvres sociales universitaires ;
- Pilotage, Gestion et Coordination administrative.

Tableau 41 : Allocation du budget en CP par Programme

Programmes	Dotation LFI (1)	Reports de crédits (2)	Variation LFR (3)	Virements ou ouvertures de crédits (4)	Total Crédits ouverts (5=1+2+3+4)
Éducation supérieure	148 685 548 460	1 141 649 637	-	-3 574 441 562	146 252 756 535
Œuvres sociales universitaires	107 912 014 587	920 689 301	-	44 801 131 913	153 633 835 801
Pilotage, gestion et coordination administrative	5 815 177 998		-	1 114 936 591	6 930 114 589
Total	262 412 741 045	2 062 338 938	-	42 341 626 942	306 816 706 925

Tableau 42 : Allocation du budget en AE par Programme

Programmes	Dotation LFI (1)	Reports de crédits (2)	Variation LFR (3)	Autres actes modificatifs (4)	Total Crédits ouverts (5=1+2+3+4)
Pilotage, gestion et coordination administrative	5 815 177 998		-	1 114 936 591	6 930 114 589
Éducation supérieure	174 323 267 460	757 780 827	-	-3 574 441 562	171 506 606 725
Œuvres sociales universitaires	154 485 073 587	920 689 301	-	44 801 131 913	200 206 894 801
Total	334 623 519 045	1 678 470 128	-	42 341 626 942	378 643 616 115

Source : SIGFIP 2023

6.3.2. Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Tableau 43 : Allocation du budget global des en CP par Nature de dépenses

Titre de dépenses	Crédits LFI (A)	Actes modificatifs (B)	Crédits ouverts (C=A+B)	Taux d'allocation (D = C/A*100)
Personnel	567 255 152	328 853 860	896 109 012	158%
Acquisition de biens et services	5 581 535 472	398 311 543	5 979 847 015	107%
Transferts courants	189 478 038 204	59 807 346 868	249 285 385 072	132%
Investissements exécutés par l'État interne	28 756 955 783	-3 574 441 562	14 509 659 392	50%
Investissements exécutés par l'État externe	15 913 000 000	-	15 913 000 000	100%
Transferts en capital	22 294 734 414	-1 883 250 000	20 411 484 414	92%
Total	262 591 519 025	44 403 965 880	306 995 484 905	117%

Tableau 44 : Allocation du budget global en AE par Nature de dépenses

Titre de dépenses	AE LFI (A)	Actes modificatifs (B)	AE ouverts (C=A+B)	Taux d'allocation (D = C/A*100)
Personnel	567 255 152	328 853 860	896 109 012	158%
Acquisition de biens et services	5 581 535 472	398 311 543	5 979 847 015	107%
Transferts courants	189 478 038 204	59 807 346 868	249 285 385 072	132%
Investissements exécutés par l'État	28 756 955 783	-14 631 165 201	14 125 790 582	49%
Investissements exécutés par l'État externe	87 945 000 000	-	87 945 000 000	100%
Transferts en capital	22 294 734 414	-1 883 250 000	20 411 484 414	92%
Total	334 623 519 025	44 020 097 070	378 643 616 095	113%

Sources : SYSBUDGET2023

Ces taux d'allocation sont dus globalement à l'impact de la revalorisation des salaires des IES et également le transfert des crédits au profit de l'ENDSS.

Tableau 45 : Distribution de la nature des dépenses en 2023

Titre de dépenses	CP		AE	
	LFI	LF	LFI	LF
Personnel	0,22%	0,29%	0,17%	0,24%
Fonctionnement hors personnel hors transferts	2,13%	1,95%	1,67%	1,58%
Transferts courants	72,16%	81,20%	56,62%	65,84%
Investissements exécutés par l'Etat	17,01%	9,91%	34,88%	26,96%
Transferts en capital	8,49%	6,65%	6,66%	5,39%

L'allocation des dépenses de transferts courants représente 81,20% du budget global. Les dépenses sont constituées essentiellement des subventions destinées au fonctionnement des Universités, des centres des œuvres universitaires et au paiement des bourses et allocation d'études. Ce taux s'explique aussi par le transfert des crédits de l'ENDSS et de l'impact de la revalorisation des salaires des IES.

Les investissements exécutés par l'Etat (9,91%) et les transferts en capital (6,65%) sont consacrés à l'accroissement des capacités d'accueil dans les établissements d'enseignements supérieurs et à l'élargissement de la carte universitaire. Le fonctionnement hors personnel est constitué de dépenses d'acquisition de biens et service pour le renforcement de la coordination du pilotage du département.

7. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2023

7.1. CRÉDITS EXÉCUTÉS PAR BAILLEUR

Tableau 46 : Crédits dépensés en CP par source de financement hors ressources externes

Source de financement	Crédits alloués (LF)	Part
État (*)	278 431 896 857	96,42%
Ménages (**)	10 335 881 952	3,58%
Secteur Privé	-	0%
Collectivités territoriales	-	0%
Externe	-	0%
Autres (***)	-	0%
Total	288 767 778 809	100%

NB : L'exécution des financements externe est disponibles à la DODP.

Tableau 47 : Crédits dépensés en AE par source de financement

Source de financement	AE alloués (LFR)	Part
Etat (*)	280 580 326 740	96,00%
Ménages (**)	10 335 881 952	4,00%
Secteur Privé	-	0%
Collectivités territoriales	-	0%
Externe	-	0%
Autres (***)	-	0%
Total	290 916 208 692	100%

(*) Sur ressources interne

(**) Considérer au moins les frais d'inscription dans les écoles et établissements

7.2. SITUATION D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

7.2.1. Exécution du Budgétaire par Programme

Tableau 48 : Situation d'exécution du budgétaire en CP par Programme (Hors Sources Externes)

Programmes	Engage	Crédits	Crédits	Crédits_pris	Crédits_paye
		LIQUIDE	ORDONNANCE	EN_CHARGE	
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	6 026 974 326	5 961 629 722	5 960 454 722	5 958 689 422	5 958 689 422
Éducation supérieure	127 491 443 897	127 871 264 791	127 846 460 247	127 681 878 746	125 820 945 639
Œuvres sociales universitaires	146 747 432 227	146 747 432 227	146 747 432 227	146 747 432 227	146 652 261 796
TOTAL	280 265 850 450	280 580 326 740	280 554 347 196	280 388 000 395	278 431 896 857

Tableau 49 : Situation d'exécution du budgétaire en AE par Programme (Hors Sources Externes)

Programmes	Total AE ouverts	Engagements juridiques	Engagements comptables	Liquidations
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	6 930 114 569	6 026 974 326	6 026 974 326	5 961 629 722
Éducation supérieure	135 693 606 725	128 947 063 208	127 491 443 897	127 871 264 791
Œuvres sociales universitaires	148 074 894 801	146 771 421 627	146 747 432 227	146 747 432 227
TOTAL	290 698 616 095	281 745 459 161	280 265 850 450	280 580 326 740

Source : SIGFIP2023

Tableau 50 : Taux d'engagement des programmes

Programmes	CP (crédits engagés / crédits ouverts)	AE (crédits engagés / engagement juridique)
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	87%	100%
Education supérieure	94%	99%
Œuvres sociales universitaires	99%	100%
Total	96%	99%

7.2.2. Exécution du Budgétaire par Nature de dépenses

Tableau 51 : Situation d'exécution budgétaire en CP par Titre

Titre de dépenses	Crédits ouverts (A)	Crédits engagés (B)	Crédits liquidés (C)	Taux d'engagement (D = B/A*100)	Taux de liquidation (E = C/A*100)	Solde (F = A - B)
Personnel	896 109 012	539 030 229	539 030 229	60%	100%	357 078 783
Acquisition de biens et services	5 979 847 015	5 783 665 584	5 712 572 414	97%	99%	196 181 431
Transferts courants	249 285 385 072	249 261 470 780	249 261 470 780	100%	100%	23 914 292
Investissements exécutés par l'État	14 509 659 392	7 103 964 086	7 489 533 546	49%	105%	7 405 695 306
Transfert en capital	20 411 484 414	18 116 750 000	18 116 750 000	89%	100%	2 294 734 414
Total	291 082 484 905	280 804 880 679	281 119 356 969	96%	100%	10 277 604 226

Tableau 52 : Situation d'exécution budgétaire en AE par Titre

Titre de dépenses	AE ouverts (A)	Engagements juridiques* (B)	Engagements comptables (C)
Personnel	896 109 012	-	-
Acquisition de biens et services	5 979 847 015	5 783 665 584	5 783 665 584
Transferts courants	249 285 385 072	249 261 470 780	249 261 470 780
Investissements exécutés par l'État	14 125 790 582	8 583 572 797	7 103 964 086
Transfert en capital	20 411 484 414	18 116 750 000	18 116 750 000
Total	290 698 616 095	281 745 459 161	280 265 850 450

Source : SYSBUDGET2023

Tableau 53 : Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire

Titre de dépenses	CP (crédits engagés/crédits ouverts)	AE (crédits engagés/engagement juridique)
Personnel	60%	-
Fonctionnement hors personnel hors transferts	97%	100%
Transferts courants	100%	100%
Investissements exécutés par l'Etat	49%	83%
Transfert en capital	89%	100%
Total	96%	99%

7.2.3. Situation d'exécution budgétaire des partenaires techniques et financiers intervenant dans l'éducation

Tableau 54 : Exécution budgétaire des projets en 2023 (CP) (Hors projets financés sur Sources Externes)

Programmes	Projets	Total Crédits ouverts	Engagé	Crédits disponibles	Taux d'engagement
Éducation supérieure	Projet De Gouvernance Et De Financement De L'enseignement Supérieur (PGFESR)	3 157 130 149	617 917 832	2 539 212 317	20%
	Projet D'appui Au Programme Sénégalais Pour L'entreprenariat Des Jeunes (PSE J)	1 500 000 000	1 500 000 000	-	100%
	Programme De Construction Infrastructures Universitaires	550 000 000	550 000 000	-	100%
	Création Centres Recherche Et D'essais	661 914 903	548 899 304	113 015 599	83%
	Projet De Recherche Et De Développement Du Palmier A Huile	218 750 000	218 750 000	-	100%
	Études architecturales et Techniques pour le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	332 492 300	270 372 100	62 120 200	81%
	Construction Université Du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niass	5 219 734 414	3 800 000 000	1 419 734 414	73%
	Construction Locaux Pédagogiques Université Assane Seck De Ziguinchor (UASZ)	96 546 143	96 546 143	-	100%
	Projet d'interconnexion et de mise en place d'un système d'info et de gestion de l'ESRR SIGESR	39 798 200	24 815 400	14 982 800	62%
	Création de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK ex UVS) et mise en œuvre des Espaces Numériques Ouverts (ENO)	1 222 256 132	978 631 091	243 625 041	80%

Programmes	Projets	Total Crédits ouverts	Engagé	Crédits disponibles	Taux d'engagement
	Projet de construction de la cite du savoir	363 920 246	340 116 578	23 803 668	93%
	Construction université Amadou Mahtar Mbow (UAM)	2 250 000 000	2 250 000 000	-	100%
	Projet de construction des ISEP de Bignona et Richard-Toll	429 788 617	405 178 596	24 610 021	94%
	Projet De Construction De l'école Préparatoire d'excellence	443 176 277	186 535 335	256 640 942	42%
	Projet De Construction d'amphithéâtres Préfabriqués (UADB - UIDT et USSEIN)	1 250 000 000	1 250 000 000	-	100%
	Projet de construction et d'équipement de laboratoires scientifiques	3 751 081 666	1 071 644 248	2 679 437 418	29%
	Projet un étudiant un ordinateur	7 000 000 000	7 000 000 000	-	100%
	Projet d'équipement des infrastructures en achèvement	435 722 198	271 400 472	164 321 726	62%
	Projet d'acquisition d'un Supercalculateur	298 000 000	298 000 000	-	100%
	Projet d'acquisition d'équipements scientifiques et informatiques des universités et des établissements d'enseignement supérieur	875 000 000	-	875 000 000	0%
Total Éducation supérieure		30 095 311 245	21 678 807 099	8 416 504 146	72%
Œuvres sociales universitaires	Projet de construction de résidences universitaires	2 500 000 000	2 500 000 000	-	100%
	Projet de construction de résidences universitaires a l'université Amadou Mahtar Mbow et a l'UCAD	2 325 832 561	1 041 906 987	1 283 925 574	45%
Total Œuvres sociales universitaires		4 825 832 561	3 541 906 987	1 283 925 574	73%
Total budget		34 921 143 806	25 220 714 086	9 700 429 720	72%

Tableau 55 : Exécution budgétaire par PTF en 2023 (AE) (Hors projets financés sur Sources Externes)

Programmes budgétaires	Total AE ouverts	Total Engagement	AE Disponibles	Taux d'engagement
Projets du programme d'investissement				
2091 - Éducation supérieure				
PROJET DE GOUVERNANCE ET DE FINANCEMENT	3 157 130 149	1 041 980 777	2 115 149 372	33%
PROJET D'APPUI AU PROGRAMME SENEGALAIS POUR L'ENT	1 500 000 000	1 500 000 000	-	100%
PROGRAMME DE CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES	550 000 000	550 000 000	-	100%
CREATION CENTRES RECHERCHE ET D'ESSAIS	505 748 806	494 914 198	10 834 608	98%
PROJET DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DU PALMIER A	218 750 000	218 750 000	-	100%

Programmes budgétaires	Total AE ouverts	Total Engagement	AE Disponibles	Taux d'engagement
Projets du programme d'investissement				
ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES P	332 492 300	332 492 300	-	100%
CONSTRUCTION UNIVERSITE DU SINE SALOUM EL HADJ UNIVERSITE DU SINE SALOUM EL HADJ	5 219 734 414	3 800 000 000	1 419 734 414	73%
CONSTRUCTION LOCAUX PEDAGOGIQUES UNIVIVERSIT	96 546 143	96 546 143	-	100%
PROJET D'INTERCONNECTION ET DE MISE EN P	39 798 200	34 798 200	5 000 000	87%
CREATION DE l'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL	1 168 023 567	168 023 567	-	14%
PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CITE DU SAVOI	340 116 578	340 116 578	-	100%
CONSTRUCTION UNIVERSITTE AMADOU MAHTAR MBO	2 250 000 000	2 250 000 000	-	100%
PROJET DE CONSTRUCTION DES INSTITUTS SUPER	429 788 617	429 788 617	-	100%
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PREPARAT	443 176 277	201 435 335	241 740 942	45%
PROJET DE CONSTRUCTION D'AMPHITHEATRES PR	1 250 000 000	1 250 000 000	-	100%
PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE	3 751 081 666	1 841 524 977	1 909 556 689	49%
PROJET UN ETUDIANT UN ORDINATEUR	7 000 000 000	7 000 000 000	-	100%
PROJET D'EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN ACHEVEME	286 055 718	286 055 718	-	100%
PROJET D'ACQUISITION D'UN SUPERCALCULATEUR	298 000 000	298 000 000	-	100%
PROJET D'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET INF	875 000 000	-	875 000 000	0%
2092 - Œuvres sociales universitaires				
PROJET DE CONSTRUCTION DE RESIDENCES UNIVE	2 500 000 000	2 500 000 000	-	100%
PROJET DE CONSTRUCTION DE RESIDENCES UNIVE	2 325 832 561	1 065 896 387	1 259 936 174	46%
Total	34 537 274 996	25 700 322 797	3 375 085 546	74%

Source : SYSBUDGET2023

Tableau 56 : Estimation des arriérés dues aux Etablissements Privés d'Enseignement supérieur

Années académiques	Montant estimatif	Montant payé				Montant prévisionnel 2024	Restant à payer
		2020	2021	2022	2023		
2018/2019	15 039 350 000	4 571 500 000	3 210 400 000	2 766 100 000	2 991 350 000	-	1 500 000 000
2019/2020	7 622 800 000	-	-	1 593 600 000	-	4 590 000 000	1 439 200 000
2020/2021	5 876 800 000	-	-	568 400 000	-	-	5 308 400 000
2021/2022	1 698 800 000	-	-	142 000 000	-	-	1 556 800 000
TOTAL	30 237 750 000	4 571 500 000	3 210 400 000	5 070 100 000	2 991 350 000	4 590 000 000	9 804 400 000

A l'exception de l'Université Cheikh Ahmadou Bamba (UCAB), le MESRI n'oriente plus d'étudiants dans les EES privés depuis 2021.

Dans le cadre de l'exécution du Budget de 2023, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et l'Innovation (MESRI) a inscrit et attribué des dépenses, par type de marché, à hauteur de deux cent vingt – trois milliards sept cent trente – deux millions quatre cent soixante et un mille quatre cent dix – huit (233 732 461 418) F CFA. (cf. tableau 57 et figure 4).

Tableau 57 : Répartition des marchés exécutés par type de marché

Type de marché	Montant FCFA		Nombre	
	Valeur	%	Valeur	%
Travaux	229 140 232 208	98,04%	95	41,30%
Fournitures	3 330 143 170	1,42%	69	30,00%
Services courants	867 966 040	0,37%	63	27,39%
Prestations intellectuelles/Consultants	394 120 000	0,17%	3	1,30%
Total	233 732 461 418	-	230	-

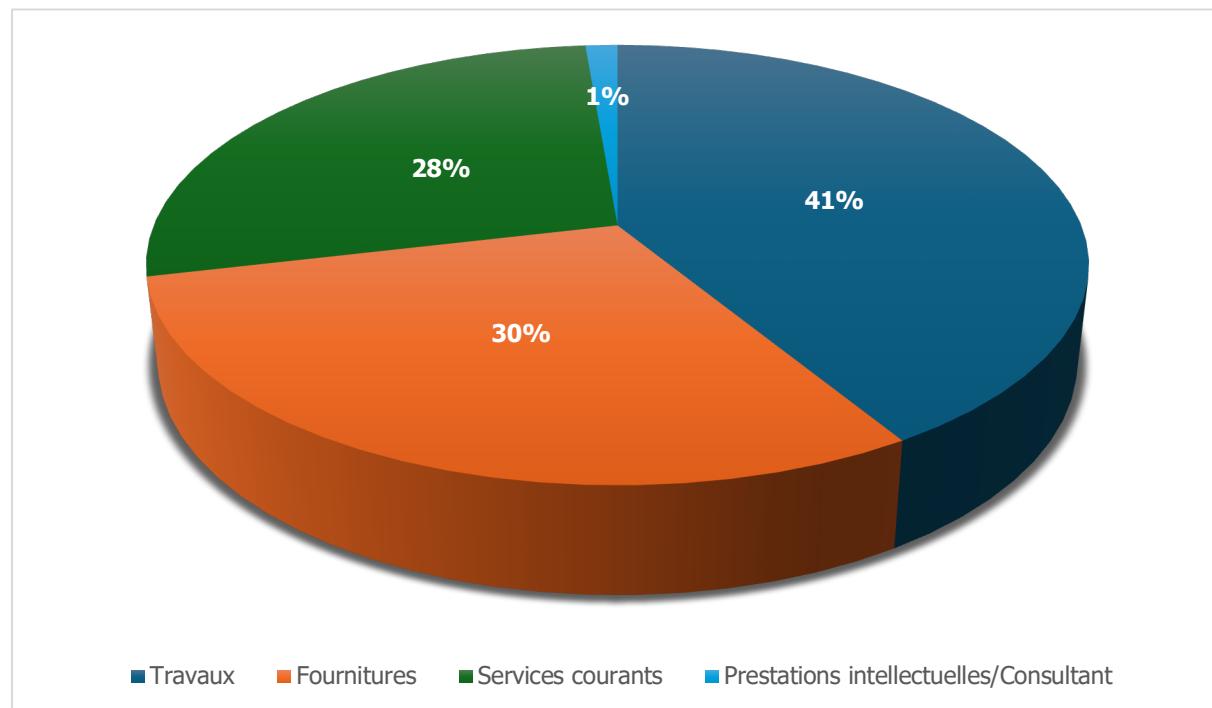


Figure 4 : Répartition des marchés exécutés par type de marché

Suivant le mode de passation des marchés, le MINESRI a passé et attribué, pour la plupart des marchés, par Appel d'Offres ouvert (AOO) et par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition restreinte (DRPCR) (cf. tableau 58 et figure 5).

Tableau 58 : Répartition des marchés exécutés par mode de passation

Mode de passation	Montant F CFA		Nombre	
	Valeur	%	Valeur	%
AVENANT	496 248 878	0,21%	2	0,88%
AAO	10 299 563 155	4,42%	18	7,89%
AOR	218 687 325 448	93,76%	1	0,44%
AMI	394 120 000	0,17%	3	1,32%
DRPCO	385 117 226	0,17%	7	3,07%
DRPCR	3 469 101 411	1,49%	198	86,84%
DRPS	985 300	0,00%	1	0,44%
Total	233 732 461 418		230	

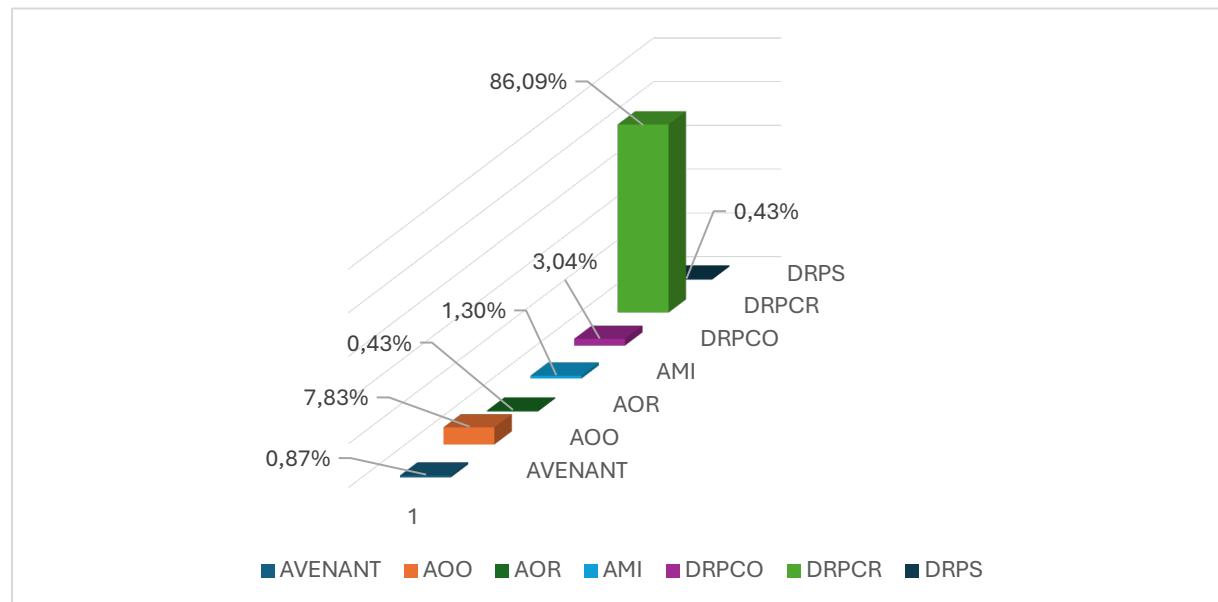


Figure 5 : Répartition des marchés exécutés par mode de passation

Les difficultés rencontrées sont de deux (02) ordres fonctionnels et structurels : manques de moyens de formation, maintien de compétences pour le respect des missions de la CPM et l'absence de visibilité sur l'exécution physique et financière des marchés.

8. RECOMMANDATIONS PAR PROGRAMME

8.1. RECOMMANDATIONS PAR PROGRAMME

8.1.1. Programme Éducation supérieure

- Normaliser le calendrier universitaire ;
- Renforcer la résilience du système d'enseignement supérieur et de recherche, notamment par les dispositifs d'enseignement et de travail à distance ;

- Renforcer l'institutionnalisation des nouvelles missions des universités : service à la communauté, employabilité ;
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises ;
- Poursuivre la réorientation du système vers les STEM ;
- Renforcer la gouvernance de la recherche et de l'innovation ;
- Finaliser la construction d'infrastructures, notamment à la Cité du savoir, et l'acquisition des équipements de recherche prévus ;
- Mettre en place les conseils d'administration des ISEP ;
- Finaliser le décret portant statut du personnel des ISEP.

8.1.2. Programme Œuvres sociales

- Renforcer la dématérialisation de la gestion des œuvres sociales universitaires pour plus d'efficacité, d'équité et de transparence ;
- Créer un organe central de gouvernance des œuvres sociales au niveau du MESRI.

8.1.3. Pilotage, Gestion et Coordination Administrative

- Renforcer le pilotage et la gestion axés sur les résultats à tous les niveaux du système (SESRI) ;
- Développer une politique de gestion des ressources humaines axée sur la performance et la transparence.

8.2. SYNTHÈSE GLOBALE

8.2.1. Forces

- Mise en place de la plateforme mesristats.com pour la collecte de données du SESRI ;
- Existence d'une vision claire déclinée en orientations stratégiques pour le sous-secteur de l'ESR (LPSD 2018-2022) ;
- Existence d'organes de gouvernance au niveau central du MESRI (DGRI, DGES, ANAQ-Sup, CINERI) ;
- Amélioration du statut des personnels des EES publics (PER et PATS) ;
- Autonomie académique et scientifique des EES publics ;
- Augmentation de l'offre et des capacités d'accueil de l'enseignement supérieur par l'élargissement de la carte universitaire (développement du RISEP, ouverture de l'USSEIN et l'UAM) ;
- Accès équitable à l'enseignement supérieur (Plateforme électronique www.campusen.sn) ;
- Développement soutenu de l'offre privée d'enseignement supérieur ;
- Alignement de l'offre de formation sur le système LMD ;
- Institutionnalisation de l'assurance qualité (ANAQ-SUP) ;

- Développement de filières professionnelles (réseau des ISEP) ;
- Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur et développement de la formation ouverte à distance (E-learning) ;
- Accroissement des ressources allouées à l'ESRI ;
- Acquisition d'équipements de recherche (Supercalculateur) ;
- Existence d'un document de politique nationale de Science, Technologie et Innovation (PNSTI) ;
- Élaboration du Programme-cadre national (PCN) 2023-2027 Sénégal-AIEA.

8.2.2. Contraintes Majeures notées

- **Contraintes en matière d'accès à l'enseignement supérieur**
 - Retard dans la construction/livraison des nouvelles infrastructures pédagogiques ;
 - Sureffectif dans certains établissements publics ;
 - Déficit d'ordinateurs et difficultés d'accès à internet de certains étudiants
 - Faiblesse des dispositifs accompagnant l'enseignement à distance (ressources humaines, logistiques) ;
 - Manque de flexibilité dans l'application des principes du LMD ;
- **Contraintes liées à la qualité de l'enseignement, à la professionnalisation, à la diversification de l'offre et à l'insertion des diplômés du SESRI**
 - Désorganisation du calendrier universitaire/Académique
 - Retard important dans le processus d'orientation et d'accueil des nouveaux bacheliers dans les ISEP ;
 - Faiblesse de la culture de l'évaluation et de la reddition des comptes ;
 - Faiblesse du taux d'encadrement dans certaines IES ;
 - Faiblesse de l'employabilité des diplômés de l'ES (curricula non aligné aux besoins du marché ; incubateurs peu développés ; relations école monde socioéconomique faibles) ;
 - Insuffisance dans l'accompagnement à l'insertion des apprenants et des diplômés ;
 - Faiblesse de la coopération entre les entreprises et les ISEP dans le cadre de l'insertion par les stages ;
 - Indisponibilité des professionnels sollicités dans le cadre des enseignements-apprentissages au niveau des ISEP ;
- **Contraintes en matière de recherche et d'innovation (R&I)**
 - Déficit de la coordination nationale de la R&I entre structures relevant de différents départements ministériels ;
 - Faiblesse des ressources dédiées à la recherche-innovation ;
 - Faiblesse du cadre normatif et réglementaire de la recherche

- **Contraintes à l'amélioration des conditions de vie des étudiants**
 - Stratégie d'hébergement inadaptée dans les campus sociaux ;
 - Absence d'une stratégie nationale sur les allocations d'études ;
 - Absence d'une structure nationale de coordination des œuvres sociales ;
 - Non identification des bénéficiaires des œuvres sociales ;
 - Rationalisation déficiente des allocations d'études ;
 - Impact négatif sur les ressources de la Direction des bourses et des centres des œuvres universitaires lié à la désorganisation du calendrier universitaire;
 - Faible dématérialisation des procédures de la direction des bourses et des centres des œuvres universitaires ;
 - Faible implication des acteurs privés et des territoires (Collectivités) dans les œuvres sociales ;
- **Contraintes en matière de gouvernance et de pilotage du MESRI**
 - Faiblesse des ressources allouées à la planification, au suivi et aux statistiques ;
 - Déficit structurel des budgets des universités ;
 - Absence d'un système d'informations mutualisé dans les EES ;
 - Retard dans la mise en place des Conseils d'Administration dans les ISEP ;
 - Retard dans la finalisation des textes portant organisation et fonctionnement des ISEP ;
 - Faiblesse de la politique de gestion des ressources humaines.

ANNEXES

A. Liste des projets SGCI

N°	Institution	Titre du Projet	Montant (FCFA)	Durée
1	ISRA	Amélioration et sauvegarde de la variété d'oignon « Violet de Galmi » par les techniques de culture in vitro	19 723 000	2 ans
2	UASZ	Phytoremédiation des bassins rizicoles sulfato-ferrugineux salés par l'utilisation des pratiques agro-écologiques en Casamance	19 795 503	2 ans
3	UCAD	Amélioration de la productivité du mil soumis aux biofertilisants et à la fertilisation minérale localisée dans le bassin arachidier du Sénégal (APMIL).	20 000 000	2 ans
4	ITA	Etude de l'impact des contaminants chimiques (éléments traces métalliques (ETM)) sur la qualité nutritionnelle des poissons pélagiques consommés au Sénégal	19 990 320	2 ans
5	UIDT	Contribution à la sécurité routière par le champ visuel : intérêt de l'utilisation de la rétinographie dans le dépistage des troubles optiques	20 000 000	2 ans
6	UAM	Infections bactériennes et antibiorésistance : la solution serait-elle dans la diversité chimique des bryophytes du sud du Sénégal ?	20 000 000	2 ans
7	UCAD	Caractérisation moléculaire (Séquençage BRCA1 BRCA2 et profil d'expression génétique) et apport métabolique dans les cancers du sein triple négatifs au Sénégal	19 992 918	2 ans
8	UADB	Gouvernance durable des terres agricoles : Modèles et Dynamiques au Sénégal	20000000	2 ans
9	UIDT	Valorisation des déchets plastiques et miniers : Application dans le secteur du BTP	19890000	2 ans
10	UGB/GRN	Risques sanitaires et changements climatiques dans les zones côtières du Sénégal : Analyse et modélisation des vulnérabilités actuelles et futures dans les îles du Saloum. RISCC	20000000	
11	UCAD	Genre, vulnérabilité et stratégies d'adaptation face aux changements climatiques dans les zones d'exploitation minière au Sénégal	19 630 000	2 ans
Total			219 021 741	

B. Liste des Métiers par ISEP

ISEP BIGNONA (7 métiers)	ISEP MATAM (8 métiers)	
Gestion d'unité de Transformation Agroalimentaire	Production de Lait et de Viande	
Gestion d'Exploitation Agroforestière	Production de Semences et Pépinières	
Énergies Renouvelables et Production Durable	Productions Horticoles	
Productions Animals	Technologie de Transformation et de Conservation de Produits Agroalimentaires	
Production Végétal	Gestion des Infrastructures et Production Aquacoles	
Gestion Durable des Écosystèmes Naturels	Installation de Réseaux d'Irrigation et Sanitaire	
Agrobusiness et Entreprenariat	Installation solaire photovoltaïque	
	Géologue Prospecteur	
ISEP DIAMNIADIO (10 métiers)	ISEP RICHARD TOLL (6 métiers)	
Froid et Climatisation Automobile	Technicien Supérieur en Irrigation et Gestion de l'eau	
Mécanique Automobile	Technicien Supérieur en Logistique et Distribution des produits Agricoles et Agroalimentaires	
Carrosserie Peinture Automobile	Technicien Supérieur en Maintenance des agroéquipements	
Électricité et Électronique Automobile	Technicien Supérieur en Production Agricole	
Développement Back End	Technicien Supérieur en Production de Viande et Lait	
Analyse de Performance Digitale	Technicien Supérieur en transformation et conservation des produits agricoles et agroalimentaires	
Administration Base de Données		
Réseaux Informatique, IoT et Sécurité		
Développement Front End		
Administration Système Sécurité Cloud		
ISEP THIES (27 métiers)		
Administration de Systèmes et Réseaux Informatiques	Gestion des Activités de Contact Humain	Management du Transport Ferroviaire
Arts graphique et numérique	Gestion des Affaires administratives et financières	Production animale
Conseil Agricole	Gestion et Maintenance des Ouvrages d'Assainissement	Production Cinématographique et Audiovisuelle
Conseil Info-Energie	Gestion Immobilière	Réseaux et Télécommunications

ISEP THIES (27 métiers)		
Contrôle technique et entretien des bâtiments et travaux publics	Journalisme et Reporter d'Images	Signalisation, Energie et Télécommunication
Création et Management de Produits Multimédia	Maintenance du Matériel roulant	Suivi Technique et Gestion des Ouvrages Hydrauliques
Développement Web et Mobile	Management de Produits Touristiques	Transport Logistique et Mobilité Urbaine
Énergies renouvelables	Management des activités de loisirs	
Entrepreneuriat Agricole	Management des Métiers de l'alimentation	
Exploitation Agricole	Management des Produits et Services Culturels	

C. Accompagnement (pour l'année 2023) / EES publics

N°	Établissement d'Enseignement Supérieur	Date de l'accompagnement
1	Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse	9 au 11 janvier 2023
2	Université Gaston Berger de Saint Louis	30-31 janvier-1er février 2023
3	Université Iba Der Thiam de Thiès	27-28 février 2023
4	Institut supérieur d'Enseignements professionnels de Thiès	1er Mars 2023
5	École Polytechnique de Thiès	1er Mars 2023
6	Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité	27 avril 2023
7	ISEP de Richard Toll	14 au 15 juin 2023
8	Campus Franco-sénégalais	09-10 Octobre 2023

D. suivi Indicateurs incubateurs des universités en 2023

Établissements	Nombre d'étudiants accompagnés	Nombre de projets incubés	Nombre d'entreprises créées à partir des incubateurs	Nombre d'étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat	Nombre de projets de jeune de la communauté incubé
UCAD (INNODEV)	40	-	-	-	-
UGB	527	140	35	1819	414
UIDT	0	0	0	49	-
UAD	NA	NA	NA	-	-
UASZ	201	34	14 créées dont 09 formalisées	-	-
USSEIN	202	36	8	306	22
UAM	NA	NA	NA	-	-
UNCHK	1613	28	10	-	-
EPT	44	44	0	-	-

Source : enquêtes RAP-2023 MESRI

E. Répartition des CRE

N°	Région (nbre)	CRE de ..
1	Dakar (07)	Plateau, Pont E, Derklé, Sacré-Cœur, Gorée, Guédiawaye, Pikine
2	Thiès (03)	Thiès, Tivaoune, Pout
3	Louga (02)	Louga, Koki
4	Saint-Louis (03)	Espace jeune de Saint Louis, Bango, Diougop peul
5	Matam (02)	Nguidjilone, Sinthiou Bamambé
6	Diourbel (02)	Bambey, Touba
7	Fatick (01)	Fatick
8	Sédhiou (01)	Sédhiou
9	Kolda (02)	Kolda, Médina Yoro Foula

F. projets financés par le FIRST en 2023

N°	Ref	Titre du Projet	Domaine	Institution tutelle	Budget	durée du projet	Bailleurs
1	16	Étude de la variation du nombre de copies et de l'expression des gènes egfr, p53 et ki67 dans les kystes et tumeurs bénignes ontogénèses maxillo mandibulaires	Santé	UCAD	10 000 000	3 ans	MESRI
2	47	Bouillons culinaires et épices au Sénégal : entre habitudes alimentaires et risques sanitaires	Santé	UCAD	19 920 373	3 ans	MESRI
3	12	Caractérisation et utilisation cosmétologique des argiles locales	Santé	UAM	20 000 000	2 ans	SGCI / ACTS
4	50	Apport des tics dans l'établissement des niveaux de référence diagnostique en scanographie au Sénégal ; protection des patients contre les dangers des rayonnements ionisants et évaluation de la qualité des équipements et des processus lors des examens radiologiques	Santé	UADB	20 000 000	3 ans	MESRI
5	54	Facteurs immunogénétiques de gravité des cancers du sein au Sénégal	Santé	UCAD	19 500 000	3 ans	MESRI
6	5	Formulation d'aliment performant pour le tilapia du Nil Oreochromis niloticus et le poisson chat africain Clarias gariepinus à base des produits locaux disponible au Sénégal	Sécurité alimentaire	UGB	19 999 500	2 ans	SGCI / ACTS
7	48	Mise en place de laboratoires virtuels pour l'enseignement des STEM au Sénégal	Économie Numérique	UADB	15 600 100	3 ans	MESRI
8	37	Diffusion de la culture blé dans la vallée du fleuve Sénégal : Test de démonstration pour l'adoption de huit variétés adaptées	Sécurité alimentaire	ISRA	18 644 000	2 ans	SGCI / ACTS

N°	Ref	Titre du Projet	Domaine	Institution tutelle	Budget	durée du projet	Bailleurs
9	22	Valorisation agricole de biodéchets en appui à l'atteinte de la souveraineté alimentaire	Sécurité alimentaire	ISRA	19 952 500	3 ans	SGCI / ACTS
10	29	Structure, fonctionnement, services écosystémiques de la réserve naturelle communautaire de Koyli Alpha (Ferlo, Sénégal) et impacts sur la santé des populations locales.	Changement Climatique	UCAD	19 430 000	3 ans	MESRI
11	56	Appui à la transition agroécologique pour améliorer la résilience dans les systèmes agricoles menacés par sel dans la zone du Sine-Saloum	Agriculture	USSEIN	18 160 000	3 ans	MESRI
12	30	Valorisation du souchet comestible (<i>Cyperus esculentus</i> , Ndir) négligé et sous utilisé pour une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal	Économie Numérique	UCAD	19 957 740	3 ans	SGCI / ACTS
13	11	Bases technico-financières d'une approche orientée chaîne de valeur pour la production d'aliments pour alevinage et la production de poissons de table au Sénégal	Agriculture	UGB	14 562 480	3 ans	MESRI
14	44	Identification d'espèces sentinelles de bio surveillance de la pollution marine par les ressources naturelles en vue d'un Programme de Surveillance Environnementale du littoral du Sénégal	Gestion des Ressources Naturelles	UCAD	19 981 882	30 mois	MESRI
15	55	Recherche de matériaux alternatifs par la valorisation des rejets minier en écopavé pour l'aménagement du territoire et le renforcement de l'auto-emploi	Gestion des Ressources Naturelles	UCAD	19 270 000	2 ans	SGCI / ACTS
16	3	Approche multidisciplinaire dans la conservation des écosystèmes dépendants : cas de la mangrove du Sine Saloum et des forêts galeries de Kédougou	Gestion des Ressources Naturelles	UAM	19 998 436	3 ans	MESRI

G. Répartition des effectifs par pays d'origine dans le public en 2023

Pays d'origine	HOMME	FEMME	Total	%Nationalité
Maroc	437	593	1 030	15,97%
Mauritanie	699	312	1 011	15,68%
Comores	347	205	552	8,56%
Guinée	332	123	455	7,06%
Tchad	341	85	426	6,61%
Mali	256	113	369	5,72%
Bénin	174	184	358	5,55%
Cameroun	153	197	350	5,43%
Togo	164	95	259	4,02%
Burkina Faso	153	91	244	3,78%
Côte d'Ivoire	97	107	204	3,16%
République Démocratique du Congo	131	36	167	2,59%
Tunisie	86	71	157	2,43%
République du Congo	85	69	154	2,39%
Niger	84	39	123	1,91%
Gabon	64	60	124	1,92%
Cap-vert	18	84	102	1,58%
République Centrafricaine	63	32	95	1,47%
Djibouti	39	21	60	0,93%

Pays d'origine	HOMME	FEMME	Total	%Nationalité
Guinée-Bissau	22	18	40	0,62%
Gambie	20	15	35	0,54%
Burundi	25	6	31	0,48%
Madagascar	9	8	17	0,26%
Algérie	7	6	13	0,20%
Nigéria	6	6	12	0,19%
France	3	6	9	0,14%
Haïti	4	5	9	0,14%
Ghana	4	1	5	0,08%
Guinée Équatoriale	2	2	4	0,06%
Italie	1	2	3	0,05%
Allemagne	1	1	2	0,03%
Belgique	0	2	2	0,03%
Canada	1	1	2	0,03%
Espagne	2	0	2	0,03%
États-Unis	1	1	2	0,03%
Mozambique	1	1	2	0,03%
République Arabe Syrienne	1	1	2	0,03%
Sierra Leone	1	1	2	0,03%

Pays d'origine	HOMME	FEMME	Total	%Nationalité
Angola	1	0	1	0,02%
Chine	0	1	1	0,02%
Liban	1	0	1	0,02%
Libéria	1	0	1	0,02%
Liby	1	1	2	0,03%
Malawi	1	0	1	0,02%
Ouganda	0	1	1	0,02%
Pakistan	0	1	1	0,02%
Corée du Sud	1	0	1	0,02%
Rwanda	1	1	2	0,03%
Soudan	0	1	1	0,02%
Turquie	1	0	1	0,02%
Zimbabwe	1	0	1	0,02%
Sénégal	98 537	93 023	191 560	96,74%
Total des non Sénégalais	3 843	2 606	6 449	3,26%
Total des étudiants	102 380	95 629	198 009	

H. Constructions dans les EES en 2023

Libellé du Projet	Description du projet	Date de démarrage du projet	Réalisation en 2023	Reste à faire	Établissement concerné	Observations en termes de contraintes, d'obstacles, de délai, etc.
			Décrire les étapes réalisées et produits livrés			
Projet de construction et d'équipement de l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niassé (USSEIN) Lot 2 (sites de Fatick et Kaffrine)	Construction de bâtiments pédagogiques, de bâtiments administratifs et de services communs	27-juin-19	Fatick : 80%	Finalisation des VRD et des équipements	USSEIN	La prolongation de la convention de crédit a été effective. Le deuxième décompte déposé a été payé et le troisième est en phase analyse. Un marché complémentaire est en cours d'examen à la DCMP.
	Fatick : superficie affectée : 200 hectares en bordure de route ;		Kaffrine : 75%			Une validation de la commande des équipements sur site est à programmer
	Kaffrine : superficie affectée : 200 hectares en bordure de route					
Construction de résidences de 1000 lits dans les universités régionales	Construction de résidences de 1000 lits, de centres de santé, de châteaux d'eau dans les sites de Thiès Kaolack Kaffrine Bambe Fatick et Ziguinchor et de 3 restaurants (Thiès Bambe et Kaolack)	20-avr-20	Le site de Thiès est à 91%, Bambe 78% Ziguinchor 77% Fatick 71% Kaolack 11% et Kaffrine 35%	VRD pour Thiès Bambe Ziguinchor et Fatick, second œuvre pour Kaffrine et gros œuvre pour Kaolack	UIDT, USSEIN, UASZ, UADB	Arrêt des travaux depuis mars 2023 dû au non-paiement du décompte 8, non visibilité pour la livraison du mobilier, fiche technique de la STEP disponible
Construction de résidences dans les grandes écoles	Construction de résidences de 500 lits, de restaurant, de bâtiment pédagogique et de centre socio-médical dans les campus régionaux des grandes écoles	30-nov-22	Tous les sites sont au stade du gros œuvre	Terminer le gros œuvre	EPT, ISFAR, ENSA et UASZ, UAM	Lenteur dans l'exécution des travaux qui entraîne des retards dans le planning, non visibilité sur les décaissements au niveau de la DMCEES

Libellé du Projet	Description du projet	Date de démarrage du projet	Réalisation en 2023	Reste à faire	Établissement concerné	Observations en termes de contraintes, d'obstacles, de délai, etc.
			Décrire les étapes réalisées et produits livrés			
Construction de laboratoires à Thiès et à Bambey	Construction de laboratoires secs et humides	27-août-21	Thiès : 100%	Thiès : raccordements mineurs à finaliser	UIDT, ISFAR, ENSA, UADB	Thiès : programmer la réception provisoire
			Bambey : 85%	Bambey : terminer le second œuvre et la pose des paillasses		
Construction d'amphithéâtres à Bambey et à Thiès	Construction de 2 amphithéâtres jumelés de 500 places chacun à Bambey et à Thiès	15-avr-22	Thiès : 100%	Thiès : raccordement électrique à vérifier	UIDT, UADB	Thiès : programmer la réception provisoire
			Bambey : 100%	Bambey : les cours sont effectifs depuis mai 2023		
Résidences UAM	Sept (07) bâtiments équipés en R+3 de 684 lits chacun, soit un total de 4788 lits, un réservoir semi enterré de capacité de 238 m3 pour l'alimentation en eau et un restaurant équipé de 1000 places	07-mai-20	100%	RAS	UAM	Le réseau d'assainissement a été exécuté et les équipements ont été livrés. Le démarrage des cours est effectif depuis fin avril 2023.
Aménagement de la Cité du savoir	L'assainissement, le réseau eaux usées, le réseau eaux pluviales, l'adduction d'eau potable, la fourniture et pose de lampadaires, la chaussée, l'accotement et les allées piétonnes, l'espace vert, le mobilier urbain, l'éclairage public, le mur de clôture de 740 ml et le lac.	03-mars-21	85%	Finaliser les études et l'exécution du lac en adéquation avec la phase 2 de l'aménagement de la Cité du Savoir	ISEP Diamniadio, siège UNCHK	Pas de contrainte majeure.
Construction des 45 ENO	Il est composé d'amphithéâtre, de restaurant, de salle informatique, de salle de télémedecine, de salle de réunion, de bureau de	04-déc-20	Tous les sites disponibles sont au stade de la fondation	Pour les 33 sites : terminer la fondation	Tous les départements	Ce projet a connu des arrêts qui ont contribué à engendrer un retard dans l'exécution. De plus, pour certains sites disponibles,

Libellé du Projet	Description du projet	Date de démarrage du projet	Réalisation en 2023	Reste à faire	Établissement concerné	Observations en termes de contraintes, d'obstacles, de délai, etc.
			Décrire les étapes réalisées et produits livrés			
	professeur et d'un espace public aménagé.			Pour les 12 restants : trouver un site adéquat		l'accès à l'eau et à l'électricité est difficile du fait de l'éloignement du site aux points de raccordement.
Extension UASZ (PGF Sup)	Travaux de construction de : -32 salles de classes -82 bureaux -12 amphis de 150 places -2 amphis de 500 places	25-oct-21	1ère PARTIE : 1ere phase : les 16 salles de classe ont été livrées 2eme phase : 16 salles de classes et 41 bureaux ont été réceptionnés 3eme phase : les travaux de finition des amphithéâtres ont été réceptionnés 2ème PARTIE : Bloc CRI, aménagement extérieur et poste de transformation en cours de lancement	RAS	UASZ	-
Construction CPGE	Le site est composé d'un bloc pédagogique, d'un bloc administratif, de logements pour étudiants, de logements pour le personnel administratif, de studios pour les enseignants, d'un centre de documentation et d'infirmérie et d'un restaurant.	27-oct-22	Tous les bâtiments sont au stade de la fondation	Travaux à l'arrêt à cause d'une absence de crédits	CPGE, EPT	Rechercher un financement. Il est à signaler que les lenteurs d'exécution des travaux avant l'arrêt constituent un point d'attention qui risque de retarder davantage le projet. Le deadline initial était la rentrée 2023-2024.
Achèvement bâtiment pédagogique FLSH	Ouvrage composé de bureaux, de grandes salles de cours, de cuisine/café, de toilettes et d'aménagement extérieur	14-juil-22	100%	Lever les réserves émises lors de la pré-réception	UCAD	Programmer la réception provisoire

Libellé du Projet	Description du projet	Date de démarrage du projet	Réalisation en 2023	Reste à faire	Établissement concerné	Observations en termes de contraintes, d'obstacles, de délai, etc.
			Décrire les étapes réalisées et produits livrés			
Laboratoires FLSH	Ouvrage composé de laboratoires secs et de toilettes		98%	Lever les réserves émises lors de la pré-réception	UCAD	Programmer la réception provisoire
Laboratoires FST (2)	Ouvrage composé de laboratoires secs et humides, de bureaux, de toilettes et d'aménagement extérieur		98%	Lever les réserves émises lors de la pré-réception	UCAD	Programmer la réception provisoire
Construction d'amphithéâtre préfabriqué de 1500 places en 2 lots à l'UGB	2 amphithéâtres préfabriqués de 1500 places	02/01/2023 lot 1	95%	Terminer le second œuvre et programmer une pré-réception	UGB	RAS
		20/04/2023 lot 2				

Source : enquêtes RAP-2023 MESRI

I. Avancement des travaux

Type de travaux	Taux d'exécution
Aménagement de l'espace vert	70%
Lac	40%
Assainissement	98%
Mur	100%
Parking	90%
Pavage	90%

J. Cartographie des allocations d'études nationales de l'année 2022-2023

Type de paiement	Allocations	Effectif	Montant	Total
PAIEMENT BANCARISE	BOURSES	148 051	76 343 415 000	77 966 596 000
	SUBVENTIONS	9 593	1 131 965 000	
	INDEMNITES RESP	5 723	489 240 000	
	INDEMNITES STAGE	38	1 976 000	
PAIEMENT NON BANCARISE	BOURSES	5 431	2 013 195 000	4 249 145 000
	AIDES PUB	18 790	1 879 000 000	
	AIDES PRIV	3 097	309 700 000	
	SUBVENTION	355	47 250 000	
TOTAL			82 215 741 000	

K. Effectifs et pourcentage des boursiers dans le public par sexe

Sexe	Effectif boursier	Effectif public	Pourcentage
FEMMES	69 297	95 393	72,64%
HOMMES	78 754	102 419	76,89%
TOTAL	148 051	197 812	74,84%

L. Effectifs des boursiers par EES public

EES PUBLICS	EFFECTIF BOURSIEURS	EFFECTIFS ETUDIANTS	POURCENTAGE BOURSIERS	MONTANT
UCAD	66 920	91 549	73,10%	35 521 385 000
UGB	13 117	16 518	79,41%	7 134 950 000
UIDT	6 532	8 485	76,98%	3 441 100 000
UASZ	6 382	7 950	80,28%	3 381 890 000
UAD	6 610	9 373	70,52%	3 344 845 000
UNCHK	37 406	53 767	69,57%	18 543 010 000
USSEIN	3 794	2 989	126,93%	1 912 185 000
UAM	1 300	1 218	106,73%	664 320 000
EPT	454	431	105,34%	325 865 000
CPGE	-	50	0,00%	-
ISEP THIES	2 938	2 917	100,72%	1 140 230 000
ISEP DIAMNIADIO	1 119	1 085	103,13%	408 960 000
ISEP RICHARD TOLL	607	625	97,12%	227 875 000
ISEP MATAM	398	385	103,38%	132 710 000
ISEP BIGNONA	474	470	100,85%	164 090 000
TOTAL	148 051	197 812	74,84%	76 343 415 000